

# Rapport d'activité

2014

# Rapport d'activité 2014

---

## Table des matières

Table des matières.....	2
EDITORIAL .....	5
INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT.....	6
1/ Territoire .....	7
2/ Vie institutionnelle .....	7
21- Le Conseil Communautaire.....	8
22- Le Bureau Communautaire.....	11
23- Les Elus dans les différents organismes.....	12
24- Les Commissions .....	12
25- Les Compétences .....	13
3/ Moyens Humains.....	14
31- Le Personnel.....	14
32- Le Comité Technique .....	15
4/ Moyens Financiers .....	16
41- Le Budget Primitif Principal.....	16
42- Les Budgets Annexes .....	16
43- La Fiscalité communautaire .....	17
44- Les Comptes Administratifs .....	17
45- Les Marchés Publics.....	18
LES ACTIONS ENGAGEES.....	21
1/ Administration Générale, Finances et Piscine.....	22
11- Examen des demandes de subvention .....	22
12- Débat d'orientations budgétaires (DOB) .....	22
13- Personnel territorial - mise en place du ticket restaurant.....	27
14- Centre Aquatique du Pays de Falaise Forméo .....	28
15- Elaboration d'un pacte financier et fiscal .....	28
16- Affaires culturelles .....	33
17- Election d'un vice-président .....	34
18- Fiscalité communautaire .....	34
19- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) .....	37
20- Budgets annexes .....	38
21- Appel à manifestation d'intérêt.....	38
22- Dossier grands bureaux à Soumont St Quentin.....	38
23- Mémorial des civils dans la seconde guerre mondiale - Répartition financière entre la communauté de communes et la ville de Falaise.....	39
24- Locaux Communauté de communes .....	42
25- CLIC : Participation financière.....	42

26- Centre aquatique : renouvellement de la délégation de service public.....	43
27- Portage repas à domicile : acquisition d'un véhicule .....	43
2/ Affaires Culturelles .....	43
21- Ecole de Musique du Pays de Falaise .....	43
22- Festival de Musique en Pays de Falaise – 11 <sup>ème</sup> édition .....	50
23- Médiathèque du Pays de Falaise .....	52
3/ Cadre de Vie, Réflexion Sociale et Vie Quotidienne .....	65
31- Télé Alarme .....	65
32- Portage de Repas à Domicile .....	66
33- CLIC .....	66
34- Permanence du Service d'Aide et d'Information sur le Logement.....	68
35- Veille Sociale .....	68
36- Logement temporaire .....	68
37- Heures Bonifiées AIPF .....	68
38- Projet FJT.....	68
39- Service logement jeunes en Pays de Falaise (S L J).....	71
4/ Centre Aquatique du Pays de Falaise - Forméo .....	75
41- Les faits marquants de l'année .....	75
42- Accueil des scolaires .....	75
43- Accueil des clubs de natation .....	77
44- Accueil du public .....	78
45- Fréquentation des centres de loisirs .....	78
46- La qualité de l'eau.....	79
47- Consommation en énergie .....	80
48- Synthèse sur la fréquentation.....	80
49- Eléments financiers.....	81
50- Les perspectives 2015.....	85
5/ Déchets Ménagers .....	86
51- Les indicateurs techniques .....	86
52- Les indicateurs financiers.....	94
6/ Développement Economique.....	96
61- Commission du 2 septembre 2014 .....	97
62- Commission du 11 décembre 2014 .....	99
63- Activité économique communautaire .....	101
7/ Equipement, Habitat et Logement.....	102
71- Le Programme Local de l'Habitat.....	102
72- Dotation Patrimoine et Voirie.....	106
73- Chenil Communautaire .....	106
74- Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Falaise .....	107
8/ Service Public de l'Assainissement Non Collectif.....	108
81- Indicateurs techniques.....	108
82- Indicateurs financiers.....	112
9/ Tourisme, Loisirs et Patrimoine.....	113
91- Le Service Tourisme .....	113
92- L'Office de Tourisme du Pays de Falaise.....	116

92- Mémorial des Civils dans la Seconde Guerre Mondiale .....	122
10/ L'adoption du schéma de mutualisations .....	123
ANNEXES.....	125
Compte administratif 2014 du budget principal .....	125
Comptes administratifs 2014 des Budgets Annexes .....	128
Budget Annexe Ateliers Relais .....	128
Budget Annexe Ariana .....	129
Budget Annexe Déchets Ménagers.....	129
Budget Annexe Expansia Travaux .....	131
Budget Annexe Martinia .....	131
Budget Annexe Méthanéa .....	132
Budget Annexe Pont d'Ouilly .....	132
Budget Annexe SPANC.....	132

## EDITORIAL

Le contexte économique budgétaire national et international ainsi que la diminution des ressources des collectivités se fait durement sentir.

Grâce à son faible endettement (dette < 100 € / habitant) et à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, la communauté de communes peut investir.

L'autonomie fiscale de la communauté de communes s'est réduite, même si quelques recettes complémentaires et inattendues peuvent être perçues. L'absence de visibilité sur la nouvelle contribution foncière des entreprises a conduit à des résultats très hétérogènes.

2014 confirme une évolution de notre structure, qui est passée, en quelques années, d'une structure essentiellement porteuse d'une vision à long terme et de projets structurants, à une structure également gestionnaire de services publics (assainissement non collectif, médiathèques, école de musique, etc...). Ces nouvelles actions ont des conséquences sur l'organisation communautaire.

Pour la prochaine mandature, les projets de la communauté de communes feront partie du Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI). Le plan d'action pluriannuel permettra d'avoir un fil conducteur et évitera l'éparpillement de notre démarche.

Parmi les principaux projets adoptés figurent :

- le Mémorial des Victimes Civiles
- la construction d'un Foyer des Jeunes Travailleurs
- le Programme Local de l'Habitat
- la construction d'une antenne médiathèque à Morteaux-Couliboeuf

Nul doute que ce fort niveau d'investissement bénéficiera à l'économie ainsi qu'à la population communautaire.

Le Président

Claude LETEURTRE



### *Le rapport*

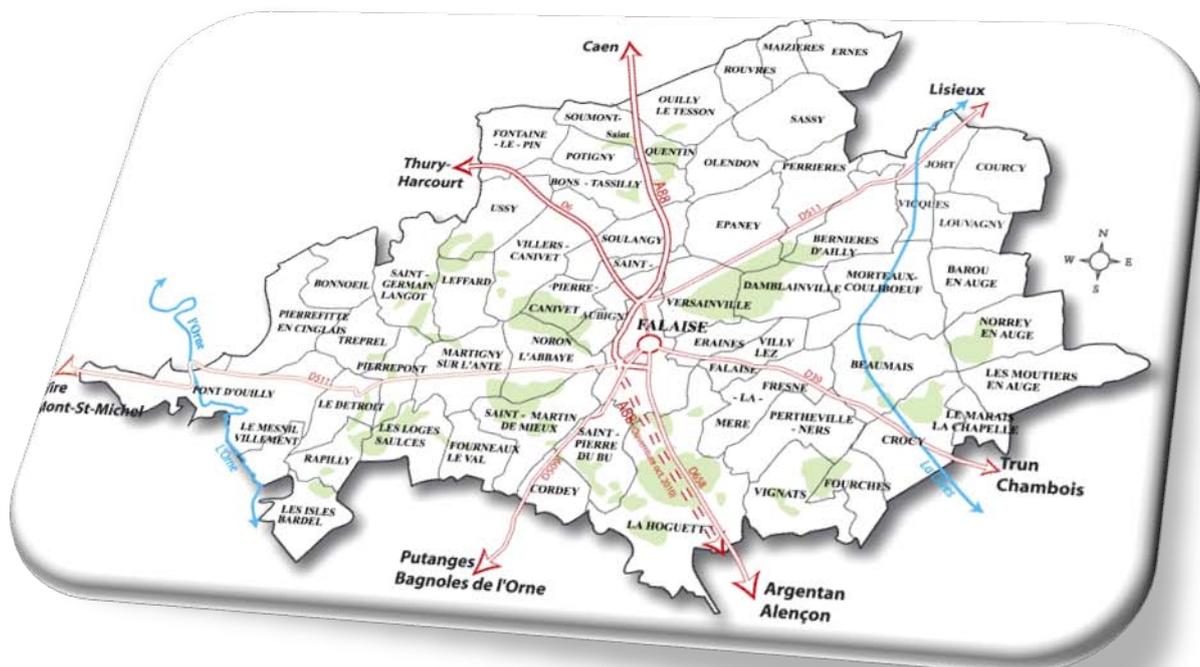
**Article L.5211 – 39 alinéa 1 du C.G.C.T.:** « Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse, chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

## **1<sup>ère</sup> PARTIE**

### **INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT**

## 1/ Territoire



Créée par arrêté préfectoral le 22 décembre 2000, la Communauté de Communes du Pays de Falaise s'est substituée au District du Pays de Falaise qui existait depuis 1995. Son territoire recouvre 57 communes réparties sur 4 cantons (Falaise Nord, Falaise Sud, Morteaux-Coulboeuf, Bretteville-sur-Laize).

Située à 35 km au sud de CAEN, métropole régionale, la Communauté de Communes comprend 57 communes pour une population totale de 27 172 habitants. Son positionnement de part et d'autre de l'A88 et de l'axe CAEN-TOURS est un atout exceptionnel pour son développement économique et touristique.

Depuis de nombreuses années, notre collectivité s'est dotée de nombreux équipements parmi lesquels figurent un centre aquatique ludique, une médiathèque et une école de musique. Sur le plan économique, la Communauté de Communes recense de nombreux commerçants, artisans et industriels.

Par sa politique volontariste, la communauté de communes s'est aussi dotée de plusieurs parcs d'activités économiques d'une superficie totale de 50 hectares.

Détente, culture, sport, jeunesse, communications. Nul doute que ces attraits séduiront les entrepreneurs et les visiteurs qui viendront à la rencontre de ce territoire. Dans un environnement verdoyant préservé, la Communauté de Communes a su conserver un habitat à visage humain et une qualité de vie harmonieuse.

## 2/ Vie institutionnelle

La Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale. Les délégués communautaires sont désignés par les conseils municipaux des communes membres. La représentation de celles-ci est fixée selon le nombre d'habitants.

## 21- Le Conseil Communautaire

Le conseil communautaire s'est réuni 14 fois en 2014, a voté un budget de 12 818 000 € pour l'exercice 2014, a pris les décisions nécessaires à la bonne administration du territoire intercommunal.

2014 a vu l'installation de nouveaux délégués communautaires le 24 avril 2014, suite au renouvellement des membres des conseils municipaux.

### ☞ Composition de l'ancien conseil communautaire jusqu'au 24 avril 2014

*Aubigny : M. Lecapitaine Michel - Barou en Auge : M. Laurent Claude –Beumais : M. Mevel Thierry - Bernières d'Ailly : Mme Hinard Marie Anne - Bonnoeil : M. Allard Jean-Pierre- Bons Tassily : M. Ferey Michel – Cordey : M. Bailliant Guy – Courcy : Mme Thoretton Thérèse- Crocy : M. Guth Paul – Damblainville : M. Lucas Michel – Epaney : M. Duguey Bruno – Eraines : M. Mesnil Jean-Philippe – Ernes : M. Lucas Yves - Falaise : Mme Chivard Maryvonne, M. Barthe Patrick, Mme Cottereau Martine, Mme Decouvelaere Sylvie, M. Denoyer Jean-Pierre, M. Dubost Thierry, Mme Gallon Liliane, M. Gue Michel, Mme Josseume Elisabeth, M. Macé Eric, M. Maunoury Hervé, M. Printemps Fabrice, M. Ruau Maurice, Mme Rul Brigitte, M. Trocherie Vincent, M. Turban Yvonnick, M. Veron Jérôme, M. Zamara Jacques - Fontaine le Pin : M. Legrix François –Fourches : M. Goulard Jean-Pierre - Fourneaux le Val : M. Guyet Jacques - Fresné la Mère : M. Garcia Louis - Jort : M. Guillemot Jean-François - La Hoguette : M. Esnault Patrick, M. Guilmart Alain - Le Détroit : M. Désert Claude - Le Marais la Chapelle : M. Allais Christian - Le Mesnil Villement : M. Leroyer Roland – Leffard : M. Faroudja Gérard - Les Isles Bardel : M. De Brossard Jacques - Les Loges Saulces : M. Dufay Fabien - Les Moutiers en Auge : M. Roset Yves – Louvagny : M. Porchon Christian - Maizières : M. Divert Georges - Martigny sur l'Ante : M. Lefevre Alain - Morteaux Couliboeuf : M. Arrivé Claude, M. Bacheley Christian - Noron l'Abbaye : M. Poussard Claude - Norrey en Auge : M. Chatel Jean– Olendon : M. Blais Norbert - Oully le Tesson : M. Heurtin Jean-Yves, Mme Hoflack Christine – Perrières : M. Chandon Gérard - Pertheville Ners : M. Patard Joël - Pierrefitte en Cinglais : M. Lietta Jean – Pierrepont : M. Lefoulon Léon - Pont-d'Oully : M. Lecoq Marcel, Mme Guibout Maryvonne, Mme Volard Dominique – Potigny : M. Benoit Dominique, M. Gasnier Jean-Marie, Mme Maunoury Maryvonne, M. Roussel Jacques,– Rapilly : M. Letourneur Raymond – Rouvres : Mme Gabriel Anne-Caroline - Saint Germain Langot : M. Hie Régis - Saint Martin de Mieux : M. Huet Serge - Saint Pierre Canivet : M. Goupil Jean-Pierre - Saint Pierre du Bû : M. Liégard Daniel– Sassy : M. Trempu Gilles – Soulangy : M. Livic Pierre - Soumont Saint Quentin : M. Le Courtois Samuel, M. Marie Jean-Luc– Trepel : Mme Margueritte Mauricette – Ussy : M. Gillette Dominique, Mme Kedziora Françoise – Versainville : M. Binet Alain – Vicques : M. Leboucq Jean Yves - Vignats : M. Dewaele Kevin - Villers Canivet : M. Bonne Jean-Louis, M. Quandieu David - Villy Lez Falaise : M. Real Robert.*

### ☞ Composition actuelle du conseil communautaire



Suite à l'installation des conseillers municipaux dans les 57 communes membres de la Communauté de communes, les nouveaux conseillers communautaires ont été installés lors de la séance du 24 avril 2014.

Commune	Micro-région	Titre	Nom	Prénom	Titulaire ou suppléant
<b>AUBIGNY</b>	<b>MR 2</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LECAPITAINE</b>	<b>Michel</b>	<b>Titulaire</b>
<i>AUBIGNY</i>	<i>MR 2</i>	<i>Monsieur</i>	<i>DESERT</i>	<i>Joël</i>	<i>Suppléant</i>
<b>BAROU EN AUGE</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LAURENT</b>	<b>Claude</b>	<b>Titulaire</b>
<i>BAROU EN AUGE</i>	<i>MR 8</i>	<i>Monsieur</i>	<i>GALLET</i>	<i>Jean-Louis</i>	<i>Suppléant</i>

<b>BEAUMAIS</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>MEVEL</b>	<b>Thierry</b>	<b>Titulaire</b>
<i>BEAUMAIS</i>	<i>MR 8</i>	<i>Madame</i>	<i>LALLIER</i>	<i>Brigitte</i>	<i>Suppléant</i>
<b>BERNIERES D'AILLY</b>	<b>MR 8</b>	<b>Madame</b>	<b>HINARD</b>	<b>Marie-Anne</b>	<b>Titulaire</b>
<i>BERNIERES D'AILLY</i>	<i>MR 8</i>	<i>Monsieur</i>	<i>BOULAND</i>	<i>Patrick</i>	<i>Suppléant</i>
<b>BONNOEIL</b>	<b>MR 1</b>	<b>Monsieur</b>	<b>ALLARD</b>	<b>Jean-Pierre</b>	<b>Titulaire</b>
<i>BONNOEIL</i>	<i>MR 1</i>	<i>Madame</i>	<i>RIVIERE</i>	<i>Edwige</i>	<i>Suppléant</i>
<b>BONS TASSILLY</b>	<b>MR 5</b>	<b>Monsieur</b>	<b>JOUNOT</b>	<b>Philippe</b>	<b>Titulaire</b>
<i>BONS TASSILLY</i>	<i>MR 5</i>	<i>Madame</i>	<i>BAUDE</i>	<i>Anne Marie</i>	<i>Suppléant</i>
<b>CORDEY</b>	<b>MR 3</b>	<b>Monsieur</b>	<b>BISSON</b>	<b>Roger</b>	<b>Titulaire</b>
<i>CORDEY</i>	<i>MR 3</i>	<i>Madame</i>	<i>PITON</i>	<i>Marie-Claude</i>	<i>Suppléant</i>
<b>COURCY</b>	<b>MR 6</b>	<b>Monsieur</b>	<b>BERHAULT</b>	<b>Didier</b>	<b>Titulaire</b>
<i>COURCY</i>	<i>MR 6</i>	<i>Monsieur</i>	<i>VERDONCK</i>	<i>Marc</i>	<i>Suppléant</i>
<b>CROCY</b>	<b>MR 8</b>	<b>Madame</b>	<b>DEWAELE</b>	<b>Clara</b>	<b>Titulaire</b>
<i>CROCY</i>	<i>MR 8</i>	<i>Madame</i>	<i>BRETONNET</i>	<i>Lucette</i>	<i>Suppléant</i>
<b>DAMBLAINVILLE</b>	<b>MR 7</b>	<b>Monsieur</b>	<b>CAILLOUET</b>	<b>Michel</b>	<b>Titulaire</b>
<i>DAMBLAINVILLE</i>	<i>MR 7</i>	<i>Monsieur</i>	<i>LEBLANC</i>	<i>Olivier</i>	<i>Suppléant</i>
<b>EPANEY</b>	<b>MR 6</b>	<b>Monsieur</b>	<b>DUGUEY</b>	<b>Bruno</b>	<b>Titulaire</b>
<i>EPANEY</i>	<i>MR 6</i>	<i>Monsieur</i>	<i>ANDRE</i>	<i>Jacques</i>	<i>Suppléant</i>
<b>ERAINES</b>	<b>MR 7</b>	<b>Monsieur</b>	<b>MESNIL</b>	<b>Jean-Philippe</b>	<b>Titulaire</b>
<i>ERAINES</i>	<i>MR 7</i>	<i>Monsieur</i>	<i>DUCLOS</i>	<i>Jacques</i>	<i>Suppléant</i>
<b>ERNES</b>	<b>MR 6</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LUCAS</b>	<b>Yves</b>	<b>Titulaire</b>
<i>ERNES</i>	<i>MR 6</i>	<i>Monsieur</i>	<i>LAISNEY</i>	<i>Thierry</i>	<i>Suppléant</i>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>MACE</b>	<b>Eric</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>JOSSEAUME</b>	<b>Elisabeth</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>DUBOST</b>	<b>Thierry</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>CHIVARD</b>	<b>Maryvonne</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>POURNY</b>	<b>Pascal</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>RUL</b>	<b>Brigitte</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>RUAU</b>	<b>Maurice</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>MARY-ROUQUETTE</b>	<b>Valérie</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>BARTHE</b>	<b>Patrick</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>AUBEY</b>	<b>Sabrina</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>ZAMARA</b>	<b>Jacques</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>GUILBERT</b>	<b>Caroline</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>TURBAN</b>	<b>Yvonnick</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>STANC</b>	<b>Nathalie</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>ANDRE</b>	<b>Jean-Luc</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>VITI</b>	<b>Chantal</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LETEURTRE</b>	<b>Claude</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>MAUNOURY</b>	<b>Hervé</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>TROCHERIE</b>	<b>Vincent</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>PERCHERON</b>	<b>Gwenaëlle</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Monsieur</b>	<b>VETTIER</b>	<b>Bernard</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FALAISE</b>	<b>MR 4</b>	<b>Madame</b>	<b>GUEVEL-BADOU</b>	<b>Cécile</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FONTAINE LE PIN</b>	<b>MR 5</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LHERMET</b>	<b>William</b>	<b>Titulaire</b>
<i>FONTAINE LE PIN</i>	<i>MR 5</i>	<i>Madame</i>	<i>MARIE</i>	<i>Chantal</i>	<i>Suppléant</i>
<b>FOURCHES</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>GOULARD</b>	<b>Joël</b>	<b>Titulaire</b>
<i>FOURCHES</i>	<i>MR 8</i>	<i>Monsieur</i>	<i>LEROY</i>	<i>Eric</i>	<i>Suppléant</i>
<b>FOURNEAUX LE VAL</b>	<b>MR 3</b>	<b>Monsieur</b>	<b>GUYET</b>	<b>Jacques</b>	<b>Titulaire</b>
<i>FOURNEAUX LE VAL</i>	<i>MR 3</i>	<i>Monsieur</i>	<i>BOUTIGNY</i>	<i>Michel</i>	<i>Suppléant</i>
<b>FRESNE LA MERE</b>	<b>MR 7</b>	<b>Monsieur</b>	<b>GARCIA</b>	<b>Louis</b>	<b>Titulaire</b>
<b>FRESNE LA MERE</b>	<b>MR 7</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LEFROU</b>	<b>Thierry</b>	<b>Titulaire</b>
<b>JORT</b>	<b>MR 6</b>	<b>Monsieur</b>	<b>GUILLEMOT</b>	<b>Jean-François</b>	<b>Titulaire</b>
<i>JORT</i>	<i>MR 6</i>	<i>Monsieur</i>	<i>LEMAITRE</i>	<i>Jean-Claude</i>	<i>Suppléant</i>
<b>LA HOGUETTE</b>	<b>MR 7</b>	<b>Madame</b>	<b>GRENIER</b>	<b>Sylvie</b>	<b>Titulaire</b>
<b>LA HOGUETTE</b>	<b>MR 7</b>	<b>Madame</b>	<b>SAINT-MARTIN</b>	<b>Magali</b>	<b>Titulaire</b>
<b>LE DETROIT</b>	<b>MR 1</b>	<b>Monsieur</b>	<b>DESERT</b>	<b>Claude</b>	<b>Titulaire</b>
<i>LE DETROIT</i>	<i>MR 1</i>	<i>Monsieur</i>	<i>DUFAY</i>	<i>Gilbert</i>	<i>Suppléant</i>
<b>LE MARAIS LA CHAPELLE</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>NOEL</b>	<b>Michel</b>	<b>Titulaire</b>
<i>LE MARAIS LA CHAPELLE</i>	<i>MR 8</i>	<i>Madame</i>	<i>GARNIER</i>	<i>Brigitte</i>	<i>Suppléant</i>
<b>LE MESNIL VILLEMENT</b>	<b>MR 1</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LECOQ</b>	<b>André</b>	<b>Titulaire</b>
<i>LE MESNIL VILLEMENT</i>	<i>MR 1</i>	<i>Monsieur</i>	<i>CHAUFFRAY</i>	<i>Joël</i>	<i>Suppléant</i>

<b>LEFFARD</b>	<b>MR 2</b>	<b>Monsieur</b>	<b>MEURGEY</b>	<b>Jean-Claude</b>	<b>Titulaire</b>
LEFFARD	MR 2	Monsieur	VAUDORNE	David	Suppléant
<b>LES ISLES BARDEL</b>	<b>MR 1</b>	<b>Monsieur</b>	<b>DE BROSSARD</b>	<b>Jacques</b>	<b>Titulaire</b>
LES ISLES BARDEL	MR 1	Monsieur	LEMUNIER	Jean	Suppléant
<b>LES LOGES SAULCES</b>	<b>MR 3</b>	<b>Monsieur</b>	<b>DUFAY</b>	<b>Fabien</b>	<b>Titulaire</b>
LES LOGES SAULCES	MR 3	Madame	DEMIEUX	Céline	Suppléant
<b>LES MOUTIERS EN AUGÉ</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>ROSET</b>	<b>Yves</b>	<b>Titulaire</b>
LES MOUTIERS EN AUGÉ	MR 8	Monsieur	RAME	Alexis	Suppléant
<b>LOUVAGNY</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>PORCHON</b>	<b>Christian</b>	<b>Titulaire</b>
LOUVAGNY	MR 8	Madame	GABRIEL	Odile	Suppléant
<b>MAIZIERES</b>	<b>MR 5</b>	<b>Monsieur</b>	<b>ALIMECK</b>	<b>Tony</b>	<b>Titulaire</b>
MAIZIERES	MR 5	Monsieur	THEVENIAUD	Gérard	Suppléant
<b>MARTIGNY SUR L'ANTE</b>	<b>MR 3</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LEFEVRE</b>	<b>Alain</b>	<b>Titulaire</b>
MARTIGNY SUR L'ANTE	MR 3	Madame	LAVOLE	Brigitte	Suppléant
<b>MORTEAUX COULIBOEUF</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>BACHELEY</b>	<b>Christian</b>	<b>Titulaire</b>
MORTEAUX COULIBOEUF	MR 8	Madame	FIOR	Françoise	Titulaire
<b>NORON L'ABBAYE</b>	<b>MR 3</b>	<b>Monsieur</b>	<b>GIESZCZYK</b>	<b>Jean-René</b>	<b>Titulaire</b>
NORON L'ABBAYE	MR 3	Madame	MARTIN-DECLERK	Véronique	Suppléant
<b>NORREY EN AUGÉ</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>ORIOU</b>	<b>Michaël</b>	<b>Titulaire</b>
NORREY EN AUGÉ	MR 8	Monsieur	MOISSON	Pierre	Suppléant
<b>OLENDON</b>	<b>MR 6</b>	<b>Monsieur</b>	<b>BLAIS</b>	<b>Norbert</b>	<b>Titulaire</b>
OLENDON	MR 6	Monsieur	KEREUN	Yannick	Suppléant
<b>OUILLY LE TESSON</b>	<b>MR 5</b>	<b>Madame</b>	<b>HOFACK</b>	<b>Christine</b>	<b>Titulaire</b>
OUILLY LE TESSON	MR 5	Monsieur	HEURTIN	Jean-Yves	Titulaire
<b>PERRIERES</b>	<b>MR 6</b>	<b>Madame</b>	<b>BLANDIN</b>	<b>Danièle</b>	<b>Titulaire</b>
PERRIERES	MR 6	Monsieur	CHANDON	Gérard	Suppléant
<b>PERTHEVILLE NERS</b>	<b>MR 7</b>	<b>Madame</b>	<b>LEPETIT</b>	<b>Séverine</b>	<b>Titulaire</b>
PERTHEVILLE NERS	MR 7	Monsieur	RANNOU	Jean-Michel	Suppléant
<b>PIERREFITTE EN CINGLAIS</b>	<b>MR 1</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LIETTA</b>	<b>Jean</b>	<b>Titulaire</b>
PIERREFITTE EN CINGLAIS	MR 1	Monsieur	BOUILLARD	Jacques	Suppléant
<b>PIERREPONT</b>	<b>MR 1</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LEMERCIER</b>	<b>Jean-Jacques</b>	<b>Titulaire</b>
PIERREPONT	MR 1	Madame	GIDEL	Sandrine	Suppléant
<b>PONT D'OUILLY</b>	<b>MR 1</b>	<b>Madame</b>	<b>GUIBOUT</b>	<b>Maryvonne</b>	<b>Titulaire</b>
PONT D'OUILLY	MR 1	Monsieur	LEBRETON	Jacky	Titulaire
<b>PONT D'OUILLY</b>	<b>MR 1</b>	<b>Madame</b>	<b>GRAINDORGE</b>	<b>Maryvonne</b>	<b>Titulaire</b>
POTIGNY	MR 5	Monsieur	KEPA	Gérard	Titulaire
<b>POTIGNY</b>	<b>MR 5</b>	<b>Madame</b>	<b>MAUNOURY</b>	<b>Maryvonne</b>	<b>Titulaire</b>
POTIGNY	MR 5	Monsieur	GASNIER	Jean-Marie	Titulaire
<b>POTIGNY</b>	<b>MR 5</b>	<b>Madame</b>	<b>KISZKO</b>	<b>Colette</b>	<b>Titulaire</b>
POTIGNY	MR 5	Monsieur	BENOIT	Dominique	Titulaire
<b>RAPILLY</b>	<b>MR 1</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LETOURNEUR</b>	<b>Raymond</b>	<b>Titulaire</b>
RAPILLY	MR 1	Monsieur	DE MONS	Xavier	Suppléant
<b>ROUVRES</b>	<b>MR 5</b>	<b>Madame</b>	<b>MARC</b>	<b>Marie-Noëlle</b>	<b>Titulaire</b>
ROUVRES	MR 5	Madame	GABRIEL	Anne-Caroline	Suppléant
<b>SAINT GERMAIN LANGOT</b>	<b>MR 2</b>	<b>Madame</b>	<b>COUDIERE</b>	<b>Jacqueline</b>	<b>Titulaire</b>
SAINT GERMAIN LANGOT	MR 2	Madame	DADAT	Nicole	Suppléant
<b>SAINT MARTIN DE MIEUX</b>	<b>MR 3</b>	<b>Monsieur</b>	<b>HUET</b>	<b>Serge</b>	<b>Titulaire</b>
SAINT MARTIN DE MIEUX	MR 3	Monsieur	MORIN	Dominique	Suppléant
<b>SAINT PIERRE CANIVET</b>	<b>MR 2</b>	<b>Monsieur</b>	<b>GOUPIL</b>	<b>Jean-Pierre</b>	<b>Titulaire</b>
SAINT PIERRE CANIVET	MR 2	Madame	ROUSSEL	Odile	Suppléant
<b>SAINT PIERRE DU BU</b>	<b>MR 3</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LE ROUX</b>	<b>Jean-Claude</b>	<b>Titulaire</b>
SAINT PIERRE DU BU	MR 3	Monsieur	JIDOUARD	Luc	Suppléant
<b>SASSY</b>	<b>MR 6</b>	<b>Madame</b>	<b>LE MONZE</b>	<b>Doriane</b>	<b>Titulaire</b>
SASSY	MR 6	Madame	ROUSSEAU	Emilie	Suppléant
<b>SOULANGY</b>	<b>MR 2</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LIVIC</b>	<b>Pierre</b>	<b>Titulaire</b>
SOULANGY	MR 2	Monsieur	ABEGG	Dominique	Suppléant
<b>SOUMONT SAINT QUENTIN</b>	<b>MR 5</b>	<b>Monsieur</b>	<b>MARIE</b>	<b>Jean-Luc</b>	<b>Titulaire</b>
SOUMONT SAINT QUENTIN	MR 5	Madame	PHILIPPE	Geneviève	Titulaire
<b>TREPREL</b>	<b>MR 1</b>	<b>Madame</b>	<b>MARGUERITTE</b>	<b>Mauricette</b>	<b>Titulaire</b>
TREPREL	MR 1	Monsieur	HORTENSE	Alain	Suppléant
<b>USSY</b>	<b>MR 2</b>	<b>Madame</b>	<b>DUCRET</b>	<b>Virginie</b>	<b>Titulaire</b>
USSY	MR 2	Monsieur	PHILIPPART	David	Titulaire

<b>VERSAINVILLE</b>	<b>MR 7</b>	<b>Monsieur</b>	<b>BINET</b>	<b>Alain</b>	<b>Titulaire</b>
VERSAINVILLE	MR 7	Madame	LAVIEILLE	Françoise	Suppléant
<b>VICQUES</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>LEBOUCQ</b>	<b>Jean-Yves</b>	<b>Titulaire</b>
VICQUES	MR 8	Madame	ANCEL	Hélène	Suppléant
<b>VIGNATS</b>	<b>MR 8</b>	<b>Monsieur</b>	<b>DEWAELE</b>	<b>Kevin</b>	<b>Titulaire</b>
VIGNATS	MR 8	Monsieur	VANDON	Philippe	Suppléant
<b>VILLERS CANIVET</b>	<b>MR 2</b>	<b>Monsieur</b>	<b>BONNE</b>	<b>Jean-Louis</b>	<b>Titulaire</b>
VILLERS CANIVET	MR 2	Madame	GOSIK	Sandrine	Titulaire
<b>VILLY LEZ FALAISE</b>	<b>MR 7</b>	<b>Monsieur</b>	<b>REAL</b>	<b>Robert</b>	<b>Titulaire</b>
VILLY LEZ FALAISE	MR 7	Monsieur	LEFEVRE	Pascal	Suppléant

Les délégués communautaires ont désigné, par vote au scrutin secret, leurs Président et vice-présidents après en avoir fixé le nombre. La proposition du Président fixée était celle de déterminer un nombre de vice-présidents correspondants aux grands champs de compétences de la communauté de communes (9) ainsi que des vice-présidents représentant les micro-régions si cela n'était pas déjà le cas avec les 9 premiers vice-présidents.

Ont ainsi été élus :

- Président : Monsieur CLAUDE LETEURTRE
- 1<sup>er</sup> vice-président : ERIC MACE
- 2<sup>ème</sup> vice-président : JEAN-PHILIPPE MESNIL
- 3<sup>ème</sup> vice-président : CLARA DEWAELE
- 4<sup>ème</sup> vice-président : JEAN-PIERRE GOUPIL
- 5<sup>ème</sup> vice-président : YVONNICK TURBAN
- 6<sup>ème</sup> vice-président : GERARD KEPKA
- 7<sup>ème</sup> vice-président : JACQUES ZAMARA
- 8<sup>ème</sup> vice-président : THIERRY DUBOST
- 9<sup>ème</sup> vice-président : MARYVONNE GUIBOUT
- 10<sup>ème</sup> vice-président : JACQUES DE BROSSARD
- 11<sup>ème</sup> vice-président : PIERRE LIVIC
- 12<sup>ème</sup> vice-président : SERGE HUET
- 13<sup>ème</sup> vice-président : NORBERT BLAIS
- 14<sup>ème</sup> vice-président : LOUIS GARCIA
- 15<sup>ème</sup> vice-président : CHRISTIAN BACHELEY

## 22- Le Bureau Communautaire

Le Président et les vice-Présidents sont membres du bureau communautaire. D'autres membres complémentaires peuvent siéger. Les statuts prévoyant que le bureau communautaire est composé des membres représentant les 8 micro-régions qui forment le territoire de la Communauté de Communes, les conseillers ont également fixé le nombre de membres supplémentaires appelés à y siéger.

Ont ainsi été élus en cette qualité lors de la séance d'installation:

- Monsieur PASCAL POURNY
- Madame ELISABETH JOSSEAUME
- Monsieur JEAN LUC MARIE
- Madame CHRISTINE HOFACK

☞ Pour mémoire : composition de l'ancien bureau communautaire jusqu'au 24 avril 2014

Président : Jean-Marie GASNIER, Maire de Potigny

Vice-Présidents : Eric MACE (Maire de Falaise), Jean Philippe MESNIL (Maire d'Eraines), Jean CHATEL (Maire de Norrey en Auge), Guy BAILLIART (Maire de Cordey), Yvonnick TURBAN (Délégué de Falaise), Jean-Pierre GOUPIL (Maire de Saint Pierre Canivet), Maryvonne CHIVARD (Déléguée de Falaise), Jacques ZAMARA (Délégué de Falaise), Thierry DUBOST (Délégué de Falaise), Christian BACHELEY (Maire de Morteaux Couliboeuf), Alain BINET (Maire de Versainville), Norbert BLAIS (Maire de Olendon), Jacques De BROSSARD (Maire des Isles Bardel), Alain GUILMART (Maire de la Hogue), Christine HOFACK (Maire de

### **23- Les Elus dans les différents organismes**

#### *231) Office de Tourisme du Pays de Falaise*

Zamara Jacques - Gasnier Jean-Marie - Maunoury Hervé - Letourneur Raymond - Berhault Didier - Leroux Jean-Claude - Livic Pierre - Laurent Claude - Ducret Virginie

#### *232) Pays Sud Calvados*

Zamara Jacques - Heurtin Jean-Yves - Mesnil Jean-Philippe - Dewaele Clara - Gasnier Jean-Marie -Leteurre Claude - Macé Eric - Pourny Pascal - Ducret Virginie

#### *233) Mission Locale*

Josseaume Elisabeth

#### *234) SIC de la Vallée de l'Orne*

De Brossard Jacques

#### *235) Natura 2000 ancienne carrière de St Pierre Canivet*

Goupil Jean-Pierre

#### *236) Comité consultatif de la réserve naturelle du Coteau de Mesnil Soleil*

Binet Alain

#### *237) Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)*

Dewaele Clara - Josseaume Elisabeth - Chivard Maryvonne - + 1 personne pour le Cingal

#### *238) Conseil exploitation château Guillaume le Conquérant*

Monsieur Claude LETEURTRE

#### *239) Fédération Régionale des Pays d'accueil touristique (FRPAT)*

Zamara Jacques - Leroux Jean-Claude

#### *240) Comité National d'Action Sociale (CNAS)*

Lecapitaine Michel

#### *241) Conseil de surveillance du centre hospitalier de Falaise*

MESNIL Jean-Philippe

#### *242) La commission locale d'énergie (CLE) du SDEC Energie :*

Monsieur Jean-Yves HEURTIN ; Monsieur Jean-François GUILLEMOT.

### **24- Les Commissions**

Les commissions ont vocation consultative. Elles se réunissent pour discuter et débattre des projets avant leur présentation en bureau communautaire et au vote du conseil communautaire.

8 commissions thématiques sont ainsi intitulées :

- commission *Administration Générale, Finances, Personnel, Centre Aquatique, Pays Sud Calvados* ;
- commission *Développement Economique, Agricole et Eolien, Mémorial des Civils* ;
- commission *Cadre de Vie, Réflexion Sociale et Vie Quotidienne* ;

- commission *Habitat, SCoT, Bâtiments, Atesat* ;
- -commission *Environnement Durable, Déchets Ménagers, Service Public de l'Assainissement Non Collectif* ;
- commission *Projet de Territoire, Nouvelles Compétences, Mutualisation* ;
- commission *Tourisme, Loisirs et Patrimoine* ;
- commission *Affaires Culturelles*.

## 25- Les Compétences

Les compétences exercées par la communauté de communes résultent des termes de la loi (compétences obligatoires et optionnelles), de la volonté des élus et de l'histoire pour les compétences facultatives, héritées pour l'essentiel du District ainsi que du syndicat mixte pour la réalisation du Contrat du Pays de Falaise. Les compétences optionnelles, une fois votées, deviennent impératives. En 2004 puis 2006 des compétences importantes sont devenues communautaires. En 2012, les élus communautaires ont modifié leurs statuts pour la réalisation et la gestion d'un Mémorial des Civils dans la Seconde Guerre Mondiale.

Les nouveaux statuts ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 4 octobre 2012.

### *Rappel :*

Aménagement de l'espace : Elaboration d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement. Schéma directeur et schéma de secteur, aménagement rural, Zone d'aménagement concerté (ZAC) et d'intérêt communautaire ; les ZAC d'intérêt communautaire sont celles destinées à la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire telles que prévues dans les compétences relatives au développement économique. Réalisation d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT). Mise en place d'un système de repérage précoce des futures cessations d'activité pour une meilleure transmission à des jeunes agriculteurs.

Actions de développement économique : Création et gestion de zones industrielles d'intérêt communautaire. A ce titre, elle conduit les actions suivantes : construction de bâtiments relais ; aménagement, gestion et entretien des zones ; aménagement, entretien et gestion des zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire, c'est-à-dire : à Falaise et Aubigny (zone Expansia) - à Soumont-Saint-Quentin (zone Ariana) - à Potigny - à Saint-Martin-de-Mieux (zone Martinia) - à Morteaux-Couliboeuf - à Pont-d'OUILLY. Création et participation à la gestion d'une Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation.

Protection et mise en valeur de l'environnement : Collecte et traitement des déchets ménagers, construction et gestion de déchèteries. Entretien du sentier de GR « Tour du Pays de Falaise », par convention avec le Conseil Général. Balisage, promotion et entretien des itinéraires de randonnée dont la liste figure en annexe des statuts. Réflexion sur la protection des paysages : études et définition de secteurs présentant des qualités paysagères d'intérêt communautaire. Développement éolien : mettre en place une Zone de Développement Eolien, implanter des parcs éoliens, préserver les espaces naturels, favoriser le développement économique local. Mise en place de l'assainissement non collectif : création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ; exercice des compétences obligatoires : contrôle de conception et d'implantation, suivi du contrôle de bonne exécution, contrôle périodique et diagnostic de l'existant ; exercice, après étude et sur décision du conseil communautaire, de compétences facultatives pour les usagers (études, entretien, travaux de réhabilitation,...).

Politique du logement et du cadre de vie : Elaboration et réalisation d'un programme local de l'habitat, opérations d'accompagnement liées à la convention PLH. Définition et réalisation d'actions permettant le maintien à domicile des personnes âgées : portage de repas, télé alarme, participation à la création d'un Centre Local d'Information et de Coordination auprès de la personne âgée, en partenariat avec le Conseil Général du Calvados. Actions privilégiant l'insertion sociale, professionnelle ou économique auprès des personnes défavorisées par des conventions de partenariat avec les structures associatives œuvrant sur l'ensemble du Pays de Falaise. Actions en direction des jeunes de moins de 26 ans : permanences d'accueil, d'information et d'orientation, aide à la formation des jeunes sportifs dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Union Sportive en Pays de Falaise. Gestion des services du logement créés en application des articles L621-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitat. Gestion des centres de secours contre l'incendie. Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions vers des opérations d'intérêt communautaire en faveur du

logement des personnes défavorisées. Il s'agit des opérations programmées d'amélioration de l'habitat, du cautionnement des emprunts des organismes HLM et le versement de subventions à des organismes HLM, si cela s'avère nécessaire, à la place des communes, de l'organisation de permanences d'information sur les aides à l'amélioration de l'habitat, de la création et la gestion d'un logement d'urgence situé à Falaise, d'une étude de projet de création d'une maison médicale.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements scolaires : Construction et gestion d'une piscine sport loisirs ; dans ce cadre, mise en place d'un service de transport vers la piscine pour les écoles préélémentaires et élémentaires des communes membres. Réhabilitation et mise en valeur des Halles de Pont-d'Ouilly.

Tourisme : Gestion d'un pays d'accueil touristique. Gestion d'un office de tourisme intercommunal, création et gestion d'antennes de l'office de tourisme. Gestion d'un Pays d'Art et d'Histoire, réalisation et gestion d'un Mémorial des Civils dans la Seconde Guerre Mondiale.

Patrimoine des collectivités : Définition des équipements structurants (voies de communication et immobilier). Participation au montage du dossier administratif et au financement des équipements.

Services publics : Participation à la construction de bâtiments d'intérêt public pour l'Etat, le Conseil régional et le Conseil Général : Agence routière départementale, caserne du SDIS.

Activités culturelles : Mise en place d'une politique culturelle par : la création et la gestion d'une école de musique communautaire, l'ouverture d'antennes. A cet égard, les harmonies de Falaise et de Potigny sont déclarées d'intérêt communautaire ; en accord avec l'Education Nationale, organisation et financement des intervenants pour l'initiation musicale dans les écoles préélémentaires et élémentaires - la création et la gestion d'une médiathèque à Falaise, le développement et le soutien aux antennes de lecture et bibliothèques existantes (Epaney, Ouilly-le-Tesson, Pierrefitte-en-Cinglais, Potigny, Ussy, Versainville), la mise en place d'une politique de développement de la lecture publique, notamment par l'organisation d'animations.

Autres compétences : Création et gestion d'un chenil communautaire.

### 3/ Moyens Humains

#### 31- Le Personnel

Le personnel travaille au fonctionnement des services apportés quotidiennement aux habitants du Pays de Falaise : l'administration générale, le portage de repas, la télé alarme, le recyclage et le ramassage des déchets, l'assainissement non collectif, la médiathèque, l'école de musique, le tourisme, le centre aquatique, le logement pour les jeunes ou les personnes en détresse, l'amélioration de l'habitat

Les effectifs sont stables depuis les transferts de 2004. 65 postes permanents + 8 postes non permanents (remplaçants occasionnels), soit un équivalent de 53 emplois à temps plein, dont 32 à temps complet, 36 à temps non complet, 5 à temps partiel, 2 agents mis à disposition de l'office de tourisme, 1 agent détaché au centre aquatique

La répartition par service est la suivante :

- école de musique : ..... 29 agents
- médiathèque : ..... 15 agents
- administration générale / économie : ..... 11 agents
- technique et environnement : ..... 10 agents
- portage de repas et télé alarme : ..... 3 agents
- logement jeunes : ..... 1 agent
- tourisme : ..... 3  
*dont 2 agents mis à disposition de l'office*
- centre aquatique : ..... 1 agent en détachement

Tableau des effectifs :

- 3 nominations suite à la réussite concours ou à une titularisation :

- 1 assistant de conservation à la médiathèque
- 2 adjoints du patrimoine à la médiathèque
- 2 avancements de grade :
  - 1 adjoint administratif 1ère classe à l'administration générale
  - 1 assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe à l'école de musique
- 3 recrutements :
  - 1 assistant de conservation par mutation à la médiathèque
  - 1 chargé de mission économie
  - 1 chargé de mission Habitat PLH
- 1 départ : un agent à l'école de musique

La mise en place des titres restaurant, impact financier en 2014 : 9135 € pour la communauté de communes

La masse budgétaire consacrée au personnel a représenté 29% des dépenses réelles de fonctionnement en 2014 (1.9 M€).

### **32- Le Comité Technique**

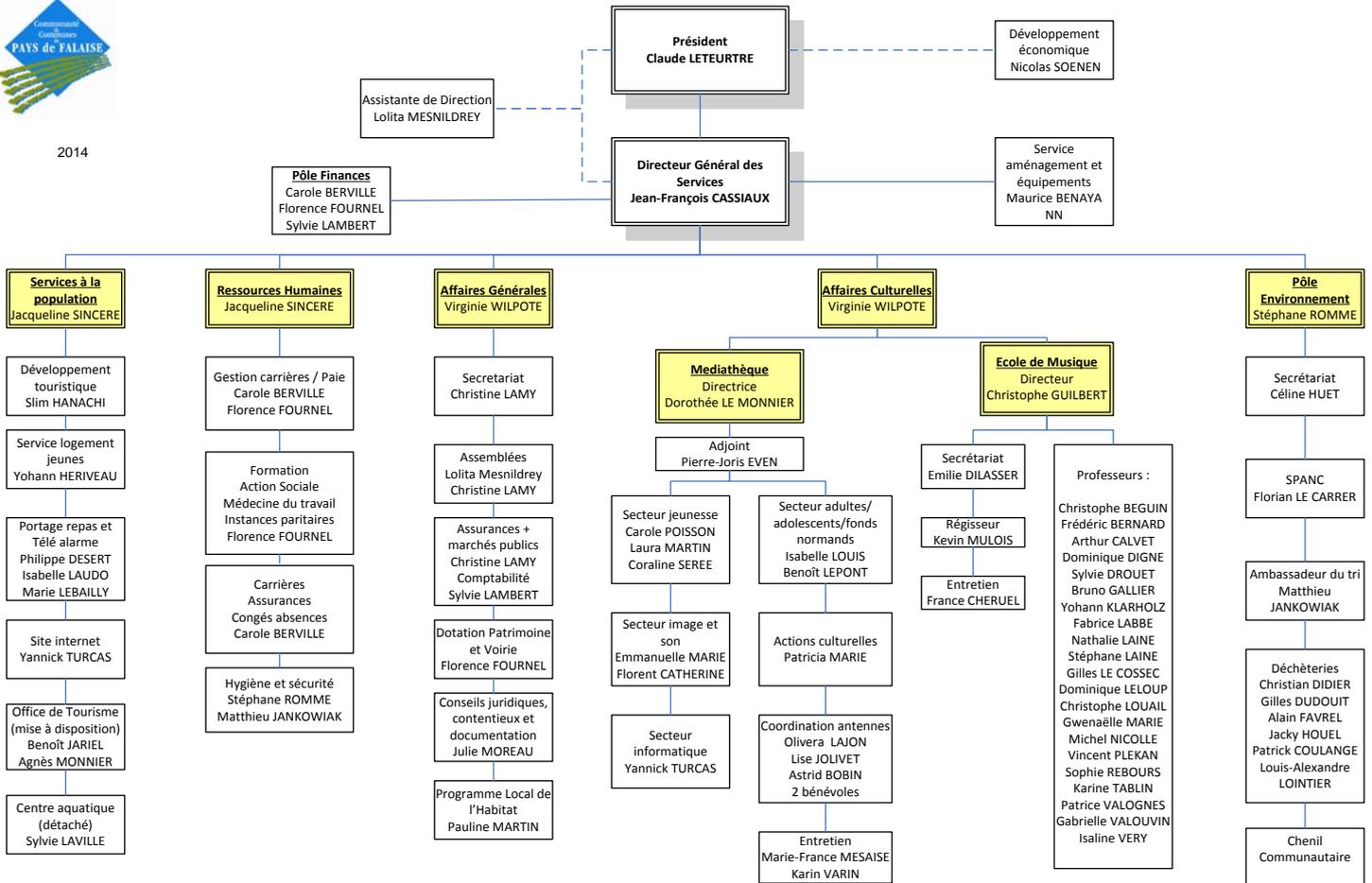
Suite aux élections professionnelles de décembre 2014, la Communauté de Communes a procédé au renouvellement du nouveau comité technique.

Les représentants des élus sont MM. Claude Leteurtre, Eric Macé, Jean-Philippe Mesnil, Jean-Pierre Goupil, Yvonnick Turban, Maurice Ruau.

Les nouveaux représentants du personnel sont Mmes Dorothée Le Monnier, Christine Lamy, MM. Slim Hanachi, Frédéric Bernard, Yannick Turcas, Bruno Gallier.



2014



## 4/ Moyens Financiers

### 41- Le Budget Primitif Principal

Le budget 2014 a été adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 20 mars 2014.

Total Investissement et Fonctionnement = 11 169 036 €

- Section de fonctionnement (D/R) ..... 8 117 206 €
- Section d'investissement (D/R) ..... 3 051 830 €

### 42- Les Budgets Annexes

#### ☞ Budget Ariana :

- section d'investissement (D/R) ..... 330 416 €
- section de fonctionnement (D/R) ..... 364 745 €

#### ☞ Budget Ateliers Relais :

- section d'investissement (D/R) ..... 3 867 268 €
- section de fonctionnement (D/R) ..... 1 723 847 €

#### ☞ Budget déchets ménagers :

- section d'investissement (D/R) ..... 248 857 €
- section de fonctionnement (D/R) ..... 2 870 987 €

☞ Budget Expansia :

- section d'investissement (D/R) ..... 1 293 434 €
- section de fonctionnement (D/R)..... 828 967 €

☞ Budget Martinia :

- section d'investissement (D/R) ..... 891 698 €
- section de fonctionnement (D/R)..... 908 341 €

☞ Budget Méthanéa :

- section d'investissement (D/R) ..... 397 909 €
- section de fonctionnement (D/R)..... 458 045 €

☞ Budget Pont-d'Ouilly :

- section d'investissement (D/R) ..... 35 000 €
- section de fonctionnement (D/R)..... 35 000 €

☞ Budget Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

- section d'investissement (D/R) ..... 3 915 €
- section de fonctionnement (D/R) ..... 213 197 €

**43- La Fiscalité communautaire**

- Le taux de **cotisation foncière des entreprises** pour 2014 est de 24,08 %.
- Le produit fiscal correspondant s'élève à 1 018 584 euros.
- Le produit fiscal de la **taxe d'habitation** s'élève à 1 325 833 euros. Taux : 6,97 %.
- Le produit fiscal de la taxe sur le **foncier non bâti** s'élève à 45 185 euros. Taux : 1,66 %.

*Taux de TEOM par secteur géographique*

Le produit fiscal attendu pour 2014 est de 1 831 159 €. Les taux de TEOM sont les suivants :

Zones géographique	Produit Attendu	Taux 2012
1. Falaise	640 905 €	8,47 %
2. Potigny	146 493 €	19,49 %
3. Pont-d'Ouilly	73 246€	12,04 %
4. Autres Communes	915 580 €	15,12 %
5. 5 Communes (Jort, Courcy, Louvagny, Perrières Vicques)	54 935 €	14,48 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 831 159 €</b>	

☞ Montant de la redevance spéciale d'élimination des déchets non ménagers

Par secteur géographique, les tarifs 2014 sont les suivants :

Désignation	Tarifs 2014
FALAISE	1,69 € / litre
POTIGNY	1,34 € / litre
PONT-D'OUILLY	0,81 € / litre
AUTRES COMMUNES	0,67 € / litre
5 COMMUNES (Jort, Courcy, Louvagny, Perrières Vicques)	0,72 € / litre

**44- Les Comptes Administratifs**

☞ Cf documents en annexes

## 45- Les Marchés Publics

☞ Liste des marchés publics conclus en 2014

### Travaux :

<u>Objet</u>	<u>Date</u>	<u>Attributaire</u>	<u>Code postal</u>	<u>Montant HT</u>
<b>Construction usine pour unité de méthanisation 2014-9</b>				
<b>PROJET REPORTE</b>				
<b>Réalisation d'un Office de Tourisme Intercommunal + Sanitaires Publics 2014-10</b>				
Lot n°1 : Terrassement, VRD et gros oeuvre	30/07/2014	RONCO	14700	91 597.45 €
Lot n°2 : Charpente bois ossature	30/07/2014	CHANU HD	14500	8 884.32 €
Lot n°3 : Couverture, bardage zinc et étanchéité	30/07/2014	MARIE ETANCHEITE	14320	26 691.39 €
Lot n°4 : Menuiserie extérieure aluminium	30/07/2014	SARL SV MIROITERIE	14980	40 074.00 €
Lot n°5 : Métallerie, Serrurerie	30/07/2014	AFM MONDEVILLE	50500	31 049.47 €
Lot n°6 : Cloisons, doublage	30/07/2014	ISOPLAF	14700	21 631.09 €
Lot n°7 : Menuiserie intérieure	30/07/2014	SEEL LAUGEOIS	14100	23 127.58 €
Lot n°8 : Carrelage, faïence	30/07/2014	ABSCIS BERTIN CONSTRUCTION	14652	14 367.68 €
Lot n°9 : Peinture, revêtements muraux	30/07/2014	GILSON SAS	14460	18 259.00 €
Lot n°10 : Revêtements de sols souples	30/07/2014	GILSON SAS	14460	5 180.00 €
Lot n°11 : Plafonds suspendus	30/07/2014	ISOPLAF	14700	3 784.94 €
Lot n°12 : Chauffage, ventilation, plomberie	30/07/2014	LEBRETON	14790	54 139.87 €
Lot n°13 : Electricité	30/07/2014	DALIGAULT SA	14652	42 998.28 €

### Fournitures et services

<b>Fournitures de livres et supports écrits pour la Médiathèque 2014-1</b>					
<b>Marché notifié le 21/02/2014</b>					
<i>Lots</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant mini € HT</i>	<i>Montant maxi € HT</i>	<i>Les retenus</i>	<i>Code Postal</i>
01	Livres adultes et adolescents fictions de grande diffusion <b>2014-1-1</b>	4 000	24 000	Librairie Le Conquérant	14700
02	Livres jeunes fictions de grande diffusion <b>2014-1-2</b>	2 000	18 000	Librairie Le Conquérant	14700
03	Bandes dessinées et mangas adultes et jeunes <b>2014-1-3</b>	2 000	15 000	Au Brouillon de Culture	14000
04	Livres adultes et adolescents documentaires spécialisés et nouveautés <b>2014-1-4</b>	4 000	22 000	Librairie Le Conquérant	14700
05	Livres jeunes albums et documentaires nouveautés et spécialisés <b>2014-1-5</b>	4 000	20 000	Au Brouillon de Culture	14000
06	Livres à caractère pédagogique <b>2014-1-6</b>	200	20 000	Au Brouillon de Culture	14000
07	Livres neufs à prix soldés pour adultes <b>2014-1-7</b>	200	6 000	Sirège	60120
08	Livres neufs à prix soldés pour enfants <b>2014-1-8</b>	200	6 000	Diff 3000	37250
09	Livres de petits éditeurs pour enfants <b>2014-1-9</b>	200	5 000	Will Colporte	44640
10	Livres audio (textes enregistrés) <b>2014-1-10</b>	500	6 000	Book In Diffusion	14920
11	Livres à caractère régional de Normandie <b>2014-1-11</b>	500	5 000	Librairie le Conquérant	14700
12	Livres en ligne pouvant être empruntés par téléchargement ou lus sur les supports informatiques mis à la disposition du public <b>2014-1-12</b>	200	20 000	Au Brouillon de Culture	14000

### Fournitures de documents numériques pour la Médiathèque 2014-2

Marché notifié le 21/02/2014

Lots	Objet	Montant mini € HT	Montant maxi € HT	Les retenus	Code Postal
01	Fonds généraliste de DVD <b>2014-2-1</b>	4 000	30 000	RDM	95110
02	Fonds spécifique de DVD, DVD documentaires, programmes enfants et adultes de lente diffusion <b>2014-2-2</b>	1 000	8 000	ADAV	75020
03	CD fonds général et nouveautés tous genres musicaux. <b>2014-2-3</b>	4 000	16 000	RDM	95110
04	Cédéroms et Dévédéroms <b>2014-2-4</b>	200	4 000	RDM	95110

Objet	Date	Attributaire	Code postal	Montant HT
<b>Maintenance monte-charge médiathèque 2014-4</b>	01/04/2014	OTIS	14 200	490.00 € par an
<b>Fourniture de titres restaurant pour le personnel de la Communauté de communes 2014-5</b>	16/05/2014	NATIXIS	94 220	Maxi de 55 000 € par an pour l'émission de 11 000 titres
<b>Mission contrôle technique Unité méthanisation 2014-6</b>	28/03/2014	QUALICONSULT	14 200	3 940 €
<b>Mission SPS Unité méthanisation 2014-7</b>		EXECO	61 220	
<b>Modernisation du Système Informatique de la Médiathèque du Pays de Falaise Gestion portail documentaire et accès public 2014-8</b>	23/07/2014	DECALOG	07 500	25 740 €
<b>Fournitures et maintenance bacs d'occasion 2014-14</b>	/11/2014	PLASTIC OMNIUM	69 342	219 284 €
<b>Mission de contrôle technique pour la transformation de l'ancien tribunal de Falaise en Mémorial des Civils dans la Guerre 2014-17</b>	04/08/2014	SOCOTEC	14 201	14 235 €
<b>Renouvellement fourniture de titres-restaurant pour le personnel de la CDC (format papier) 2014-19</b>	16/12/2014	NATIXIS	94 220	0 €
<b>Agencement des Grands Bureaux à Potigny – Fournitures de matériel et mobilier 2014-21</b>	25/11/2014	CODILOC	14 000	8 556 €

### *Prestations intellectuelles*

Objet	Date	Attributaire	Code postal	Montant HT
<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère administratif, financier et technique pour la réalisation d'un Mémorial des Civils dans la seconde guerre mondiale 2014-3</b>	10/04/2014	CUBIK	27 100	46 000 €
<b>PLH – Permanence habitat 2014-15</b>	14/10/2014	PACT ARIM	14 000	15 040 €
<b>PLH – étude pré-opérationnelle OPAH 2014-16</b>	09/02/2015	PACT ARIM	14 000	31 320 €
<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat de délégation de service public pour le Centre Aquatique de Falaise 2014-18</b>	01/12/2014	M. BESSONE	75 017	15 200 €
<b>Recherche de mécénat dans le cadre de la création du Mémorial des Civils dans la Guerre 2014-20</b>	24/12/2014	SERGE KIRSZBAUM CONSULTANT	75 005	<b>Part fixe :</b> - les 6 1ers mois : 2 500 € HT / mois - les 12 mois suivants : 1 500 € HT / mois <b>Part variable :</b> intéressement sur les sommes collectées

*Maîtrise d'œuvre*

<u>Objet</u>	<u>Date</u>	<u>Attributaire</u>	<u>Code postal</u>	<u>Montant HT</u>
Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un Mémorial des Civils en guerre 2014-11	29/09/2014	Groupement Millet-Chilou / Paolini Design / Ecola / AG2C / Babin / Roptin	14 000	448 140 €
Maîtrise d'œuvre Martinia 2014-12	29/08/2014	GUIMARD -PIERROT	14 700	37 500 €
Maîtrise d'œuvre pour la construction de 4 Ateliers-relais dans la zone « Expansia » 2014-13	31/10/2014	LASSER	14 700	56 000 €

## **2<sup>ème</sup> PARTIE**

### **LES ACTIONS ENGAGEES**

## 1/ Administration Générale, Finances et Piscine

En 2014, la Commission Administration Générale, Finances et Piscine s'est réunie 6 fois pour examiner les dossiers suivants.

### 11- Examen des demandes de subvention

La commission a examiné les demandes de subvention présentées par les différentes associations et qui ont fait l'objet d'un avis technique donné par les commissions compétentes.

Association	Montant en €
ACCES AU DROIT	1 000 €
AIPF	28 000 €
INITIATIVE CALVADOS	1 200 €
CCAS DE FALAISE	250 €
CHOREGE (pour le festival Danse de tous les sens)	5 000 €
ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS	7 500 €
ENSEMBLE A CORDES	1 200 €
HARMONIE COMMUNAUTAIRE DE FALAISE	8 000 €
HARMONIE COMMUNAUTAIRE DE POTIGNY	2 400 €
LES JARDINS D'ARLETTE	10 000 €
LES RESTOS DU COEUR	1 200 €
MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION CAENNAISE	43 300€
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE FALAISE	175 700 €
POISSON D'AVRIL	6 800 €
UDAF	1 700 €
USPF	235 000 €
VIT'ACTIF	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>530 250 €</b>

### *Définition d'un cadre pour l'octroi de subventions ponctuelles*

Dans le cadre de son principe de spécialité et de son budget annuel, sous réserve du vote du conseil communautaire, la communauté de communes attribue des subventions aux associations.

Certains membres de la commission des affaires culturelles souhaiteraient que la commission administration générale, finances, personnel et piscine examine la création d'une enveloppe financière destinée à des demandes ponctuelles effectuées en cours d'année.

A l'unanimité, la commission émet un avis défavorable à cette demande au motif que les décisions financières sont abordées et traitées par la commission administration générale, finances, personnel et piscine.

### 12- Débat d'orientations budgétaires (DOB)

#### *121) Introduction*

Le débat d'orientation budgétaire est placé sous une double inquiétude.

- D'une part, un contexte national extrêmement compliqué ;
- D'autre part, une situation locale délicate.

Dès lors, élaborer un budget dans ces conditions n'est pas une démarche aisée.

Au fil des années, une baisse significative des dotations est constatée et celle-ci sera amplifiée pour 2014 et 2015. Dans ce même temps, la programmation et réalisation des investissements peuvent poser des interrogations.

## 122) *Le contexte national*

De nombreux points ont été abordés.

### ☞ La cotisation foncière des entreprises

La loi pour 2014 instaure un nouveau barème de CFE minimum constitué de 6 tranches de base minimum au lieu de 3 tranches en 2013, correspondant à 6 tranches de chiffres d'affaires. Ce qui remet en cause la délibération prise par le Conseil Communautaire en septembre 2014 pour la modification de la tranche 2 à 10 000 €. En effet, la délibération prévoyait un montant de base minimum de 820 € alors que la loi prévoit une base de 500 €.

La Communauté de Communes devra donc appliquer cette réforme et subira une perte de recettes évaluée à 22 500 € par la Direction Régionale des Finances Publiques.

Au niveau des auto-entrepreneurs, la loi de finances rectificative prévoit une prorogation d'un an de l'exonération de CFE. Comme cette exonération doit être prise en charge à hauteur de 50% par les collectivités locales et EPCI, c'est une somme de 9 524 € qui devra être budgétée pour 2014.

### ☞ Valeurs locatives

Deux informations ont été communiquées à la commission.

#### ① Revalorisation des valeurs locatives

Pour 2014, le taux de revalorisation proposé est de 0,9%, soit le niveau de l'inflation constatée sur l'année écoulée.

#### ② Révision des valeurs locatives

Deux révisions sont en cours et concernent les valeurs locatives des locaux professionnels et les valeurs locatives d'habitation.

Le gouvernement a annoncé un report à 2016 de la mise en œuvre des nouvelles évaluations cadastrales des locaux professionnels. Ce retard aura une incidence sur les révisions des valeurs locatives cadastrales des locaux d'habitation qui ne pourront pas être mises en œuvre avant 2018.

### ☞ La cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

#### a) Rappel

La CVAE est un impôt local créé par l'article 2 de la loi de finances pour 2010. Elle constitue l'une des composantes avec la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la contribution économique territoriale (CET) qui a remplacé la taxe professionnelle.

#### b) Contexte

Les derniers chiffres communiqués font état d'une perte globale de 4,5% sur le produit total de la CVAE.

L'Association des Maires de France (AMF), dans un communiqué de presse du 26 novembre 2013, a demandé la mise en place d'un meilleur suivi de l'évolution de la taxe par les collectivités avec communication des versements effectués par les entreprises en temps réel, et non, comme c'est le cas actuellement un an après les premiers versements, et sans distinction des différents acomptes. En effet, après une hausse de +7,5% en 2013, les collectivités locales sont confrontées à une baisse qu'elles n'ont pu prévoir, faute d'informations suffisantes.

#### c) Montant 2014

Selon les premières estimations transmises par la Direction Régionale des Finances Publiques, la CVAE 2014 baissera d'environ 6 % pour s'établir à 571 713 €.

 Les concours financiers versés par l'état

① La Dotation Globale de Fonctionnement

La seule information en notre possession est la participation du bloc communal à l'effort de redressement des comptes publics. Ce dernier se traduira globalement par une prise en charge de 840 M€ et le calcul de la contribution se fera au prorata des recettes réelles de fonctionnement minorées de certaines charges.

② Le fonds de péréquation intercommunal et communal

Mise en place par l'article 144 de la loi de finances pour 2012, le FPIC a vocation à monter en charge. Ainsi, conformément aux orientations du pacte de confiance et de responsabilité établi le 16 juillet 2013 le montant continuera sa progression :

- 570 Millions d'€ en 2014
- 780 Millions d'€ en 2015
- 1 Milliard d'€ en 2016

**123) Le contexte local**

Trois points ont été abordés :

- les éléments financiers ;
- les projets 2014 ;
- les pistes financières et fiscales.

 Les éléments financiers

a) Le compte administratif 2013

	RESULTAT CA 2012	AFFECTATION OBLIGATOIRE ANNEE 2013	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESTE A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	-258 907,87		-358 139,91	Dépenses -2 197 €		-619 244,78 €
FONCTIONNEMENT	2 189 999,66	-258 907,87	444 822,65	Recettes 0 €		2 375 914,44 €

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013</b>	<b>2 375 914,44 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>619 244,78 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>1 756 669,66 €</b>
Total affecté au c/1068 :	<b>619 244,78 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013</b> Déficit à reporter (ligne 002)	<b>0</b>

b) Les ratios

Parmi les 10 ratios présentés, certains retiennent l'attention. Il s'agit des dépenses réelles de fonctionnement qui augmentent de 4,18 %, du produit des impositions directes qui évoluent de 1,62 %, des recettes réelles de fonctionnement qui s'accroissent de 2,78%, les

dépenses d'équipements brut qui passent de 5,16 €/habitant à 15,74 (Mémorial) et l'encours de la dette qui baisse de 11,5%.

### c) Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion constituent un très bon indicateur des finances locales puisqu'ils reflètent la santé financière de notre établissement.

Les résultats des soldes sont les suivants :

#### ① L'épargne de gestion

C'est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors travaux en régie) et les dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante, hors frais financiers.

- 2010 : 745 143 €
- 2011 : 801 252 €
- 2012 : 404 154 €
- 2013 : 510 468 €

#### ② L'épargne brute

C'est l'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. L'excédent, aussi appelé épargne brute, finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette.

- 2010 : 552 646 €
- 2011 : 780 963 €
- 2012 : 603 570 €
- 2013 : 619 975 €

#### ③ L'épargne nette

C'est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette. L'épargne nette constitue l'équilibre annuel et ne doit pas être négative.

- 2010 : 433 962 €
- 2011 : 540 504 €
- 2012 : 430 897 €
- 2013 : 347 517 €

La différence entre les chiffres de 2010-2012 correspond à la prise en compte des opérations d'ordre qui n'ont pas lieu d'être.

En conclusion, même si on observe un maintien positif des différents indicateurs, ils baissent constamment depuis 2012.

### d) L'encours de la dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'encours de la dette communautaire s'élève, pour le budget principal à 2 449 498 €. L'annuité de la dette s'élève à 376 982 €, soit une diminution de 0,94% par rapport à 2013.

- Capital 272 458 €
- Intérêts 108 084 €

#### Les projets 2014

Certains projets sont ponctuels et d'autres sont programmés sur plusieurs années.

Programmation annuelle :

Désignation	Coût global HT	Programmation 2014	Observations
<b>① Tourisme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mémorial des Victimes Civiles</li> <li>Aménagement locaux OTPF</li> <li>Manifestations 70<sup>ème</sup> anniversaire</li> </ul>	438 547 € 588 170 €	438 547 € 500 000 € 53 340 €	Recettes : 362 359 € Recettes : 470 501 € Recettes : 36 365 €
<b>② Equipements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Foyers Jeunes Travailleurs</li> <li>Fonds de concours USSY</li> <li>Programme Local de l'Habitat (PLH)</li> </ul>		423 000 € 100 000 €	
<b>③ Culture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Médiathèque Morteaux-Couliboeuf</li> <li>Gestion Grands bureaux Soumont-Saint-Quentin</li> </ul>	60 000 €	20 000 €	
<b>④ Centre Aquatique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation parking</li> <li>Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)</li> </ul>	50 000 € 6 500 €	50 000 € 6 500 €	Indispensable. Stationnement anarchique de plus en plus fréquent.
<b>⑤ Développement Economique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fin construction 4 ateliers</li> <li>Projet Méthanéa</li> </ul>		658 308 €	
<b>⑥ SCOT</b>		72 378 € TTC	
<b>⑦ Déchets ménagers</b> (versement budget annexe)		180 000 €	

#### Hypothèses financières et fiscales

Il y a deux façons d'envisager ces hypothèses qui peuvent s'avérer complémentaires :

- D'une manière générale mais qui va demander du temps, la nécessité et la volonté politique d'élaborer un pacte financier et fiscal entre la Communauté de Communes et les communes membres et la définition d'un projet de territoire.
- D'une manière ponctuelle, deux possibilités existent :

#### Mettre en œuvre les conclusions de l'étude ADELYCE

- o Améliorer la dynamique de la base brute
- o Mettre en place une politique d'abattements communautaires
- o Augmenter de manière coordonnée (communes + Communauté de Communes) les taux de TH et CFE en tenant compte de la capacité contributive des redevables
- o Mettre en place un taux de Taxe Foncière communautaire
- o Majorer les montants de Tascom

#### FPRIC : poursuivre, en 2014, la répartition du FPRIC votée en 2013, de manière dérogatoire :

- 55% pour la Communauté de Communes du Pays de Falaise
- 45% pour les communes

#### Conclusion

Plusieurs constats inquiétants :

- o une baisse prévisible de la CVAE,
- o une réduction de la CFE due à l'instauration d'une nouvelle tranche par le gouvernement et la poursuite de l'exonération de CFE des auto-entrepreneurs,
- o un prélèvement au niveau de la Communauté de Communes au titre de l'effort de redressement des comptes publics,
- o une baisse de la DGF,
- o une révision des valeurs locatives des professionnels et d'habitation reportée à 2016 et 2018.

### **13- Personnel territorial - mise en place du ticket restaurant**

#### *131) Cadre*

En application de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 70 et 71, les dépenses afférentes aux prestations d'action sociale sont devenues des dépenses obligatoires. Les collectivités territoriales et leurs établissements publics ont donc l'obligation d'offrir à leurs agents des prestations d'action sociale.

L'action sociale des collectivités locales au profit de leurs agents vient s'inscrire dans la liste des compétences reconnues par la loi aux collectivités territoriales, dans le cadre du renforcement de leurs compétences de gestion des ressources humaines.

Afin de respecter le principe de libre administration, la loi confie à l'assemblée délibérante le soin de fixer le type d'action ainsi que le montant des prestations que la collectivité ou l'établissement public souhaite engager au titre de l'action sociale.

#### *132) Dispositif*

L'action sociale est un outil de management et de gestion des ressources humaines. Elle contribue également à une amélioration sensible des conditions de vie des agents publics et de leur famille, notamment dans le domaine de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs.

Conformément à l'article 9 de la loi n°83 634 du 13 juillet 1983, l'attribution des titres restaurant entre dans le cadre légal des prestations d'action sociale, individuelles ou collectives, distinctes de la rémunération et attribuées indépendamment du grade, de l'emploi, de la manière de servir.

Le titre restaurant est un titre de paiement servant à régler une partie du repas et il représente une participation de l'employeur au déjeuner de ses salariés pendant les jours de travail.

Après une enquête interne, les agents de la Communauté de Communes sont très intéressés par ce dispositif. De plus, à l'heure où le point d'indice n'est plus revalorisé depuis 3 ans, la mise en place de cette action entraînerait une amélioration du pouvoir d'achat.

Deux simulations ont été réalisées :

- o L'une avec 10 tickets restaurant / mois / agent avec une valeur faciale de 5 €
- o L'autre avec 20 tickets restaurant / mois / agent avec une valeur faciale de 5 €

Après avoir pris connaissance du cadre et dispositif du ticket restaurant et des deux simulations, la commission donne un avis favorable à sa mise en place pour 20 tickets par mois par agent avec une participation de 50%. Coût financier pour la communauté de communes : 27 000 € / an.

## 14- Centre Aquatique du Pays de Falaise Forméo

### *141) Réouverture du centre – prise en charge des dépenses*

La commission est informée de la demande présentée par la société Récréa relative à la prise en charge, par la Communauté de Communes, des frais de réouverture du centre aquatique. Le montant s'élève à 13 924 € HT correspondant à des opérations liées à la publicité, communication, formation des salariés, petit matériel et mobilier, etc...

Après avoir examiné les éléments de la demande, la commission retient le montant de 3 187,53 € et fixe la participation de la Communauté de Communes à 50%, au titre d'un accord passé entre Messieurs Gasnier et Sergent, soit 1 594 € HT.

### *142) Analyse des bassins*

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Basse Normandie vient de nous communiquer le bilan 2013 des résultats des analyses effectuées au centre aquatique.

La conclusion de cet organisme est la suivante : « *Très bons résultats bactériologiques sur les 7 bassins. Quelques problèmes après la réouverture du mois de juillet mais tout est revenu normal* ».

## 15- Elaboration d'un pacte financier et fiscal

### *151) Choix d'un cabinet*

Lors de la réunion du 13 décembre 2013, la commission avait donné un avis favorable à la poursuite de l'opération qui a consisté à rechercher des cabinets spécialisés afin d'obtenir une proposition technique et financière.

Dans ce domaine, pour l'objet recherché, peu de cabinets sont susceptibles de traiter un tel dossier. Néanmoins, le cabinet BDO a transmis une offre qui s'élève à 15 000 € TTC.

La commission accepte la proposition du cabinet.

### *152) Synthèse du rapport*



Tel: 01 58 36 04 30  
Fax: 01 58 36 04 33  
www.bdo.fr

BDO France  
113, rue de  
l'Université  
75007 Paris

# Synthèse du rapport « Diagnostic Pacte financier et fiscal »

De : Alexandre Evin-Leclerc, BDO

A : Communauté de communes du Pays de Falaise

Date : 30 mai 2014

Nombre de page (y compris page de garde) : 4

## SOMMAIRE

1. OBJET DE LA COMMANDE
2. PRINCIPALES CONCLUSIONS RELATIVES A L'ANALYSE FINANCIERE DES COMMUNES
3. PRINCIPALES CONCLUSIONS RELATIVES A L'ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE
4. CONCLUSION GENERALE

\*\*\*\*\*

### 1. OBJET DE LA COMMANDE

La communauté de communes du Pays de Falaise (plus loin : CC PF) et les communes membres souhaitent se doter d'outils d'analyse partagés de manière à pouvoir effectuer les arbitrages budgétaires, financiers et fiscaux à l'échelle du territoire, tout en respectant le principe de libre administration des collectivités locales. Pour ce faire, elles ont fait appel au Cabinet BDO pour les assister dans cette démarche.

La communauté de communes constate en effet que les politiques budgétaires des villes et de l'intercommunalité sont de plus en plus liées et interdépendantes les unes des autres.

Dans ce contexte, un outil - prospectif et de gestion des risques - au service de la planification budgétaire, de l'allocation optimale de la ressource et de la régulation de la dépense publique du territoire est indispensable. Dans ce contexte, un outil - prospectif et de gestion des risques - au service de la planification budgétaire, de l'allocation optimale de la ressource et de la régulation de la dépense publique du territoire est indispensable. Une information financière partagée, d'atteindre 3 objectifs : maîtriser l'évolution des recettes et dépenses ; coordonner les politiques budgétaires et fiscales ; renforcer les capacités d'investissement.

La démarche initiée a pour finalité de :

- > Etablir un diagnostic budgétaire, financier et fiscal de la communauté de communes et des communes membres (Ensemble Intercommunal) sur la période 2010 - 2012 ;
- > Formaliser les enjeux financiers de la CC PF et des communes membres dans le cadre de l'élaboration du futur pacte financier et fiscal ;
- > Préparer la phase 2 : élaboration du pacte financier et fiscal et de formalisation de la trajectoire financière

### 2. PRINCIPALES CONCLUSIONS RELATIVES A L'ANALYSE FINANCIERE DES COMMUNES

**Un territoire aux réalités démographiques fortement contrastées.**

- La communauté de communes du Pays de Falaise compte 57 communes, réparties sur 4 cantons et totalise environ 27 100 habitants ; soit une moyenne de 475 habitants par commune. La ville centre de Falaise compte 8 605 habitants alors que plusieurs communes membres de l'EPCI totalisent moins de 50 habitants.
- On constate également un écart important de population entre la ville centre et la deuxième ville de la CC PF la plus peuplée (Potigny), soit 1 800 habitants. La commune de Falaise concentre 32% de la population de l'ensemble intercommunal ; 6 communes (Falaise, La Hoguette, Pont d'Oully, Morteaux Couliboeuf, Potigny et Ussy) concentrent 50% de la population du territoire intercommunal.

Des fondamentaux budgétaires sains et équilibrés mais un territoire « fiscalement pauvre » et une capacité d'investissement qui repose sur un nombre très limité de collectivités.

- Un résultat comptable de l'ensemble intercommunal relativement égal et stable d'un exercice à l'autre (de 2010 à 2012) ; le taux résultat comptable / produits totaux de fonctionnement est, respectivement pour les années 2010, 2011 et 2012, de 13,00%, 12,28% et 15,28%.
- En 2012, 4 villes contribuent à 50,46% du résultat comptable des 57 communes ; les communes de Falaise, Morteaux Couliboeuf, Pont d'Ouille. et Pontigny représentent respectivement 23,04%, 5,17%, 4,28% et 17,96% du résultat comptable.
- Ces 4 communes contribuent de manière significative (avec la CC PF) à l'effort d'équipement du territoire intercommunal.
- Le poids des différents postes budgétaires de la section de fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes, demeure stable pour la chacun des exercices analysés.
- Un rythme d'investissement constant, mais avec de très fortes disparités entre commune.
- Le poids du remboursement de la dette et des dépenses d'équipement évolue respectivement de 10% à 19% et de 82% à 56% entre 2010 et 2012 : est-ce un signe avant-coureur d'essoufflement en termes de capacité d'investissement de l'E.I. ?
- En 2012, 4 communes (Falaise, Jort, La Hoguette et Potigny) concentrent près des 2/3 des dépenses d'équipement (hors remboursement de la dette en capital).
- Les dépenses d'équipement sont donc concentrées sur un nombre limité de collectivités de l'ensemble intercommunal (c'est-à-dire la CCPF et entre 4 et 6 communes).
- Pour l'ensemble des communes, le taux de rigidité des dépenses (charges de personnel + contingents + frais financiers / total des dépenses de fonctionnement) est de 53% en moyenne sur les 3 derniers exercices : 50% des dépenses de fonctionnement sont donc difficilement compressibles.
- Pour l'ensemble des communes, le taux de dépendance aux ressources externes (dotations et flux financiers en provenance de l'EPCI) est de 37 % en moyenne sur les 3 derniers exercices.
- Un niveau global d'endettement relativement peu élevé : mais de nombreuses communes ont une très faible capacité d'investissement.

- De même, le territoire intercommunal est un territoire « fiscalement pauvre » : en moyenne, les communes affichent un effort fiscal, un potentiel financier par habitant et un niveau de revenu par habitant inférieur aux moyennes de la strate.
  - Une baisse de la DGF amorcée en 2014 dont les effets ont été relativement bien absorbés ; mais la poursuite de cette baisse en 2015 et son amplification à compter de 2016 (réduction de 11 milliards €).
  - Un FPIC en augmentation continue.
3. Principales conclusions relatives à l'analyse financière de la communauté de communes du Pays de Falaise
- Une structure financière saine et équilibrée : un résultat comptable en augmentation constante depuis 2010, mais qui connaît un net ralentissement en 2013 (augmentation significative du poste « Charges à caractère général »).
  - Une maîtrise des différents postes, tant en dépenses qu'en recettes de la section de fonctionnement.
  - Un rythme d'investissement erratique d'un exercice à l'autre.
  - Un potentiel fiscal de la CC PF inférieur à celui de la catégorie des CC à FPU.
  - Une dégradation du coefficient d'intégration fiscale (CIF) de la CC PF en raison d'une augmentation plus soutenue de la fiscalité des communes que celle de la CC PF ; un écart entre CIF de la CC PF et CIF de la catégorie qui se réduit tendanciellement.
  - Une DGF qui diminue régulièrement depuis 2010 (78,25 € DGF/habitant en 2009 contre 60,40 € en 2014).
  - Les fondamentaux budgétaires et financiers de CC PF lui permettent d'aborder dans de bonnes conditions l'exercice 2014. Toutefois, le tassement du résultat comptable, la dégradation continue de la DGF depuis 2010, la poursuite de la réduction des dotations en 2015 et amplifiée les années suivantes, expose le groupement :
    - > Soit, à niveau de services et effort d'investissement constant, à une dégradation lente et continue de son résultat comptable qui obèrera à moyen terme sa capacité à maintenir ce niveau de services et/ou rythme d'investissement ;
    - > Soit à un inévitable effet de ciseaux à court terme s'il accentue son effort d'équipement et/ou niveau de services ;
    - > Soit à une réduction de l'offre de services et/ou de l'effort d'investissement.
  - Une baisse de la DGF amorcée en 2014 dont les effets ont été relativement bien absorbés ; mais la poursuite de cette baisse en 2015 et son amplification à compter de 2016 (réduction de 11 milliards €).
  - Un FPIC en augmentation continue.

#### 4. CONCLUSION GENERALE

- Les fondamentaux budgétaires et financiers de l'Ensemble Intercommunal (57 communes et CC PF) lui permettent d'aborder dans de bonnes conditions l'exercice 2014.
- Toutefois, en raison :
  - > Du tassement du résultat comptable
  - > De la faible capacité d'investissement et d'endettement
  - > De la dépendance de l'Ensemble Intercommunal vis-à-vis de 4 à 6 communes et de la CCPF en termes de résultat comptable et de financement d'investissement
  - > Des réformes annoncées (baisse des dotations, introduction d'un coefficient intercommunal de mutualisation, ...) se traduisant par une réduction des ressources financières
- L'ensemble Intercommunal sera confronté à une contraction de son niveau d'épargne, en dépit d'une progression notable du FPIC.
- Il doit répondre à la question suivante : comment maintenir l'effort d'investissement de l'ensemble intercommunal, accompagner l'impact de la réduction des dotations sur les équilibres budgétaires et assurer les solidarités financières et territoriales ?

#### *153) Lancement de la 2<sup>ème</sup> phase*

La commission a pris connaissance des résultats de la première mission réalisée par le cabinet BDO dans le cadre de l'élaboration d'un pacte financier et fiscal.

#### Situation

Les constats suivants sont apparus :

- ① la gestion financière globale des 57 communes est saine, aucune situation préoccupante ;
- ② le territoire communautaire est pauvre fiscalement. L'opportunité de dégager des ressources nouvelles est très limitée ;
- ③ la baisse des dotations constitue des recettes en moins. La mise en œuvre, dès 2015, du coefficient de mutualisation qui récompensera les bons élèves et pénalisera les structures qui ne le respectent pas.

Pour faire face aux besoins de financements, comment procéder ?

- 1) identifier les projets d'investissement et les chiffrer ;
- 2) mettre en œuvre la mutualisation qui concernera, dans un premier temps, uniquement les fonctions supports (finances, ressources humaines, services informatique et juridique) ;
- 3) identifier les besoins des communes qui ne mutualisent pas mais qui seraient intéressées de le faire.

A partir de ce recensement, trois questions se posent :

- 1) Quel est le montant global d'investissements projeté ?
- 2) Nature des investissements portés par les communes de l'EPCI
- 3) Comment les finance-t-on ?

En fonction des réponses, impact sur le coefficient d'intégration fiscale.

En fonction du choix des investissements à effectuer et de la mutualisation éventuelle, doit-on ou non actionner le levier fiscal ?

## Objet de la deuxième phase

Sur la base du diagnostic effectué en phase n°1, la CCPF a confié à BDO la prestation suivante :

- Identification des principaux projets de la CCPF et des communes membres avec évaluation de l'investissement et du fonctionnement puis détermination sur l'équilibre budgétaire des collectivités ;
- Dans le cadre de la mise en place d'un schéma de mutualisation, détermination de l'impact de la réduction des dotations (DGF) et de l'introduction du coefficient intercommunal de mutualisation (CIM) sur le niveau des ressources des communes et de la CLPF ;
- Elaboration d'une prospective financière à l'échelle de l'ensemble intercommunal et formalisation des leviers d'actions ;
- Formalisation du pacte financier et fiscal.

Les modalités de travail incomberont à deux commissions :

- d'une part, la commission administration générale, finances, personnel et piscine sera chargée de l'identification et du chiffrage des projets ;
- d'autre part, la commission « Réforme territoriale et Mutualisation » sera chargée de coordonner les travaux de mise en place d'un schéma de mutualisation.

Pour réaliser cette étude, le calendrier sera très court :

- début des travaux : début septembre 2014
- remise du rapport final : fin décembre 2014

Avis favorable, à l'unanimité, de la commission.

## 16- Affaires culturelles

### *161) Festival de musique*

Suite à une demande de la commission des affaires culturelles relative à deux points, la commission administration générale, finances, personnel et piscine décide :

- d'une part, d'accorder une rémunération de 1000 € (au lieu de 500 € proposée par la commission des affaires culturelles) pour une commande de partition effectuée pour le festival 2013 ;
- d'autre part, décide d'apurer le déficit des années antérieures du festival.

### *162) Dossiers*

Trois dossiers sont abordés :

#### Subvention de la DRAC pour l'exposition la Grande Guerre

- Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays de Falaise, via médiathèque communautaire
- Objet : commémoration de la Guerre 1914 à 1918
- Projet : présenter, par année, par le biais d'exposition, la Grande Guerre
- Durée : 5 ans (2014 à 2018)
- Lieux : Falaise, Pont-d'Ouilly et Potigny
- Coût global : 7 400 € TTC
- Plan de financement :
  - Communauté de communes : 5 900 €
  - DRAC : 1 500 €

Avis favorable de la commission administration générale, finances, personnel et piscine.

## ☞ Abonnement aux ressources numériques de la Bibliothèque départementale de Prêt

### *Objet*

Depuis octobre 2012, la Médiathèque du Pays de Falaise s'est inscrite dans le projet d'expérimentation et de réflexion « ressources numériques en bibliothèque » lancé par la BDP.

L'opération s'intitule « *La Boite numérique, qu'est-ce que c'est ?* ».

Ce nouveau service, accessible de chez l'utilisateur ou à la médiathèque est offert gratuitement à tout habitant du territoire à partir du moment où il a une carte adulte d'emprunteur et à jour de cotisation.

### *Aspects financiers*

Le coût financier de l'expérimentation pour la BDP est d'environ 51 000 € pour 2 ans et 9 bibliothèques.

Ne pouvant assumer seule la totalité des coûts financiers, la BDP demande, à partir d'octobre 2014, une participation annuelle financière de 0,20 € par habitant aux structures qui souhaitent proposer cette offre au public.

Pour la Communauté de communes du pays de Falaise le montant financier s'élèverait à 5338,40 €.

Cette somme correspondra, pour la première année à une adhésion courant d'octobre 2014 à décembre 2015 (pour caler les adhésions sur une année civile).

Avis favorable de la commission administration générale, finances, personnel et piscine.

## ☞ Subvention pour la numérisation de cartes postales

Un fonds de 1814 cartes postales anciennes, représentant principalement le territoire du Pays de Falaise a été constitué au fil des années 80 et stocké.

Suite à un stage, il a été mis en évidence que ce fonds présentait un réel intérêt et qu'il méritait d'être valorisé par sa mise en ligne auprès de la population.

Pour ce faire, une demande de subvention a été faite auprès de la FRAB pour un montant de 7993 €.

Avis favorable de la commission administration générale, finances, personnel et piscine.

## **17- Election d'un vice-président**

Suite au renouvellement du conseil communautaire et à l'élection du Président de la commission, il convient de procéder à la désignation d'un vice-Président.

Seul candidat déclaré, Monsieur Kevin DEWAELE (Maire de Vignats) est élu à l'unanimité, moins une abstention.

## **18- Fiscalité communautaire**

### *181) Information sur la fiscalité communautaire*

Une information complète a été faite aux membres de la commission relative à la fiscalité locale directe ainsi qu'aux dotations perçues par la communauté de communes.

Pour information, voici les états exhaustifs.

Désignation	Assiette	Imposition
CFE <sup>(1)</sup>	Valeur locative du local économique	Taux de CFE voté par le Conseil communautaire
CVAE <sup>(1)</sup>	Valeur ajoutée produite par l'entreprise	Taux national de 1.5 % dont 26.5 % revient à la CdC, soit 0.3975 %
IFER <sup>(1)</sup>	Puissance de l'installation productrice d'énergie (éolienne, barrage hydraulique, transformateurs)	Tarif national par nature d'installation, avec clé de partage entre la CdC et le Département
TASCOM <sup>(1)</sup>	Surface totale de vente supérieure à 400 m <sup>2</sup>	Tarif national en fonction du CA annuel au m <sup>2</sup> , de la superficie et de l'activité. Possibilité de majoration pour l'EPCI

<sup>(1)</sup> Lexique :

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises  
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises  
IFER : Impôts forfaitaires sur les Entreprises de Réseau  
TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales  
Contribution économique territoriale (CET) = CFE + CVAE.

☞ Les Produits économiques prélevés par la Communauté de communes

Désignation	2012 (*)	%	2013 (*)	%	2014	%
CFE	818 853 €	45 %	869 529 €	47 %	1 018 584 €	50 %
CVAE	616 755 €	34 %	611 165 €	33 %	604 716 €	30 %
IFER	161 554 €	9 %	161 554 €	9 %	170 802 €	8 %
TASCOM	207 487 €	12 %	207 487 €	11 %	221 663 €	12 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 804 749 €</b>	<b>100 %</b>	<b>1 846 735 €</b>	<b>100 %</b>	<b>2 015 765 €</b>	<b>100 %</b>

(\*) réel

Remarques :

- Augmentation régulière du produit de la CFE, surtout en 2014
- La TASCOM indiquée constitue le produit brut. L'Etat récupère le produit de la Tascom 2011 (164 966 €) au travers de la DGF.
- La Contribution Economique Territoriale (CFE + CVAE) représente entre 2012 et 2014 de 79 à 80% des produits économiques.

☞ Poids des produits économiques dans le total des ressources fiscales de la communauté de communes

Désignation	2012		2013		2014	
	En €	En %	En €	En %	En €	En %
CFE	818 853 €	45	869 529	47	1 018 584	50
CVAE	616 755 €	34	611 165	33	604 716	30
IFER	161 554	9	161 554	9	170 802	8
TASCOM	207 487	12	207 487 (2)	11	221 663	12
<b>TOTAL Produits Economiques</b>	<b>1 804 749</b>	<b>57.4 %</b>	<b>1 846 735</b>	<b>57.3 %</b>	<b>2 015 765</b>	<b>58.7 %</b>
TH	1 248 946	39.7 %	1 284 571		1 325 833	
TFB	0	0.0 %	0		0	
TFNB	44 131	1.4 %	44 588		45 185	
TAFNB	45 524	1.4 %	45 114		43 553	
<b>TOTAL Produits Ménages</b>	<b>1 338 191</b>	<b>42.6 %</b>	<b>1 374 273</b>	<b>42.7 %</b>	<b>1 414 571</b>	<b>41,3 %</b>
<b>Total général</b>	<b>3 142 940</b>	<b>100</b>	<b>3 221 008</b>	<b>100</b>	<b>3 430 336</b>	<b>100</b>

 Dynamique de la fiscalité intercommunale depuis la réforme de 2011

Produits fiscaux de la CCPF	2010	2011	2012	2013*	2014*
TH		1 194 268	1 248 946	1 284 571	<b>1 325 833</b>
TFB		0	0	0	0
TFNB		43 441	44 131	44 588	<b>45 185</b>
TFNB additionnelle		45 524	45 114	43 553	44 907
CFE (ou TP – prélèvt FT) en 2010	2 764 748	786 745	818 953	869 529	<b>1 018 584</b>
CVAE		581 895	616 755	611 165	604 716
IFER		148 027*	161 554	161 554	170 802
Produit TaSCOM		190 002	207 487	207 487	221 663
Prélèvement TaSCOM (sur DGF)		-164 966	-164 966	-164 966	- 164 966
Allocations comp.	75 284	167 107	163 378	151 235	141 795
DCRTP/GIR	0	-104 145	-139 903	-139 903	- 143 153
<b>TOTAL</b>	<b>2 840 032</b>	<b>2 915 827</b>	<b>3 001 449</b>	<b>3 068 812</b>	<b>3 265 366</b>
Evolution	<b>14.3 %</b>	<b>2.7 %</b>	<b>2.9 %</b>	<b>2.2 %</b>	<b>6,40 %</b>

\* notifié

Observations :

La dynamique des produits (+ 12 % entre 2011 et 2014) est davantage portée par les impôts économiques que par les impôts ménages.

A noter que le dynamisme des produits (économiques et ménages) est entravé par la baisse des allocations compensatrices et l'ajustement à la hausse du prélèvement GIR (garantie individuelle ressource).

*182) Les dotations*

Désignation	2010	2011	2012	2013	2014
DGF	1 242 489	1 192 452	1 119 199	1 071 743	<b>988 699</b> <sup>(2)</sup>
Dotation de compensation	868 706	732 944 <sup>(1)</sup>	722 309	709 058	701 357
Coefficient Intégration Fiscale	0,371594	0,38615	0,368697	0,352463	<b>0,356046</b>

<sup>(1)</sup> la dotation de compensation (réforme Strauss Kahn sur la part salaires) est minorée du produit de la taxe sur les surfaces commerciales qui était perçu, préalablement, par l'Etat.

<sup>(2)</sup> la baisse de la DGF entre 2013 et 2014 (- 83 044) est due, pour une grande partie (76 370) à notre contribution au redressement des finances publiques.

Par ailleurs, la baisse de la DGF est aussi imputable, pour partie, à une augmentation de la fiscalité communale qui, de ce fait, entraîne une diminution du coefficient d'intégration fiscale communautaire.

Conclusion :

*La présentation et l'analyse des différents tableaux indiquent clairement que la fiscalité communautaire repose principalement sur la cotisation foncière des entreprises. La progression constatée au fil des exercices est le seul fait de l'évolution des bases, la CCPF n'ayant jamais augmenté son taux depuis la mise en place de la taxe professionnelle unique et la réforme de la taxe professionnelle.*

*Ce constat pose, une nouvelle fois, une question déjà évoquée à de nombreuses reprises : afin de faire face aux investissements réalisés et futurs, la fiscalité communautaire doit-elle dépendre du dynamisme économique ? Cette interrogation appelle plusieurs réponses :*

1. *comme nous l'avons examiné, la fiscalité communautaire comprend 58,7% de produits économiques et 41,30% de produits ménages. S'agissant de services à la population, est-il normal de faire supporter investissement et fonctionnement par les entreprises ?*
2. *les conclusions de l'étude réalisée par Adelyce évoquent plusieurs pistes de réflexions avant de recourir à l'augmentation de la fiscalité :*
  - *améliorer la dynamique de la base brute des valeurs locatives ;*

- *mettre en place une politique d'abattements communautaires ;*
- *augmenter, de manière coordonnées (communes + communauté de communes), les taux (TH et TF) en tenant compte de la capacité contributive des redevables ;*
- *majorer les montants de TASCOM (actuellement à 1)*

## **19- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)**

### *191) Analyse du fichier des redevables*

#### Définition

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) est un impôt et une des composantes du nouveau panier fiscal qui a remplacé la taxe professionnelle.

Les commerces exploitant une surface de vente au détail supérieure à 400 m<sup>2</sup> et réalisant un chiffre d'affaires hors taxe de plus de 400 000 €, sont soumis à la taxe. Celle-ci est déductible du résultat fiscal de l'entreprise.

#### Contexte

L'analyse du fichier TASCOM 2013 a mis en évidence que certains redevables de l'impôt n'effectuaient pas de déclaration annuelle. Comme aucun contrôle n'est exercé par la Direction Régionale des Finances Publiques, le montant exact des taxes est inconnu. D'où un manque à gagner évident pour notre établissement.

#### Proposition

Pour pallier à ce problème, la commission s'est déclarée favorable pour confier à une société spécialisée, par convention, la recherche des surfaces commerciales assujetties à la TASCOM. La société se rémunère, le cas échéant, sur les gains potentiels, à hauteur de 23%.

### *192) Démarche communautaire*

#### Rappel

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) qui s'est substituée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, à l'ancienne taxe d'aide au commerce et à l'artisanat (TACA) est désormais recouvrée par les services des impôts des entreprises ou par la Direction des grandes entreprises (DGE), en lieu et place du régime social des indépendants. Ce transfert est intervenu dans le cadre des nouvelles règles d'affectation des ressources aux collectivités territoriales mises en œuvre à l'occasion de la suppression de la taxe professionnelle.

Les obligations de déclaration et de paiement de la TASCOM doivent être accomplies avant le 15 juin de chaque année auprès des services de la Direction Générales des Finances Publiques.

#### Démarche

Par une décision du 4 juillet 2014, la commission administration générale, finances, personnel et piscine s'est déclarée favorable pour confier à la société L2B la recherche des surfaces commerciales assujetties à la TASCOM.

Après vérification du listing SIE et croisement des informations, il s'avère qu'un certain nombre d'entreprises n'effectuent pas de déclaration alors qu'elles sont assujetties.

Il est encore prématuré d'évaluer le manque à gagner pour la communauté de communes alors que les recherches sont actuellement en cours. Ce qu'il faut savoir, c'est que les entreprises assujetties qui n'ont pas effectué de déclaration seront taxées sur 3 ans (année N+2 années antérieures).

## **20- Budgets annexes**

### ***201) Définition***

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit mais votés par le conseil communautaire, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (assainissement, déchets ménagers, économie, etc...).

Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer ses comptes.

### ***202) Problématique***

Le salaire des agents communautaires est comptabilisé, en totalité, au chapitre 012 du budget principal de la communauté de communes.

Or, dans le cadre de leurs missions, certains agents (comptabilité, service juridique, ressources humaines, etc...), interviennent au cours de l'année pour des missions incombant aux budgets annexes. Dès lors, il est normal que la valorisation des interventions de ces agents soit supportée et remboursée par les budgets annexes correspondants au budget principal.

### ***203) Décision***

A l'unanimité, la commission reconnaît le bien-fondé de la question et entérine le fait que les budgets annexes supportent les services rendus par le budget général. C'est une réponse d'équité et de bonne gestion.

## **21- Appel à manifestation d'intérêt**

Le Gouvernement a décidé de lancer, en juin 2014, un programme expérimental pour la revitalisation des centres-bourgs. Celui-ci vise 3 objectifs :

- Dynamiser l'économie des bassins de vie ruraux et périurbains, en développant des activités productives et résidentielles ;
- Améliorer le cadre de vie des populations, en offrant notamment des logements de qualité et un meilleur accès aux services de proximité ;
- Accompagner la transition écologique des territoires et limiter l'artificialisation des sols liée à l'étalement urbain.

Ce programme s'adresse à des territoires intercommunaux dotés de bourgs de moins de 10 000 habitants exerçant des fonctions de centralité structurantes. Suite à un repérage régional, la ville de Falaise a été identifiée.

Les services de la Communauté de communes et de la ville de Falaise se sont rencontrés et concertés pour définir les axes retenus et la stratégie à mettre en place. Le dossier de candidature devait être adressé avant le 12/09/2014, accompagné d'un courrier commun.

Avis favorable de la commission administration générale, finances, personnel et piscine.

## **22- Dossier grands bureaux à Soumont St Quentin**

### ***221) Rappel***

Exploitées depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, les mines de Soumont Saint Quentin ont laissé leur empreinte non seulement dans le paysage mais également dans la mémoire locale. Le bâtiment des grands bureaux, construit en 1913, de par son histoire, ses caractéristiques architecturales et son implantation stratégique est véritablement emblématique de la mémoire minière du bassin.

Après que le syndicat Intercommunal du bassin minier (Potigny, Saint Germain le Vasson et Soumont Saint Quentin) se soit porté acquéreur du bâtiment, de nombreuses études ont eu pour objectif de définir un projet d'aménagement. Finalement, les partenaires se sont accordés sur l'occupation de cet espace par une valorisation de la mémoire minière et un espace culturel dédié d'une part à l'enseignement de la musique, et, d'autre part, à l'expression culturelle et artistique.

### *222) Définition des besoins*

Le bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage, et d'un immense grenier pour une superficie totale de 412 m<sup>2</sup>.

La définition des besoins pour les activités culturelles est en cours de réalisation par la commission des affaires culturelles.

Cependant, après une visite sur place, il paraît évident que l'école de musique communautaire et l'harmonie n'occuperont pas la totalité des espaces et que d'autres activités devront être recherchées. A première vue, sous réserve de l'étude engagée au sein de la commission, la moitié des locaux serait occupée par ces deux services.

### *223) Aspects financiers*

L'équilibre financier de l'opération a été réalisé par un emprunt de 350 000 € au taux fixe de 2,54%.

Le montant de l'annuité est de 22 536,41 €, à échéance du 05/09/2014.

Lors du bureau exécutif du 3 septembre 2014, il a été proposé que la communauté de communes prenne en charge 50% du montant de l'annuité, soit 13 000 €, sous la forme d'un loyer.

La commission administration générale, finances, personnel et piscine accepte, à l'unanimité, cette proposition financière.

Concernant les charges de fonctionnement, rien n'a encore été arrêté.

### **23- Mémorial des civils dans la seconde guerre mondiale - Répartition financière entre la communauté de communes et la ville de Falaise**

La présentation du dossier est assurée par Monsieur Eric MACE qui rappelle les grands axes du dossier et évoque les aspects financiers de l'opération.

L'information principale est la répartition financière de l'opération.

Lorsque le sujet avait été abordé le 13 décembre 2013, Monsieur Macé indiquait deux éléments :

- d'une part, l'absence d'estimation précises sur le montant des travaux puisqu'il fallait attendre l'APD pour avoir des chiffres ;
- d'autre part, l'absence de décision des financeurs potentiels (Etat, Conseils Régional de Basse Normandie et Général du Calvados).

Dans ce contexte, Monsieur Macé proposait une répartition de financement de la manière suivante :

Désignation	Communauté de communes	Ville de Falaise
Muséographie	70 %	30%
Acquisition du bâtiment	70 %	30 %
Aménagement place des Bercagnes	30 %	70 %
Aménagement porte du Château	0	100 %
Aménagement place Guillaume le Conquérant	0	100 %

Par rapport à ce tableau, Monsieur Macé précisait trois points :

① l'acquisition du bâtiment, auprès du Conseil Général du Calvados, a coûté 500 000 €. La ville propose une réduction de 30 % à la communauté de communes ;

② l'aménagement de la place des Bercagnes est répartie entre la communauté de communes (30%) et la ville (70%) ;

③ l'aménagement de la porte du château et de la place Guillaume le Conquérant, voiries municipales, restent à l'entière charge de Falaise.

Aujourd'hui, le contexte de l'opération a évolué. Non seulement on connaît le montant des travaux (4 100 000 €) mais les financeurs potentiels se sont engagés financièrement pour 2 100 000 €. Comme la ville a décidé de participer à hauteur de 50 %, au lieu de 30%, il reste 1 000 000 € à la charge de la communauté de communes.

Lors du débat qui s'est engagé, Monsieur Macé rappelle « que la ville s'engage à réaliser les travaux de voirie liés à l'aménagement de la place des Bercagnes et de la porte du château. L'étude demandée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) n'étant pas terminée, la place Guillaume le Conquérant, hormis quelques points, ne sera pas aménagée pour l'instant ».

Madame Hinard s'interroge « sur le montant des aléas. Il s'agit d'un pourcentage (en général 5%) du montant des travaux, évalués par l'architecte ».

Une question est posée : « quel est l'intérêt d'acquérir un bâtiment qui restera immobilisé à vie, à moins qu'il ne soit loué à l'exploitant du mémorial ? »

Monsieur Macé répond « que le bâtiment rentrera dans le patrimoine communautaire. En qualité de maître d'ouvrage, il est logique que la communauté de communes acquiert l'immeuble au prix de 500 000 € ».

Monsieur de Brossard suggère « d'étudier une formule qui ne conduise pas forcément à la propriété. Payer un loyer est une chose, acheter en est une autre. Un loyer est une somme régulière, récurrente et, compte tenu des années qui se préparent pour la communauté de communes, ce n'est pas forcément une bonne solution d'acheter ».

Si acquisition il y a, la question est de savoir comment sera financé le bâtiment. Si on emprunte, on alourdira le bilan de notre établissement de 500 000 €. Si on réfléchit à une autre formule à coût équivalent, on peut avoir des formules beaucoup plus légères de présentation financières. Ce qui me paraît important pour l'avenir car les comptes de la communauté de communes ne vont pas s'améliorer ».

Monsieur Duclos ajoute « qu'un loyer pèse moins qu'un emprunt si le coût est identique ».

Monsieur Macé consent « à ce que cette hypothèse soit étudiée mais demande si une solution sera trouvée dans le temps imparti puisque des décisions doivent être prises avant la fin de l'année ».

Monsieur de Brossard indique « qu'il ne faut pas partir d'un prix au m<sup>2</sup> mais partir du prix du bâtiment et remonter à un loyer. Ce qui est totalement différent ».

Monsieur Macé fait observer « que le loyer correspond aussi à une recette permettant à la ville de réaliser ses travaux d'aménagement. La ville doit retomber sur ses pieds et éviter d'emprunter ».

Monsieur Maunoury signale « que la version présentée au conseil municipal est différente de celle présentée en commission administration générale. Quid de l'aménagement de la place Guillaume le Conquérant en terme de financement. Le jour où l'opération sera à faire, quelle répartition financière entre la ville et la communauté de communes ? 50 – 50 ou une autre répartition ?

Monsieur Macé répond « que la place Guillaume le Conquérant ne pourra être réalisée avant 2017. Il y aura des aménagements ponctuels qui permettent le fonctionnement du Mémorial, le Château et l'Office de Tourisme. Mais la notion d'aménagement global ne pourra être envisagée d'ici 2017 car nous ne disposons pas encore de l'étude du CAUE. L'estimation financière est à la louche et on ne peut pas, sur le principe, établir une convention. Le plus important, c'est de travailler sur la parcelle, le bâtiment et sur l'accès parking. Lorsqu'on aura établi le coût de la place Guillaume le Conquérant, on verra. Pour moi, il fallait dissocier le projet Mémorial de celui de l'aménagement de la Place ».

Monsieur Maunoury évoque « la théorie des petits bouts... On était à 4 000 000, à 4 100 000 €, 4 600 000 €. Quelle est exactement la situation ? Au niveau global, si on ajoute 600 000 € pour l'aménagement de la place Guillaume le Conquérant, on arrive à 5 200 000 €. Il faut un peu de clarté sur ce dossier qui évolue sans cesse. Qui va payer ? Est-on à 50-50 ou sur une autre répartition ... ?

Monsieur Macé répète « qu'il est impossible, aujourd'hui, de connaître exactement le coût global de l'aménagement de la place. On ne peut pas discuter de quelque chose qui n'est pas encore évalué ».

Monsieur de Brossard résume « que la philosophie du projet, aujourd'hui, c'est 50-50, hors bâtiment. Et la participation de la communauté de communes s'arrête là ».

Monsieur Macé confirme « ces propos ».

Madame Hinard revient « sur la proposition de la mise en place d'un contrat de location. Deux choses doivent être évoquées :

- d'une part, un alourdissement de la section de fonctionnement ;
- d'autre part, un musée ne rapporte jamais d'argent et il est souvent en déficit. Le budget sera donc équilibré par le versement d'une subvention d'exploitation de la communauté de communes ».

Monsieur de Brossard répond « que l'exploitation est à la charge du délégataire ainsi que son éventuel déficit ».

Madame Hinard réagit « en indiquant que l'on voit bien comment cela se passe avec le centre aquatique du pays de Falaise, Forméo ».

Ces propos entraînent la réaction de Messieurs Macé et Cassiaux qui précisent « que le contrat de DSP a toujours été respecté et que la communauté de communes n'a jamais dérogé au montant de la subvention allouée. Les investissements prévus ont été réalisés et assurés par les parties, en l'occurrence le délégataire au titre du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) et la communauté de communes dans le cadre de ses engagements pris et votés par le conseil communautaire. En dehors de ces points, aucune contribution n'a été versée au délégataire ».

Monsieur Cassiaux revient « sur le système de la location financière qui pourrait entraîner quelques problèmes :

- d'abord, le montant d'un éventuel loyer à verser à la ville de Falaise. Celui-ci permettrait à la ville de Falaise de réaménager la place Guillaume le Conquérant et de couvrir l'annuité d'emprunt,
- ensuite, les travaux chez autrui. N'étant pas propriétaire, la communauté de communes entreprendrait des travaux chez autrui. C'est une situation inconfortable et lourde de conséquences. A éviter, si possible. Par ailleurs, quelle serait la position des financeurs s'ils apprenaient que le maître d'ouvrage de l'opération n'est pas le propriétaire du bâtiment,
- enfin, les travaux de grosses réparations. Normalement, la charge en incombe au propriétaire. Quelle serait la position de la ville de Falaise si des travaux lourds

devaient être entrepris ? la ville pourrait, aussi, exiger, dans le cadre d'une convention, que la communauté de communes s'exécute. Dès lors, pourquoi ne pas devenir acquéreur et éviter ces problèmes ? »

Sous réserve que le mode de la location financière soit examiné, la commission se prononce favorablement (- 2 abstentions) sur le financement de l'opération et l'acquisition du bâtiment.

#### **24- Locaux Communauté de communes**

##### *241) Rappel*

Actuellement, la communauté de communes loue des locaux appartenant à la ville de Falaise. D'une superficie globale de 335 m<sup>2</sup>, le bâtiment comprend 9 bureaux, deux salles de réunion, un lieu de vie et un local destiné aux archives.

Par ailleurs, 4 bungalows ont été acquis mais cela reste très insuffisant pour faire face aux recrutements des nouveaux collaborateurs et accueillir les permanences.

Le dossier a été évoqué dans différentes instances et plusieurs élus sont intervenus pour demander la recherche de locaux plus adaptés.

Après une consultation lancée auprès des agences immobilières et autres partenaires, une piste a été trouvée : celle des bureaux de la SNER qui a déménagé à SAINT ANDRE SUR ORNE.

##### *242) Locaux SNER*

Les bureaux sont libres.

Les caractéristiques de cet immeuble sont les suivantes :

- Superficie totale : 512,43 m<sup>2</sup>
  - Rez-de-chaussée : 256,81 m<sup>2</sup>
  - 1<sup>er</sup> étage : 255,62 m<sup>2</sup>
- Année de construction : 1991
- Energie : gaz de ville
  - Montant des charges annuelles : 1934,40 € TTC
- Cloisons modulables
- Electricité et informatique refaits à neuf
- Places de parking : 25 places
- Possibilité d'extension
- Accès sécurisé

##### *243) Conditions financières*

Deux possibilités :

- location : loyer 45 000 € HT / an
- acquisition : 600 000 €

##### *244) Locaux*

Monsieur Eric Macé s'interroge « sur les raisons qui nous amènent à ne pas voter ? Vouloir nous faire prendre une décision sans que les élus et les techniciens (Maurice BENAYA et Dimitri BOUQUET) n'aient vu les locaux est anormal. Lorsque les visites se seront déroulées, le sujet sera réexaminé par la commission.

#### **25- CLIC : Participation financière**

La commission administration générale, finances, personnel et piscine donne un avis favorable à la participation financière de la communauté de communes destinée au recrutement d'un agent d'accueil à 25%.

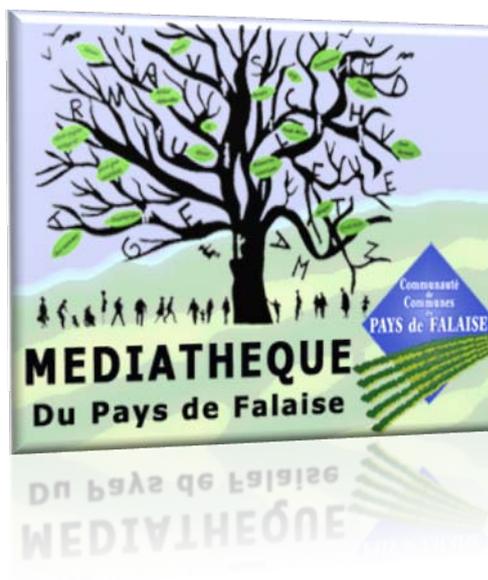
## 26- Centre aquatique : renouvellement de la délégation de service public

Avis favorable de la commission administration générale, finances, personnel et piscine pour le lancement d'une consultation destinée à aider la communauté de communes dans le déroulement de la procédure de renouvellement de la DSP.

## 27- Portage repas à domicile : acquisition d'un véhicule

L'acquisition d'un véhicule est reportée à 2015 lors de l'examen du budget primitif.

## **2/ Affaires Culturelles**



La commission des affaires culturelles s'est réunie les 17 janvier, 2 juin, 22 septembre, 12 décembre sous la présidence de Monsieur Thierry DUBOST.

## 21- Ecole de Musique du Pays de Falaise

### *210) Inscriptions rentrée Septembre 2014*

Les inscriptions administratives ont été reçues dans la période du 28 août au 3 Septembre sur tous les sites de l'école communautaire de musique.

Les inscriptions en cours collectifs ont été reçues dans la période du 3 au 6 Septembre.

Les inscriptions en cours individuels ont été reçues du 4 au 6 septembre.

### *a) Tableau des effectifs élèves (entre parenthèses le chiffre de l'année dernière)*

Pour l'année 2014 - 2015, l'école a reçu 362 (365) élèves répartis de la façon suivante :

	Total	CDC	Hors CDC
Inscrits	362(365)	339(332)	23(33)
Soit	100%	96.7%(91%)	6.3%(9%)



*b) Nombre de classes*

☞ 7 classes d'éveil,

	Falaise	Potigny	Morteaux-Couliboef	Pont-d'Ouilley
Eveil 1 (4 à 5 ans)	11	4		
Eveil 2 (5 à 6 ans)	13	4		
Eveil CP (6 à 7 ans)	13			
Eveil Morteaux (classe unique)			7	
Eveil Pont-d'Ouilley (classe unique)				Création périscolaire

☞ 26 classes de formation musicale,

Niveau	Nombre d'élèves
Im1 (1 <sup>ère</sup> année)	54
Im2 (2 <sup>ème</sup> année)	55
Im3 (3 <sup>ème</sup> année)	43
Préparatoire 1 (4 <sup>ème</sup> année)	24
Préparatoire 2 (5 <sup>ème</sup> année)	28
Elémentaire 1 (6 <sup>ème</sup> année)	17
Elémentaire 2 (7 <sup>ème</sup> année)	12
Moyen (8 <sup>ème</sup> année)	8

☞ 3 classes de formation musicale adultes.

Adultes 1 <sup>ère</sup> année	5
Adultes 2 <sup>ème</sup> année	6
Adultes 3 <sup>ème</sup> année	2

☞ 20 classes de formation instrumentale.

Instrument	Nombre élèves
Hautbois	10
Clarinette	30
Accordéon	7
Saxophone	19

<b>Trompette</b>	<b>13</b>
<b>Trombone</b>	<b>12</b>
<b>Percussion</b>	<b>19</b>
<b>Violon</b>	<b>23</b>
<b>Violoncelle</b>	<b>9</b>
<b>Contrebasse</b>	<b>6</b>
<b>Piano</b>	<b>39</b>
<b>Guitare</b>	<b>32</b>
<b>Flûte traversière</b>	<b>24</b>

☞ Un atelier percussions africaines accueille 8 élèves



### *c) Les antennes*

Les antennes de Morteaux-Couliboeuf et de Pont-d'Ouilly bénéficient chacune de 4 heures de cours dispensés comme le prévoyait le projet initial. Les cours ont été dispensés le lundi et mardi à Pont-d'Ouilly et le mercredi et samedi à Morteaux-Couliboeuf.

<b>Cours</b>	<b>Antenne de Morteaux-Couliboeuf</b>
<b>Eveil</b>	<b>7</b>
<b>Im1</b>	<b>7</b>
<b>Im2</b>	<b>9</b>
<b>Im3</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

<b>Cours</b>	<b>Antenne de Pont-d'Ouilly</b>
<b>Eveil péri scolaire</b>	<b>Tranches de 10 à 15 élèves</b>
<b>Im1</b>	<b>4</b>
<b>Im2</b>	<b>4</b>
<b>Chorale périscolaire</b>	<b>Tranche de 10 à 15 élèves</b>
<b>TOTAL</b>	<b>selon périscolaire</b>

Effectif satisfaisant à Morteaux-Couliboeuf. Pont-d'Ouilly a vu la mise en place de 2 cours périscolaire. Le retour des enseignants quant à la pertinence du projet reste très réservé. Passer d'un groupe de cm2 à un groupe de petite section met à mal l'efficacité de la pédagogie, la polyvalence des enseignants ayant quand même des limites.

### *211) Musique et handicap*

L'école communautaire de musique se veut ouverte à tous. Elle accueille tout naturellement les enfants des parents qui en font la demande et essaie de s'adapter aux différences de chacun en fonction des places disponibles. Les enfants handicapés y sont les bienvenus et intègrent en fonction de leurs capacités soit un enseignement classique, soit un enseignement personnalisé. L'école accueille 4 enfants handicapés directement en cours individuel dans la classe de Camille Nicolas. Des ateliers ont été mis en place en partenariat avec l'IME de Falaise.



## 212) Intervention en milieu scolaire



### Sur Falaise

L'école de musique met traditionnellement à disposition 1 intervenant pour épauler les enseignants des deux écoles primaires de Falaise lors de la préparation de projets musicaux. Ces projets sont déposés à l'inspection en début d'année et font l'objet d'un arbitrage auprès de l'inspecteur, du conseiller pédagogique musique et du directeur de l'école de musique. Les projets retenus sont mis en œuvre par les professeurs des écoles avec l'aide des intervenants et éventuellement, comme cette année, d'un orchestre de l'école. Ainsi, cette année, les écoles de Falaise ont bénéficié de 5 heures d'intervention.

### ☞ Atelier Battucada

Suite à une demande de l'école primaire Bodereau, il a été créé un groupe de percussion brésilienne qui touche deux classes de CE, ceci  $\frac{3}{4}$  d'heure par semaine sur toute l'année. L'inspection a donné son accord et le projet a été mené à bien.



## 213) Chorale d'enfants



La chorale de Camille Nicolas accueille 16 élèves. Il n'est pas obligatoire de suivre les cours de formation musicale (solfège) pour pouvoir venir chanter dans cet ensemble ouvert à tous les enfants de 7 à 11 ans.

## 214) La pratique musicale encadrée

### ☞ Les orchestres

Les classes instrumentales débouchent sur une pratique collective encadrée, soit directement par le biais de l'école avec des cours de groupe (ces classes de chant ou d'orchestre sont dirigées par des professeurs de l'école de musique et relèvent directement de l'autorité du directeur) soit par le biais d'associations *loi 1901* émanant directement de l'école.

☞ Les effectifs

<b>Orchestres Rattachés à l'école</b>	<b>Orchestre à vent d'élèves</b> 38 membres	<b>Bigband de jazz</b> 19 membres	<b>Orchestre à cordes d'élèves</b> 15 membres	<b>Chorale d'enfants</b> 16 membres	<b>Atelier Percussions Africaines</b> 8 membres
<b>Direction</b>	<b>Vincent Plékan</b>	<b>Christophe Guilbert</b>	<b>Isaline Very</b>	<b>Camille Nicolas</b>	<b>Gilles Le Cossec</b>

<b>Orchestres loi 1901 rattachés à l'école de musique et ouverts aux musiciens amateurs extérieurs à l'école</b>	<b>Harmonie communautaire de Falaise – 61 membres</b> (élèves de l'école -30)	<b>Harmonie communautaire de Potigny – 53 membres</b> (élèves de l'école – 25)	<b>Orchestre à cordes -21 membres</b> (élèves de l'école – 10)
<b>Direction</b>	<b>Christophe Guilbert</b>	<b>Christophe Louail</b>	<b>Christophe Béguin</b>

Concernant les orchestres associatifs également encadrés musicalement par des enseignants de l'école, les musiciens bénéficient de tarifs préférentiels s'ils sont élèves de l'Ecole de musique. Ces orchestres sont ouverts à tous les musiciens amateurs même s'ils ne sont pas élèves dans notre école.

Il est important de préciser que les orchestres rattachés à l'école communautaire sous forme associative n'en sont pas moins des émanations musicales de l'école et sont, à ce titre, indissociables de l'Ecole de musique. Participant à la vie musicale de nos communes, ils sont un lieu de rencontre et permettent aux musiciens amateurs de la CdC de pratiquer la musique en bénéficiant d'un encadrement professionnel.

*215) Bilan des activités musicales 2013-2014*

☞ Les activités des orchestres

*Activités des orchestres rattachés à l'école communautaire*

N.B : Les concerts donnés sur la Communauté de Communes du Pays de Falaise par n'importe quel orchestre émanant de l'école de musique sont donnés à titre gracieux. Les orchestres sont systématiquement encadrés par les enseignants de l'école de musique. Les heures consacrées à ces organisations, déplacements et prestations ne sont pas comptabilisées en heures supplémentaires.

**Le big-band de Jazz**

21 Février St Pierre du Bu

14 Mai St Pierre Canivet

17 mars Concert Antoine Hervé (saison culturelle)

12 Juin Marché nocturne

21 juin fête de la musique



**L'orchestre des élèves**

(vents) de l'école de musique

Direction Vincent Plékan

13/14 décembre : Hivernales Falaise

13 juin Concert Falaise

**L'orchestre d'élèves  
(cordes)  
Direction Isaline Very**

13/14 décembre : Concert Hivernales Falaise



**La classe de chant choral « enfants »**

Chorale d'enfants  
Concert MM Samedi 27 juin



**Le soutien aux spectacles scolaires**

*Participation des professeurs et/ou des élèves de l'école de musique en soutien aux interventions en milieu scolaire (répétitions et prestations).*

- 22 Avril Restitution Bodereau Forum
- 28 mai Restitution La crose Maison de la Musique
- 12 juin Restitution Camp ferme Maison de la Musique

*216) Les orchestres associatifs rattachés à l'école communautaire*

**L'orchestre à cordes communautaire  
Direction Christophe Béguin**



- 13/14 décembre : Concert Hivernales Falaise
- Juin Concerts OUILLY le tesson, Tréprel, Crocy

**L'harmonie communautaire de Falaise**



- 13/14 décembre : Concert Hivernales Falaise
- 19 décembre Concert Putanges
- 23 janvier : Concert Soulangy
- 7 février Concert Morteaux
- Mai Voyage en Suisse (Nyon)
- 22 mai Concert Guibray
- 21 Juin : Fête de la musique Falaise

**L'orchestre à l'école de Potigny**

- 18 décembre Concert Noël
- 13/14 mars concerts Potigny



après un week-end de travail

- 20 Juin Fête de la musique



### Cérémonies patriotiques pour les deux harmonies

- 11 novembre : Harmonie Falaise et Potigny cérémonies patriotiques
- Début décembre : Cérémonie Falaise fin de la guerre d'Algérie
- Fin mars : Cérémonies patriotiques Commémoration guerre d'Algérie
- Fin avril : Cérémonie patriotique Souvenir des déportés
- 8 mai : Cérémonie patriotique Harmonie Falaise et Potigny
- Mi-juin : Messe polonaise et cérémonie au cimetière de Granville (Harmonie de Potigny)

### 218) Auditions des élèves de l'école de musique (Maison de la musique)

- 28 Novembre Audition Piano
- 29 novembre Audition multi Instruments
- 19 Décembre Audition Hautbois percussions piano
- 22 janvier Audition Accordéon
- 28 Janvier Audition Guitare
- 12 Mars Audition Clarinettes
- 20 mars Audition Mozart Flute Chant Piano
- 4 Avril Audition Clarinette piano
- 11 Avril Audition piano
- 12 Avril Audition Piano guitare
- 20 Juin Audition Cuivres
- 22 juin Audition Batucada école Bodereau
- 25 Juin Audition Clarinettes
- 27 Juin Audition Piano
- 30 Juin Audition Sax piano (Potigny)
- 2 Juillet Audition Saxophone
- 3 Juillet Audition Percussion

N.B : Le terme « Audition » désigne une prestation musicale au cours de laquelle les musiciens se succèdent et jouent les uns après les autres des pièces en général assez courtes. Le terme « Concert » désigne une prestation mettant en scène un seul et même groupe ou orchestre pendant toute la durée du spectacle..

### 👉 Les listes d'attente à la rentrée de septembre 2014

Les élèves intègrent les classes d'instrument à l'issue de leur première année de formation musicale. Cette disposition est prise dans un souci pédagogique mais obéit surtout à une difficulté d'accueillir les élèves en classe d'instrument, celles-ci étant surchargées.

Il en résulte des listes d'attente et les élèves

Instrument	Demandes	Demandes acceptées
Hautbois	2	2
Clarinette	5	5
Accordéon	1	1
Saxophone	6	3
Trompette	6	1
Trombone	1	1

sont intégrés en fonction de :

- 1 Leur appartenance à la Communauté de communes
- 2 Une pratique antérieure dans une autre école
- 3 Un niveau de formation musicale supérieur à un autre postulant

Percussion	5	4
Violon	12	6
Violoncelle	3	1
Contrebasse	1	1
Piano	15	7
Guitare	22	11
Flûte traversière	8	6

## **22- Festival de Musique en Pays de Falaise – 11<sup>ème</sup> édition**

### *Bilan 2014 du festival de musique*

L'édition 2014 du Festival Musique en Pays de Falaise s'est déroulée du 12 au 20 juillet 2014.

L'objectif de ce Festival est de permettre aux habitants de la Communauté de communes du Pays de Falaise de bénéficier d'un concert dans leur commune durant la mandature. A noter que cet objectif a été parfaitement rempli durant la dernière mandature. Beaucoup de maires sont font l'ambassadeur de ce Festival.

En plus de venir vers les habitants, le Festival propose des tarifs de concerts extrêmement faibles afin de permettre l'accès à tous à ce Festival. Ainsi, les concerts amateurs sont-ils gratuits ; les concerts professionnels sont fixés à 5 €.

Le second objectif du Festival est l'organisation de stages correspondant à une activité complémentaire de l'école de musique communautaire et permettant aux élèves de parfaire la pratique instrumentale en jouant dans un ensemble et offrir un spectacle aux habitants.

En terme de tarifs, les stagiaires payent un droit d'inscription (130 € et 70 € pour les élèves de l'école de musique), et un tarif pour la partie pédagogie (de 80 € à 205 € selon le stage choisi). Un hébergement est proposé avec plusieurs formules possibles. Enfin des réductions sont accordées dès la deuxième personne inscrite de la même famille.

La Maison de la Musique du Pays de Falaise a vocation toute l'année à porter la musique en dehors de ses murs. Le festival apporte un plus énorme dans cette démarche autant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

**Ainsi, la onzième édition a accueilli 249 stagiaires et s'est organisée autour de vingt-deux évènements programmés sur 13 lieux différents :**

- ♦ Les 249 stagiaires se sont répartis dans les disciplines suivantes :

Comédie Musicale	62
Accordéon	10
Chant Lyrique	2
Guitare	10
Jazz Vocal	6
Jazz/Musiques Improvisées	8
Orchestre B	77
Orchestre C	65
Piano	9

- ♦ Les concerts organisés sur le territoire ont attirés plus de 2 900 personnes :

<b>INTITULES CONCERTS</b>	<b>LIEU</b>	<b>DATES</b>	<b>TOTAL ENTREES</b>
<b>Duo de guitare</b>	Eglise Ste Trinité - Falaise	11-juil	<b>51</b>
<b>Duo de guitare</b>	Eglise - Les-Isles-Bardel	12-juil	<b>36</b>
<b>Musique de Chambre</b>	Forum - Falaise	12-juil	<b>91</b>
<b>Duo de guitare</b>	Eglise - OUILLY le Tesson	14-juil	<b>80</b>
<b>Samuelito y Paloma</b>	Forum - Falaise	15-juil	<b>124</b>
<b>Concert Jazz</b>	Forum - Falaise	16-juil	<b>143</b>
<b>Musique de Chambre &amp; Ensembles divers</b>	Eglise - Aubigny	17-juil	<b>60</b>
<b>Duo de guitare</b>	Eglise - Bernières d'Ailly	17-juil	<b>60</b>
<b>Musique de Chambre</b>	Forum - Falaise	17-juil	<b>117</b>
<b>Big Band et ateliers Jazz</b>	Mairie - la Hoguette	18-juil	<b>?</b>
<b>Musique Klezmer &amp; Ensembles divers</b>	Mairie - Leffard	18-juil	<b>40</b>
<b>Henri-Jacques BEGUIN</b>	Eglise - Pont d'Ouilly	18-juil	<b>60</b>
<b>Orchestre d'harmonie</b>	Gymnase de la Crosse - Falaise	18-juil	<b>336</b>
<b>Henri-Jacques BEGUIN</b>	Eglise - Courcy	19-juil	<b>?</b>
<b>Comédie Musicale 1</b>	Forum - Falaise	19-juil	<b>236</b>
<b>Ensemble d'accordéons</b>	Mairie - St Germain Langot	19-juil	<b>35</b>
<b>Concert en sonate pour solistes</b>	Mairie - Beaumais	19-juil	
<b>Ensemble d'accordéons</b>	Mairie - Pierrepont	19 juil.	<b>78</b>
<b>Carte blanche à Gilles APAP</b>	Gymnase de la Crosse - Falaise	19 juil.	<b>302</b>
<b>Comédie Musicale 2</b>	Forum - Falaise	20-juil	<b>270</b>
<b>Ensemble d'accordéons</b>	Mairie - Martigny-sur-l'Ante	20-juil	<b>50</b>
<b>Ensemble d'accordéons</b>	Mairie - Fourches	20-juil	<b>58</b>
<b>Orchestre Symphonique Final 1</b>	Gymnase de la Crosse - Falaise	20-juil	<b>347</b>
<b>Orchestre Symphonique Final 2</b>	Gymnase de la Crosse - Falaise	20-juil	<b>354</b>
<b>Total</b>			<b>2 928</b>

Progressivement, le Festival tend à rayonner sur les communes des Communautés de communes voisines. De plus, ce Festival, grâce au réseau des écoles de musique, qui reste néanmoins à parfaire, a accueilli des stagiaires de l'ensemble de la région et même de plus loin :

Pays de Falaise	51
Calvados	102
Manche	15
Orne	15
Eure	9
Seine-Maritime	11
Région Parisienne	16
Autres départements	31

En terme financier enfin, une véritable rigueur budgétaire est exigée et respectée pour tendre vers l'équilibre. Certaines dépenses sont incompressibles et subissent les augmentations (alimentation pour les stagiaires). De même, les dépenses relatives à l'encadrement dépendent aussi du succès des stages (un nombre de stagiaires plus important nécessite un encadrement supplémentaire).

Concernant les concerts, la rigueur est de mise également. Tout en offrant des concerts de qualité, afin de ne pas brader les prestations des professionnels, un même concert est proposé à l'autre bout du territoire communautaire évitant ainsi trop de déplacement pour une même troupe professionnelle.

### 23- Médiathèque du Pays de Falaise

En 2014, à l'instar des préconisations du cabinet d'étude « Cadres en mission », et soutenue en cela très fortement par la DRAC, grâce au Contrat Territoire Lecture signé entre la Communauté de communes et l'Etat pour 3 ans, l'équipe de la Médiathèque :

- ☞ prépare les évolutions numériques (soutien de la DRAC à hauteur de 50% dans le cadre de la DGD et du Conseil Régional à hauteur de 6% sur les dépenses) :
  - modernisation du SIGB : Système Intégré de Gestion de Bibliothèque avec un portail documentaire Web 2.0,
  - mise en place de nouveaux services numériques : acquisition de liseuses, tablettes, MP3, jeux ;
  - réflexions pour une veille autour des cultures numériques ;
- ☞ œuvre pour améliorer sa visibilité et renouveler ses espaces de convivialité et d'accueil des publics à Falaise ;
- ☞ renforce les actions du réseau, en partenariat avec les acteurs locaux ;
- ☞ initie des actions de formations, notamment pour les bénévoles et les animateurs des temps périscolaires ;



L'espace informatique à Falaise



Signalétique



Fresque réalisée lors d'ateliers conduits par l'artiste Klem à Falaise  
Heure du conte à Pont-d'Ouilley



Lectures « Scènes de bistrot »  
spectacle - restitution de la formation  
« lectures à voix hautes » à Pont-  
d'Ouilley



Ateliers pour le Café-show à Pont-  
d'Ouilley



Lectures lors de la soirée « concours  
de soupe » à Potigny

### *230) Le réseau de lecture publique*

La Médiathèque du Pays de Falaise est constituée d'un réseau de trois médiathèques :

- ☞ Falaise (1046 m<sup>2</sup>), Pont-d'Ouilley (100 m<sup>2</sup>) et Potigny (70 m<sup>2</sup>),
- ☞ offrant à la population un fonds de plus de 80 000 ressources documentaires : livres, revues, CD, DVD, Cédéroms, accès au multimédia et à des ressources numériques,
- ☞ sur une amplitude horaire de 26h30 par semaine pour les trois établissements.

<p><b>Médiathèque centrale de Falaise</b></p>  <p>Médiathèque du Pays de Falaise Hôtel-Dieu – rue Gonfroy-Fitz-Rou 14700 Falaise Tél : 02 31 41 65 45 Email : <a href="mailto:mediatheque@falaise.fr">mediatheque@falaise.fr</a></p>	<p><b>Antenne de Pont d'Ouille</b></p>  <p>Antenne de Pont d'Ouille Place des Halles 14690 Pont d'Ouille Tél : 02.31.68.48.06 Email : <a href="mailto:mediathequepontdouilly@cc-paysdefalaise.fr">mediathequepontdouilly@cc-paysdefalaise.fr</a></p>	<p><b>Antenne de Potigny</b></p>  <p>Antenne de Potigny Place Nicolas Copernic 14420 Potigny (ancienne mairie) Tel : 09 62 01 90 22 Email : <a href="mailto:mediathequepotigny@cc-paysdefalaise.fr">mediathequepotigny@cc-paysdefalaise.fr</a></p>
---	---	---



Le service de la lecture publique s'adresse à chaque habitant du territoire qui se trouve ainsi à 15 minutes au plus de temps de transport d'une médiathèque.



L'objectif réaffirmé est de :

- ☞ Faire de la Médiathèque un établissement de proximité au service de la population du territoire communautaire, un lieu d'appropriation de la culture et du savoir partagé
- ☞ S'affirmer comme un lieu de vie, de rencontres, et développer une image de service convivial, où il fait bon s'y trouver et échanger, afin de favoriser la venue de « tous » les publics.

### 231) Les services de la Médiathèque du Pays de Falaise

#### 2311) Des ressources documentaires en prêt ou consultation sur place

Documents 2014	Falaise	Pont-d'Ouille	Potigny	TOTAL
Livres adultes	28 815	3 333 + 409 BDP	2 740 + 483 BDP	34 888 + 891 BDP
Livres enfants	23 902	4 050 + 439 BDP	3 095 + 503 BDP	31 989 + 942 BDP
Livres audio	694	79	143	916
CD musique	8168	820 BDP	552 BDP	8168 + 1 372 BDP
DVD	4196	309	332	4837
Cédéroms	971	139	106	1216
Cartes Postales	1337			1337
Abonnements revues	85	18	23	126
Postes informatiques publics	14	3	2	19
Ressources numériques mises à disposition par la BDP : 3 Tout apprendre, Vodeclis et Médiathèque numérique				

La politique d'acquisition, concertée sur le réseau, est menée pour répondre aux demandes variées des publics, friands de nouveautés. Les attentes peuvent parfois être très différentes selon le territoire d'implantation de chaque médiathèque.

En 2014, le travail de désherbage continue à Falaise, afin de renouveler les fonds, les valoriser par des présentations aérées et afin d'augmenter les espaces indispensables pour la consultation sur place.

Les prêts de documents de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados (BDP) ont permis, dans un premier temps de compléter l'offre de collection à Pont-d'Ouilley et Potigny. Les échanges réguliers et les navettes mensuelles, permettent de répondre à des demandes spécifiques thématiques ou par exemple, à une offre de CD sur le réseau.

Les documents circulent d'un lieu à l'autre, sur demande des publics ou régulièrement par l'équipe du réseau pour une rotation des fonds.

Grâce à une aide du FRRAB (Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition des bibliothèques), le fonds de Cartes postales, jusqu'alors stocké dans un placard, a été référencé, organisé et numérisé, pour une consultation des publics dès 2015 via le Portail documentaire de la Médiathèque.

« La boîte numérique », mise en place fin 2012 en partenariat avec la BDP du Calvados, est un service de ressources numériques accessibles de chez l'utilisateur ou à la Médiathèque. Ce service s'inscrit en complémentarité de l'offre physique de documents, et permet aux publics, éloignés géographiquement de la Médiathèque, d'y avoir accès. Il est offert gratuitement à tout habitant du territoire à partir du moment où il a une carte d'emprunteur à jour de cotisation, dans l'une des 9 bibliothèques « pilotes » du Calvados.

*2312) Des espaces de consultations sur place*

2014	Falaise	Pont-d'Ouilley	Potigny	TOTAL
Surface utile en m <sup>2</sup>	1 046	100	70	1 216
Nombre de places assises	124	29	27	180
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires tous publics	25h + 16 accueils groupes	10h + 3 accueils groupes	11h + 4 accueils groupes	26h30*
Nombre de jours d'ouverture annuels	250	152	152	
Nombre d'heures d'ouverture annuelles	1 253	507	558	1 325*

\* le total des jours et heures est comptabilisé en prenant en compte l'amplitude horaire des trois lieux. C'est pourquoi le total ne correspond pas à la somme par lieu.



Ces différents espaces sont spécifiquement dédiés aux enfants, adolescents ou adultes, ainsi qu'aux amateurs d'histoire locale et régionale, et organisés en prenant en compte les différents supports : livres, revues, livres audio, BD, CD, DVD, ressources numériques et accès Internet.

A Falaise, l'acquisition de nouveaux mobiliers : tables de travail, chaises, chauffeuses, fauteuils, ... a été très apprécié des publics. En section adulte, l'augmentation du nombre de places assises, la mise en place de l'accès Wifi gratuit, les visites découvertes des classes de seconde, ont favorisé la venue d'un nouveau public, et notamment un public jeune. Tous déplorent cependant encore, l'espace consacré aux DVD, au mobilier inadapté et trop confiné dans un lieu de passage peu propice à la consultation des documents.

### 2313) Des horaires différents selon les lieux

#### Horaires d'ouverture - Médiathèque du Pays de Falaise

PONT D'OUILLY		FALAISE		POTIGNY	
Mercredi	14h à 18h	Mardi *	14h à 18h	Mardi	15h à 18h
Vendredi	16h à 19h	Mercredi	10h à 12h30 13h30 à 18h	Mercredi	10h à 12h 15h à 18h
Samedi	10h à 13h	Jeudi *	14h à 18h	Vendredi	15h à 18h
		Vendredi *	14h à 18h		
		Samedi	10h à 12h30 13h30 à 17h		
		* section jeunesse : de 16h à 18h en période scolaire			

Tél : 02 31 68 48 06  
[mediathequepontdoully@cc-paysdefalaise.fr](mailto:mediathequepontdoully@cc-paysdefalaise.fr)

Tél : 09 62 01 90 22  
[mediathequepotigny@cc-paysdefalaise.fr](mailto:mediathequepotigny@cc-paysdefalaise.fr)

Tél : 02 31 41 66 46  
[mediathequefalaise@cc-paysdefalaise.fr](mailto:mediathequefalaise@cc-paysdefalaise.fr)

Les accueils de classes et groupes, ainsi que les actions culturelles (rencontres d'auteurs,...) sont organisés en dehors de ces horaires d'ouverture.

En novembre 2014, sur demande des élus de la commission des Affaires Culturelles de la CDC, la section jeunesse à Falaise, a ouvert ses portes dès 15h30 les après-midis et fermé les mercredis matin afin de prendre en compte les changements d'horaires scolaires suite à la nouvelle organisation du temps scolaire à l'école. Les habitués du mercredi matin n'avaient pas changés leurs habitudes pour autant : les assistantes maternelles, les grands-parents et les parents dont les enfants sont scolarisés à l'école privée, ont perdu, pour certains, le chemin de la Médiathèque.

### 2314) Des tarifs pour les emprunts à l'extérieur

L'accès à la Médiathèque est libre et gratuit pour la consultation sur place des documents.

L'emprunt des documents, hors de la Médiathèque, est conditionné à un abonnement annuel :

Tarifs pour un abonnement annuel

	Communauté de Communes		Hors Communauté de Communes	
	LIVRES	LIVRES + CD-DVD	LIVRES	LIVRES + CD-DVD
Enfant jusqu'à 14 ans	gratuit	6,00 €	6,00 €	12,00 €
Adolescent-Etudiant Demandeur d'emploi	6,00 €	17,00 €	8,00 €	24,00 €
Adulte	11,00 €	22,00 €	22,00 €	38,00 €
Collectivité (Etablissements scolaires, associations...)	gratuit	-	22,00 €	-

Connexion Internet : 0,50 € par 1/2 heure    Photocopies et impressions format A4 : 0,20 € - 0,50 € (couleur)

L'accès à Internet, gratuit pour la Wifi, est payant pour la consultation sur les ordinateurs en accès publics = 0,50€ la demi-heure.

Les photocopies, impressions, de plus en plus nombreuses, sont également payantes :

- ☞ Impression noir et blanc A4 = 0,20 € la page
- ☞ Impression couleur A4 = 0.50 € la page

### 232) Les usages et les usagers

#### 2321) Les emprunts de documents

Prêts de documents 2014	Falaise	Pont-d'Ouilley	Potigny	TOTAL Prêts 2014
Livres adultes	25 863	2 322	2 861	31 046
Livres enfants	40 059	4 866	7 104	52 029
Livres audio	424	45	133	602
CD musique	7 628	206	283	8 117
DVD	9 933	960	704	11 597
Cédéroms	896	83	157	1 136
Revue	4 835	515	739	6 089
<b>TOTAL prêts ressources physiques</b>	<b>89 638</b>	<b>8 997</b>	<b>11 981</b>	<b>110 616</b>
Accès à Internet à partir des postes publics	<b>1 618 ouvertures de sessions – 1 336 accès Internet</b>			
Accès au Portail Documentaire de la Médiathèque	<b>4 943 visites</b>			
Adhésions ressources numériques Vodéclic	<b>50 adhérents</b>			
Adhésions ressources numériques : tout apprendre	<b>80 adhérents pour 761 contenus visités</b>			
Adhésions ressources numériques : médiathèque numérique	<b>91 adhérents pour 213 contenus visités</b>			
<b>TOTAL adhésions ressources numériques</b>	<b>167 adhérents</b>			

La boîte à retour des documents, installée à Falaise en 2013, à l'accès libre 24h/24h, a permis de reconquérir un public, inquiet de ne pouvoir rendre ses emprunts dans les temps.

☞ 7 158 documents retournés par ce biais ont été comptabilisés.

Les documents circulent d'une médiathèque à une autre. Ainsi, 2 208 documents ont circulés d'un lieu à l'autre pour être prêtés.

☞ Falaise a prêté 847 documents provenant de Pont-d'Ouilley ou Potigny.

☞ Pont-d'Ouilley a prêté 698 documents provenant de Falaise ou Potigny.

☞ Potigny a prêté 663 documents provenant de Falaise ou Pont-d'Ouilley.

Le nombre de prêt global diminue à Falaise mais continue d'augmenter à Pont-d'Ouilley et Potigny.

#### 2322) Les emprunteurs

EMPRUNTEURS 2014	Falaise	Pont-d'Ouilley	Potigny	TOTAL *
Enfants jusqu'à 14 ans	1 190	128	222	1 412 *
Adultes plus de 14 ans	1 114	106	147	1 297 *
<b>TOTAL individuels</b>	<b>2 304</b>	<b>234</b>	<b>369</b>	<b>2 709 *</b>
Classes maternelles et primaires	117	11	26	137 *
RAM, halte-garderie, assistantes maternelles	5	3	6	14
Maisons de retraite	1	0	2	3
Autres groupes : IME, CLSH, Hôpital, collège, lycée,...	23	1	2	23 *
<b>TOTAL Collectivité</b>	<b>146</b>	<b>15</b>	<b>36</b>	<b>177 *</b>
<b>TOTAL Emprunteurs</b>	<b>2 450</b>	<b>249</b>	<b>405</b>	<b>2 886 *</b>

\* Un certain nombre d'emprunteurs utilisent à la fois les services de la médiathèque de Falaise et ceux des médiathèques de Pont-d'Ouille et Potigny. C'est pourquoi le total des emprunteurs ne correspond pas à la somme par lieu. Le cumul des emprunteurs sur les 3 lieux serait alors de 3104 emprunteurs.

### 2323) Les autres utilisateurs

#### **Le nombre d'emprunteurs ne représente pas le nombre d'utilisateurs.**

L'élargissement du portique antivol à Falaise, indispensable au regard des normes de sécurité, a faussé les résultats quant au nombre de passages, impossible donc à quantifier pour 2014.

- ☞ De nombreuses personnes fréquentent les médiathèques, sans pour autant emprunter.

Ils sont de plus en plus nombreux, usagers non abonnés qui fréquentent les médiathèques, s'y installent pour lire la presse, feuilleter des documents, effectuer des recherches, travailler sur place, utiliser les postes informatiques, découvrir une exposition, participer à une lecture de contes ou à un spectacle « lecture musicale », visiter l'Hôtel-Dieu, accompagner un proche, ou se retrouver en famille ou entre amis. Ils apprécient tout simplement ces espaces culturels à l'accès libre et gratuit.

- ☞ Bon nombre de familles ou de couples n'utilisent qu'une carte pour plusieurs emprunteurs.
- ☞ Les enfants et les jeunes, viennent, lisent une BD ou une revue, consultent un CD-Rom sur ordinateur et repartent.
- ☞ Les 15-25 ans sont physiquement présents. Ils utilisent les collections sur place, s'installent avec leur PC portable, profitent des espaces de travail, et de ce fait, représentent une part importante du public d'usager. Pour autant, ils n'ont pas la démarche de s'inscrire et d'emprunter des documents. Cela rend très difficile leur quantification.
- ☞ De nombreuses personnes plus âgées, viennent uniquement pour lire le journal.
- ☞ Pour exemple également, une cinquantaine de demandes spécifiques ont été formulées concernant des recherches de documents du fonds local. Ces sollicitations nécessitent des recherches particulières, parfois longues, et les documents ne sont consultés que sur place. Si ceci ne peut être comptabilisé dans des statistiques de prêts, cela rend cependant un véritable service à la population locale.



### 2324) Les publics qui viennent pour les actions culturelles



Ateliers d'écriture Chanson sans frontières à Falaise



Heure du conte à Pont-d'Ouille



Exposition 1914 à Potigny

**Les actions culturelles** s'adressent respectivement à des publics spécifiques et variés. Elles sont menées pour l'élargissement et la fidélisation des publics de la Médiathèque, la mise en valeur de ses ressources et l'animation de son réseau comme lieu d'échange et de partage. Elles contribuent à renforcer la visibilité des services proposés par la Médiathèque et améliorer l'accès à l'offre documentaire tout en faisant une large place au partenariat.

**Les accueils de classes** permettent aux enfants de découvrir les ressources documentaires proposées. Par les actions pédagogiques concertées, ils apprennent ainsi le goût et l'intérêt de la lecture. Plus de 2 600 enfants (114 classes) sont ainsi venus avec leur

classe pour un parcours découverte en 3 séances (cycle 1), un cycle de 5 séances « participation au prix des incorruptibles », un cycle de 6 séances « préparation d'une rencontre avec un auteur : Jean-Marie Défossez », un parcours « lecteur à la Médiathèque » en 5 séances ou un « projet particulier » en 6 séances.

Pour exemple, 514 enfants ont exprimés leur voix pour le vote des incorruptibles.



Classe de Mlle Coisel, GS-CP de Bernières d'Ailly, projet particulier sur les périodes historiques (projet de l'année de la classe). Venus sur 5 séances. Pour chaque séance une période historique travaillée.

**Les groupes :** en plus des classes de maternelles et primaires de la Communauté de communes, l'équipe a accueilli régulièrement les groupes suivants :

- ✓ Classes des collèges, lycées et école d'infirmière.
- ✓ IME (toutes les semaines), association Caen Sud (tous les 15 jours), Foyer Henri Le Clainche (toutes les semaines), Foyer de vie des bruyères (tous les mercredis matins), Sessad (une fois par mois), Greta, EPE, association Vit'actif à Potigny (toutes les semaines en hiver).
- ✓ Service jeunesse ville de Falaise, section animations jeunes du Foyer Rural de Pont-d'Ouille, MJC de Potigny.

**Les partenaires locaux :** l'équipe a mis en œuvre les actions culturelles avec les groupes accueillis mais également en partenariat avec :

- ✓ Le service culturel de la Ville de Falaise (rencontres avec des artistes de la saison culturelle), le musée des automates et André Lemaître et l'EPN.
- ✓ L'école de musique et l'office de tourisme du Pays de Falaise (Café-show à Pont-d'Ouille).
- ✓ Le cinéma L'entracte (conférence « la mémoire – les guerres mondiales « archéologie des conflits récents – 1914 – 1918 et 1939 – 1945 » ; ateliers vidéo),
- ✓ L'association Chorège (exposition « A chaque danse son histoire », café-danse, spectacle,...),
- ✓ L'association Aude et ses livres (festival « Falaise à la Page » : rencontre d'auteurs, prix de la meilleure nouvelle, photo,...).
- ✓ L'EPE, Poisson d'Avril et Coup de Pouce (ateliers d'écriture et lecture « voix des mots »), les jardins partagés Pont-d'Ouille, les jardins Vit'actif et le secours catholique de Potigny, le service d'actions sociales du Conseil général...
- ✓ La librairie Le Conquérant, fidèle à toutes nos rencontres d'auteurs.

Ces partenariats permettent de valoriser au mieux la lecture publique auprès des publics et notamment les publics éloignés de la lecture.

**Les partenaires régionaux :** ils sont précieux pour la collectivité, offrant des propositions culturelles, que la collectivité ne pourrait prendre en charge seule.

- ✓ La DRAC est un partenaire qui soutient fortement la Médiathèque du Pays de Falaise avec :
  - Le CTL (Contrat Territoire Lecture) = 20 000€ par an sur 3 ans + 50% de subventions pour les projets numériques.



- L'Appel à projet « Territoires ruraux, territoire de culture », 5 000€ versés en 2013 pour les ateliers « tous en scènes pour café show » de 2014.
  - L'aide du FRRAB (fonds régional d'Acquisition et de Restauration pour les Bibliothèques patrimoniales) = 7993 € versés pour la valorisation du fonds de Cartes postales.
- ✓ Le Conseil Régional soutient également fortement la Médiathèque pour :
- Le Relais Culturel Régional
  - Dans le cadre du Centre Régional des Lettres : nombreux soutiens à la réflexion sur les évolutions des médiathèques : groupes de travail pour un Paysage Documentaire Régional, manifestations littéraires, rencontres d'auteurs et expositions dans le cadre des Boréales ...
  - La réinformatisation du logiciel de la Médiathèque, à hauteur de 6 % des dépenses d'investissement pour le nouveau logiciel de gestion.
- ✓ Le Conseil Général avec :
- La Bibliothèque Départementale de Prêt : formations, conseils, actions culturelles (conteur Philippe Sizaire à Potigny dans le cadre du festival « Ma Parole »), prêt de ressources documentaires, d'expositions, de valises thématiques et mises à disposition des ressources numériques, ...
  - Les archives départementales pour leur exposition 70<sup>ème</sup>.
- ✓ Les associations régionales comme :
- La Maison de l'Image Basse-Normandie : valorisation des ressources cinématographiques
  - L'association Balkans Transit : venue de la conteuse Muriel Bloch pour son spectacle « Cheval de Troie » à la maison de la musique.
  - L'ONACVG qui a soutenu pour cette année 2014 les manifestations sur le thème de la commémoration du centenaire de la guerre 1914 – 1918.
  - L'association « sauvegarde du patrimoine » pour l'exposition « Caen-Flers » à Pont-d'Ouilly.

#### **Les actions culturelles 2014**

- ☞ Les actions régulières et ateliers participatifs ont, à nouveau, rencontré un réel succès. Ils sont souvent l'occasion d'une présentation sous forme d'exposition au public, comme par exemple, la fresque réalisée par les enfants avec l'artiste Klem présentée dans l'escalier qui mène à la section jeunesse à Falaise ou l'exposition « bébés lecteurs » à Pont-d'Ouilly.
- ☞ De belles rencontres :
- accueil des auteurs jeunesse Alain Chiche (RCR) et Jean-Marie Défossez (scolaires).
  - rencontres avec les auteurs adultes Laura Alcoba (collège Potigny), Violaine Schwartz (Falaise à la Page), Mireille Thiesse (Office du Tourisme) et Maria Ernestam (Boréales).
  - spectacles de contes avec Muriel Bloch (Balkans-Transit), Philippe Sizaire (BDP du Calvados) et François Lemonnier (Hivernales).
  - spectacle de Thérèse Aune (Boréales)
  - spectacle « chansons liberté » avec Chansons sans frontières et les participants aux ateliers d'écriture.
  - exposition des artistes : Catherine Pique (Pont-d'Ouilly) ; Cathy Banneville (dans les 3 lieux), Jacques Dennebouy (Potigny).
- ☞ Des partenariats renforcés :

- Le festival Danse de tous les sens à Falaise : cette année 2014, autour de l'exposition « à chaque danse ses histoires » proposée en partenariat avec le Centre National de la Danse (CND), l'association Chorège et l'Education Nationale, 359 personnes sont venues suivre les animations proposées lors de 12 visites scolaires et 6 visites tout public. Conforté par cette collaboration pertinente, le CND propose alors de continuer l'exploitation de l'exposition, l'intégrer dans le cadre d'un projet pilote à l'accompagnement artistique et culturel, et également proposer son soutien à la réflexion autour de la mise en place de la thématique « danse contemporaine » dans le cadre du Paysage documentaire régional proposé par les médiathèques.
- le festival Café-show à Pont-d'Ouilly : organisé par l'Office de Tourisme du Pays de Falaise, en partenariat avec le Foyer Rural et la mairie de Pont-d'Ouilly grâce au soutien de la DRAC dans le cadre de l'appel à projet « Territoires ruraux, territoires de culture », les participants ont pu découvrir des artistes dans une véritable relation interactive et se sentir acteurs des projets culturels de leur territoire. L'exigence artistique et le plaisir que procure un tel travail autour de la création a permis à chacun de mieux comprendre la démarche artistique. Au-delà de cette approche du domaine artistique et culturel, ce projet a permis de consolider un partenariat déjà existant dans une véritable dynamique, encourageant l'émergence de nouveaux projets communs prometteurs.
- le concours de soupe à Potigny fédère un grand nombre de partenaires locaux mais également des acteurs de la communauté de communes : Jacques Dennebouy, photographe de Pierrefitte en Cinglais ; Jean-Louis Picot, propriétaire du moulin de Saint-Germain Langot ; les boulangers de Soumont-Saint-Quentin et Ouilly-Le-Tesson, les jardins Vit'actif.

☞ Des commémorations :

- 70ème anniversaire du débarquement avec
  - A Falaise : l'exposition « sortir de la guerre » proposée par les archives départementales du Calvados, les ateliers d'écritures sur le thème de la Liberté, avec l'association « chansons sans frontières ».
  - A Pont-d'Ouilly, l'exposition photographique de Jean-Claude Verrier « Occupation et destruction de Pont-d'Ouilly ».
- Centenaire de la grande guerre « Histoire d'hommes et de femmes au cœur du premier conflit mondial. 1914 : découvrir la guerre depuis Potigny et le Pays de Falaise » : de nombreuses manifestations commémoratives ont été mises en place avec le concours du cinéma l'Entracte, de l'école de musique, des archives départementales, de la DRAC, du musée du Billot, de François Fichet de Clairfontaine, commissaire de l'exposition de Potigny et d'habitants du territoire qui ont répondu à l'appel de la collecte de documents.
  - un prix des lecteurs du Pays de Falaise,
  - une conférence « l'archéologie des conflits récents » par François Fichet de Clairfontaine, en partenariat avec le cinéma l'Entracte et l'école de musique pour « La Journée la plus longue ».
  - des expositions dans les 3 médiathèques :

- à Falaise avec l'équipe de la section adultes et le concours de précieux donateurs de documents locaux, et du musée du Billot.
- à Pont-d'Ouille « Le cheval dans la Grande Guerre » avec un prêt de documents et objets de l'ONACVG, et « partage de souvenirs de famille » par des habitants du territoire.
- A Potigny : exposition réalisée par François Fichet de Clairfontaine, inspecteur des patrimoines, commissaire scientifique, avec sa collection personnelle, des prêts des archives départementales et le concours de la DRAC.
- Des ateliers d'écriture sur le thème de la Liberté.
- Un spectacle musical « chansons liberté ! » avec Chansons sans frontières, la BDP et les participants à l'atelier d'écriture.
- Deux conférences à Pont-d'Ouille :
  - « Souvenirs de campagne » de Raymond Vaudorne. Diaporama commenté par Daniel Jamard.
  - « La vie des chevaux dans la Grande Guerre » conférence par le Major-Honoraire Jean-Claude Chataignière.

2014	Falaise	Pont-d'Ouille	Potigny	TOTAL
Accueils de classes	425 créneaux 86 classes	50 créneaux pour 9 classes	92 créneaux pour 19 classes	567 créneaux <b>114 classes</b>
Accueils de groupes	42	33	16	91 groupes différents pour 324 accueils
Expositions	 6	7	3	16
Conférences, rencontres, lectures	5	6	3	14
Concerts, projections, spectacles	1		1	2
Séances bébés lecteurs	32 (dont 30 délocalisées au Pôle Petite Enfance)	 9	9	50
Séances de conte	66 (dont une délocalisée au musée des automates)	9	9	84
Ciné-contes	4			4
Ateliers d'écriture, artistiques,...	3	1	1	5
Festivals, fêtes	1	1	1	3
Formations au public	3	1		4
Hors les murs 	Pôle Petite Enfance; Musée des automates ; ateliers coup de pouce ; 1 spectacle à la maison de la musique ; 1 conférence au cinéma l'Entracte	4 balades-lectures « aux quatre saisons » + animation « Café-show : 5 ateliers et la balade musicale + balade – lecture avec Mireille Thiesse	20 lectures maison retraite + portage de livres + soirée « concours de soupe » à la salle du Suvez	



Soirée « souvenirs de campagne » de Raymond Vaudorne.  
Diaporama commenté par Daniel Jamard – Pont-d’OUILLY



Lecture de textes de poilus / Malika Labrume - Potigny



Rencontre avec Cathy Banneville, exposition d’été – Falaise.

### 2325) Des formations

La Médiathèque a aussi vocation de formation, et notamment formation à l’utilisation et la valorisation des ressources qu’elle propose. En partenariat avec les structures locales, **13 stagiaires ont été accueillis** :

Structure d’origine du stagiaire	Règle d’accueil	Nombre de stagiaires accueillis	Nombre de jours
Collèges de la CDC : stage de découverte professionnelle 3 <sup>ème</sup> .	2 par collège, en tandem, pour une semaine d’observation.	7	35 jours
ABF (association des Bibliothécaires Français) : formation auxiliaire de bibliothèque.	1 jour par semaine pendant un an. Observation et participation à des tâches bibliothéconomiques.	1	22 jours
Master 2 édition, mémoire des textes spécialité préparation aux concours des bibliothèques.	1 à 2 mois. Observation et réalisation d’un projet spécifique.	1	25 jours
SIMAP : stagiaires Réparation Pénale des Mineurs.	3 jours. Travail d’Intérêt Général.	3	9 jours
Découverte professionnelle Poisson d’Avril.	Durée selon les stagiaires. Observation et réalisation d’un projet spécifique	1	20 jours
<b>TOTAL</b>		<b>13</b>	<b>111 jours</b>

### Formation « lecture à voix haute »



Dans le cadre du festival Café Show, qui s’est déroulé le week-end des 17/18 mai 2014 à Pont d’OUILLY, la Médiathèque du Pays de Falaise a proposé une formation lecture à voix haute sur le thème « Bistrots –chansons ». Cette formation était ouverte au personnel de la Médiathèque du Pays de Falaise (professionnels et bénévoles), ainsi qu’aux habitants du territoire qui pouvaient ainsi devenir acteurs de la manifestation « Tous en scène pour le café-show ».

La restitution de cette formation a été présentée le mercredi 14 mai à partir de 18h, lors du vernissage de l’exposition de Catherine Pique « Scènes de bistrots » à la médiathèque de Pont d’OUILLY et le samedi 17 mai à partir de 14h lors de la « Rando Zik » « Tous en scène pour le Café Show ».

Une formation « Des Histoires, ça se lit mais ça se raconte aussi », a été mise en place sur 3 jours en fin d’année 2014.

Cette formation était tout particulièrement destinée aux personnels recrutés dans le cadre du temps périscolaire, qu'ils aient déjà des notions sur le fait d'encadrer un groupe d'enfants, de lire des histoires, ou non. Les présents avaient des profils très différents, animateurs déjà initiés, agents recrutés sans formation ou bénévoles.

L'intervenant était de grande qualité. Les groupes ont très bien fonctionné et les participants ont témoigné des bénéfices qu'ils ont acquis au cours de ces journées. Au-delà du simple fait de donner aux stagiaires des outils pour lire et raconter des histoires, cette formation a permis à chacun d'acquérir des clefs pour mieux s'adresser à un groupe d'enfants, le captiver, l'intéresser et donc aussi s'en faire respecter.

A l'issue de la formation, les animateurs ont pris une carte de médiathèque, sous couvert de leur collectivité, et la plupart viennent régulièrement emprunter des documents.

Les stagiaires provenaient pour cette première session des collectivités suivantes :

- ⇒ Mairie d'Epaney = 1 stagiaire
- ⇒ Mairie de Falaise = 2 stagiaires
- ⇒ Mairie de Morteaux-Couliboeuf = 1 stagiaire
- ⇒ Foyer Rural de Pont-d'Ouilly = 2 stagiaires
- ⇒ SIVOM de la Région de CROCY = 2 stagiaires
- ⇒ SIVOM de Falaise-Sud = 1 stagiaire
- ⇒ Personnel Médiathèque = 1 stagiaire

### 233) Le Relais Culturel Régional

La Communauté de Communes s'est engagée en 2009, avec la ville de Falaise, dans le dispositif régional de *Relais Culturel Régional* dont l'objectif est de favoriser l'expression et la création artistique, la médiation et la coopération culturelles sur le territoire bas-normand. Le choix s'est porté sur la littérature jeunesse et la danse, respectivement portées par la Communauté de Communes et la ville de Falaise.



**La résidence d'auteur 2014** : Alain Chiche est arrivé à Falaise le 12 janvier 2014

Cet auteur charismatique a su conquérir son public.

RESIDENCE : Alain Chiche	
Nombre de personnes concernées	Nombre de jours et qualité
1	90 jours en discontinus du 21 janvier au 30 juin
MEDIATION	
Nombre et nature des ateliers	commentaires à développer (fréquentation, public(s) ciblé(s) ...)
Accueil de l'auteur, lancement de sa résidence à Falaise autour du vernissage de son exposition Médiathèque de Falaise - 24 janvier	Une quarantaine de personnes étaient présentes (tout public, élus, institutionnels, professionnels de la petite enfance).

Visites de l'exposition « contes », en présence de l'auteur Médiathèque de Falaise de Janvier à mars : - Scolaires - Tout public + séance de dédicaces	9 classes de maternelle, soit 190 enfants et 50 adultes (enseignants, assistantes maternelles, parents). 10 personnes (enfants, parents).
5 ateliers écriture et illustration de 2h30 dans 4 classes primaires (écoles Bodereau et La Crosse) De février à juin	Impression du livre « Recette du Bonheur en quatre leçons » Du CE1 au CM2 : 86 élèves.
Atelier lecture à voix haute. Lycée L.Liard (2 classes de 1 <sup>ère</sup> )	25 lycéens.
Atelier danse/écriture – création pièce dansée. - Lycée L.Liard (1 classe option danse)	Pièce présentée lors de la Grande Rencontre au Festival « Danse de tous les sens » le 24 mai 12 lycéens.
Rencontres avec l'auteur - Présentation de son travail et de ses livres. - Ecole maternelle de Vignats. - Lycée professionnel Guibray de Falaise.	19 élèves 18 lycéennes CAP « petite enfance ».
Conférence-débat – Médiathèque de Falaise « Littérature jeunesse et développement de l'enfant ». 27 mai – 20h	Conférence animée par Fred Ricou, spécialiste littérature jeunesse. 27 personnes (tout public, professionnels, enseignants, psychologue).
Restitution des ateliers – remise du livre réalisé par les enfants et l'auteur – Concert avec le groupe d'Alain Chiche - Forum de Falaise 10 juin – 18h	300 personnes (scolaires, parents, enfants, enseignants, institutionnels, élus, tout public).
Soirée poétique – Médiathèque de Pont d'Ouilly Présentation sous forme de lecture musicale du travail d'écriture de l'auteur réalisé pendant sa résidence. 25 juin – 20h30	30 personnes (adolescents et adultes)
Dédicaces. - Librairie du Conquérant de Falaise - Cheval crayon de Caen (salon du livre)	Vendus au 30/06/ 2014 : 325 livres. Vendus le week-end du salon du livre à Caen : 125 livres.
Apéro-concert offert par l'auteur au Bar du centre à Falaise.- 28 juin – 19h	Non déterminé

La résidence d'Alain Chiche s'est achevée le 28 juin 2014.

Par la diversité de ses pratiques artistiques (écriture, arts plastiques et musique), l'auteur a réussi à toucher un large public, du plus petit au plus grand.

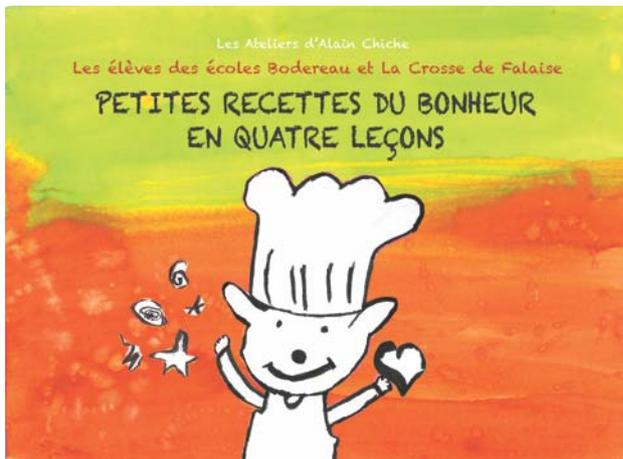
En dehors du public primaire, Alain Chiche est intervenu auprès d'un public lycéen, plus particulièrement en cours option danse du Lycée Louis Liard. Cela a permis de réaliser la passerelle danse/littérature. Un vif succès !

Dans le cadre de sa résidence, l'auteur a mené un travail personnel et produit un recueil de poésie.

Il est actuellement en contact avec les éditions « Les impeccables » pour une future édition.

Les objectifs de la résidence Relais Culturel Régional «littérature jeunesse», qui sont de soutenir la création et le développement personnel de l'auteur ont été atteints.

Cette cinquième année fut encore riche en découvertes humaines et créatives.



### **3/ Cadre de Vie, Réflexion Sociale et Vie Quotidienne**

Suite au renouvellement des conseils municipaux et du conseil communautaire, Madame Clara DEWAELE CANOUEL a été élue nouvelle présidente de cette commission et Madame Maryvonne CHIVARD, vice-présidente.

La Commission Cadre de Vie, Réflexion Sociale et Vie Quotidienne s'est réunie les 4 février, 1<sup>er</sup> juillet et 28 octobre 2014 avec pour domaines de compétences :

- le maintien à domicile des personnes âgées : portage de repas, télé alarme, participation au comité de pilotage du CLIC (centre local d'information et de coordination auprès de la personne âgée),
- les actions en direction des personnes défavorisées : participation financière à l'action des associations œuvrant en faveur du public défavorisé, heures bonifiées avec l'A.I.P.F. (Association d'Insertion en Pays de Falaise), dispositif de veille sociale, organisation de permanences d'information sur le logement, financement d'un logement temporaire à Falaise,
- les actions en direction des jeunes : soutien aux associations sportives du Pays de Falaise, reprise du service logement jeunes, participation financière à la Mission Locale.

Cette commission est également chargée du suivi décisionnel du projet de réalisation d'un Foyer de Jeunes Travailleurs.

#### **31- Télé Alarme**

Ce service est destiné aux personnes isolées, handicapées, souffrantes.

La télé alarme, transmetteur téléphonique relié 24 h/24 à un poste central de surveillance et d'intervention de secours, apporte une sécurité supplémentaire et favorise le maintien à domicile des personnes fragiles.

- 32 communes
- 160 appareils en location
- 130 femmes âge moyen 86 ans
- 30 hommes âge moyen 85 ans
- 35 appareils ont été posés en 2014
- 50 appareils ont été rendus au cours de l'année pour raisons diverses : décès, maison de retraite, hospitalisation...

Le service connaît une progression continue : 94 appareils en 2002, 160 en 2014.



 Bilan financier

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
62	services extérieurs	353,00 €	70	ventes de produits	41 465,01 €
64	charges de personnel	29 512,60 €	64	remboursement sur charges	1 841,14 €
68	Dotations amortissements	7 433,10 €	SECTION D'INVESTISSEMENT		
			28	amortissements	7 433,10 €
	Total Dépenses Fonctionnement	37 298,70 €		total	50 739,25 €
	Résultat Général	13 440,55 €			

**32- Portage de Repas à Domicile**



Ce service, destiné à toutes les catégories d'usagers mais particulièrement les personnes âgées, handicapées, est assuré quotidiennement dans les 57 communes du Pays de Falaise, par une équipe de 3 personnes.

Les menus sont adaptés aux régimes médicaux et peuvent être commandés à tout moment. Ils sont fournis par deux prestataires : l'hôpital de Falaise et la société la Normande.

Le service veille également à l'environnement de la personne et alerte la famille ou les services compétents en cas de difficulté.

 Bilan financier

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
		montant			
60	achats et variations de stocks	91 823,22 €	70	ventes de produits	140 483,50 €
61	services extérieurs	7 645,62 €	64	remboursement sur charges	2 454,86 €
62	autres services extérieurs	11 528,61 €			
64	Charges de personnel	60 489,06 €	SECTION D'INVESTISSEMENT		
68	Dotations amortissements	4 454,58 €	28	amortissements	4 454,58 €
	Total dépenses de fonctionnement	175 941,09 €			147 392,94 €
	Résultat Général	-28 548,16 €			

**33- Centre local d'information et de coordination gérontologique de la personne âgée (CLIC)**

La Communauté de Communes du Pays de Falaise participe au comité de pilotage du Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) auprès de la personne âgée, en partenariat avec le Conseil Général du Calvados.

Par délibération du 27 octobre 2014, la communauté de communes a approuvé les termes de l'avenant à la convention à passer avec le conseil général du Calvados, ainsi qu'il suit :

*Afin de répondre au développement de l'activité du CLIC, les communautés de communes du Pays de Falaise et du Cingal reconnaissent la nécessité de doter le CLIC d'un temps d'agent d'accueil. Les contributions du Pays de Falaise et du Cingal permettront respectivement le financement d'un poste de coordonnateur, estimé à 30 000 € et d'un agent d'accueil à ¼ temps estimé à 6 000 €.*

En 2014, la participation financière de la communauté de communes à ce service s'est élevée à 21 528,40 €.

### *Bilan 2014*

#### ☞ Les missions du CLIC de Falaise

Le CLIC est un service gratuit, neutre et confidentiel.

Dans le cadre du niveau 3 de labellisation, le CLIC a pour mission :

- D'être un lieu d'accueil, d'écoute et d'information du public, un centre de ressources pour les professionnels et un observatoire des besoins,
- De faciliter l'accès aux droits,
- D'initier des actions de prévention, de soutien aux aidants familiaux,
- D'évaluer les besoins, d'élaborer un plan d'aide et de mettre en place des réponses rapides, complètes et coordonnées, notamment pour les situations complexes et/ ou urgentes,
- D'identifier et de faciliter la mise en relation des professionnels de santé, du champ social, médico-social ou de l'habitat...

#### ☞ L'équipe du CLIC

- Jane LOUVARD assistante sociale APA
- Sylvie LALIZEL secrétaire APA
- Florence VALLEDOR infirmière référente MAIA
- Hélène PINEAU coordinatrice CLIC
- Claire GONZALEZ agent d'accueil

#### ☞ Territoire d'intervention

CDC du Pays de Falaise, depuis 2007 : 57 communes, 10 805 personnes âgées de plus de 60 ans

CDC du Cingal, depuis 2012 : 16 communes, 2 332 personnes âgées de plus de 60 ans

#### ☞ Aperçu des actions de prévention en direction du grand public

- Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) en direction des professionnels confrontés à une situation complexe d'une personne âgée à domicile, Dispositif proposé par les 6 CLIC du département
- Diffusion d'un programme semestriel des animations aux usagers du CLIC, au réseau des partenaires du secteur, vision d'ensemble des actions grand public
- Formation des aidants « Mieux comprendre pour mieux accompagner », en partenariat avec l'hôpital de Falaise avec rencontres thématiques, animation pluridisciplinaire
- « 70 ans après ils se racontent » en partenariat avec la Mutualité Française, le Conseil Général, le CLIC de Caen Couronne et le CLIC du Bessin : ateliers d'écriture initiés fin 2013 sur Falaise, Caen et Bayeux, témoignages de 26 auteurs, enfants et adolescents au moment du débarquement, édition et diffusion d'un recueil des témoignages

- Dans le cadre de la Semaine Bleue : café de l'audition en partenariat avec la Mutualité Française Normandie, à Potigny ; contrôle de l'audition et informations sur la malentendance, les appareillages... ; sommeil : mieux le comprendre pour mieux le gérer
- Forum Prévention des maladies cardio-vasculaires en partenariat avec le groupe Humanis avec Conférence le matin « Les maladies cardio-vasculaires », stands et ateliers l'après-midi : gestion du stress, bilan personnalisé, l'après- AVC, conseils diététiques, gestes de 1ers secours...

### **34- Permanence du Service d'Aide et d'Information sur le Logement**

Le service d'Aide et d'Information pour le Logement associé au Point Info Famille de l'UDAF du Calvados, en partenariat avec la Communauté de Communes et la Mairie de Falaise, tient une permanence gratuite un vendredi par mois, pour répondre à toutes les questions concernant le logement : accès et recherche de logement ; projet de construction et d'acquisition ; résolution d'impayés de loyer ; procédure d'expulsion ; résolution d'impayés d'accession ; procédure de surendettement et logement ; effacement des dettes et procédures de rétablissement personnel.

### **35- Veille Sociale**

Le dispositif de veille sociale, géré par le 115, permet une coordination départementale des actions entreprises dans le domaine de l'urgence sociale.

### **36- Logement temporaire**

La Communauté de Communes du Pays de Falaise a inscrit dans ses compétences l'ouverture d'un logement d'urgence à Falaise. Dans ce cadre, le logement loué par la ville de Falaise a été mutualisé afin d'accueillir des personnes résidant au sein du Pays de Falaise.

### **37- Heures Bonifiées AIPF**

La Communauté de Communes a un partenariat financier avec l'AIPF pour permettre aux communes de faire appel à cette structure afin d'assurer l'entretien de leurs espaces verts. Chaque commune du Pays de Falaise dispose d'une enveloppe de 81 heures par an, dont 28 heures offertes par la Communauté de Communes et 53 heures bonifiées au taux de 5 €/ heure pour la commune, les 3,50 € restant à la charge de la Communauté de Communes. Un questionnaire est adressé en début d'année aux communes afin de recenser les besoins.

### **38- Projet FJT**

La Communauté de communes du Pays de Falaise souhaite répondre aux attentes fortes des jeunes et des entreprises de son territoire en matière de logement temporaire, en construisant un FJT de 22 logements en péricentre de Falaise. L'offre en logements adaptés aux besoins des jeunes en formation ou en alternance, est inexistante sur ce territoire.

L'objectif de la collectivité est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans le tissu économique local, en leur offrant des conditions d'accueil et d'hébergement de qualité.

#### *Objectifs stratégiques du projet*

Le projet présenté par la communauté de communes du Pays de Falaise relève de l'action 2 : développement de solutions d'hébergement adaptées pour les jeunes engagés dans une formation en alternance, proposée par l'appel à projet « investir pour la formation en alternance » du Programme d'Investissements d'Avenir.

L'objectif stratégique du projet de création d'une solution d'hébergement proposant notamment des séjours courts est d'accompagner les jeunes alternants dans leur autonomie et de leur procurer un environnement favorable à leur insertion professionnelle.

Les porteurs du projet s'appuient notamment sur les recommandations du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales et du Conseil Général de l'environnement et du développement durable – Hébergement des jeunes en formation en alternance. Comment investir dans des solutions adéquates ? (octobre 2010).

De même, le programme local de l'habitat, validé fin 2013, valide l'orientation visant à répondre aux besoins des populations spécifiques, dont font partie les jeunes alternants et inscrit la proposition d'une offre d'hébergement pour les jeunes, type FJT, dans ses actions à mener sur la période des six années à venir.

### *Contexte et particularités du projet*

#### Enjeux

La problématique du logement des jeunes constitue un enjeu essentiel de l'action communautaire.

Dès 2009, au vu d'un diagnostic portant sur le logement des jeunes présenté aux élus communautaires, la communauté de communes engage la réflexion sur la création d'une structure d'accueil temporaire pour les jeunes. En parallèle, la communauté de communes crée son service logement jeunes, afin d'accueillir et orienter les jeunes en demande de logement.

Le Pays de Falaise dispose d'un secteur entrepreneurial diversifié et un potentiel de maîtres d'apprentissage, avec une forte influence de Falaise qui regroupe 50 % des entreprises du Pays de Falaise.

Les entreprises de moins de 10 salariés regroupent 83,9% des offres de contrats d'apprentissage (pôle emploi, les jeunes demandeurs d'emploi et l'alternance - mars 2012).

En 2012, 216 personnes étaient en apprentissage sur la CDC du Pays de Falaise.

### *Plus-value du projet*

- pour les parties prenantes : le projet apportera une solution innovante à la demande des entreprises et des publics jeunes en formation, en proposant une solution d'hébergement directement dans le territoire rural du Pays de Falaise.
- le nombre de places dédiées aux jeunes alternants sera de 24 sur 30 soit au minimum 80%
- pour le développement de l'alternance : les 500 jeunes en formation répertoriés sur le bassin du Pays de Falaise, auront une réponse innovante à leur besoin en logement temporaire, lorsqu'ils ont notamment des périodes de stages courtes à effectuer. Ils pourront ainsi accepter les offres proposées dans des secteurs tels que les commerces et les services, vivier de stages qualifiants.

### *L'opération*

Réalisation des travaux : la communauté de communes du Pays de Falaise confie à Calvados Habitat, par une convention de mandat, le soin de réaliser l'opération au nom et pour le compte du maître d'ouvrage.

#### Programme prévisionnel

Le programme détaillé consiste en la réalisation d'un foyer jeunes travailleurs qui offrira :

- ✓ Surface habitable : 626 m<sup>2</sup>, pour un total de 22 logements, répartis sur 4 logements type « maisonnée » soit une surface moyenne de 21,98 m<sup>2</sup> par logement
- ✓ Capacité prévue : les 22 logements pourront accueillir 30 jeunes

✓ Typologie des hébergements :

Les hébergements seront présentés sous forme d'unités allant de 5 à 6 logements par unité, soit 22 logements répartis ainsi :

- hébergements type T1 de -20 m<sup>2</sup>
  - 16 hébergements type T1 +20 m<sup>2</sup>
  - 2 logements +30 m<sup>2</sup> pour couples ou personnes à mobilité réduite
- ✓ Liste des surfaces de chaque espace privé : chambres et appartements disposent d'un cabinet de toilette de +4m<sup>2</sup>
- ✓ Liste des lieux collectifs :
- Un bureau d'accueil et d'administration avec un espace d'attente, un espace de documentation et un espace multimédia, accessible aux personnes à mobilité réduite
  - Une salle polyvalente modulable de 50 à 70 m<sup>2</sup> pour activités repas et réunions ;
  - Une cuisine, une laverie, des sanitaires
  - Un local pour une dizaine de 2 roues
- ✓ Liste des espaces spécifiques et des dégagements :
- Un bureau animation
  - Un local technique
  - Un local de stockage de 25 à 30 m<sup>2</sup>

*Lieu* : ancienne caserne Dumont d'Urville rue du Général Leclerc à Falaise 14700



*Coût prévisionnel de l'opération*

Nature des dépenses	Montant HT
Charges foncières	220 000,00 €
Travaux de construction	1 132 300,00 €
Honoraires	287 700,00 €
Total hors revalorisations	1 640 000,00 €
Revalorisations	145 000,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 785 000,00 €</b>

### Plan de financement prévisionnel

	Montant HT	%
EUROPE FOND LEADER	30 000,00 €	1,61 %
CAISSE DES DEPOTS APPEL A PROJET PIA	650 000,00 €	34,89 %
REGION CCAT (contrat cadre action territoriale)	150 000,00 €	8,05 %
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CAVADOS	208 500,00 €	10,07 %
CAF	150 000,00 €	8,05 %
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES dont	596 500,00 €	37,33%
<i>Emprunt PLAI</i>	<i>185 470,00 €</i>	
<i>Emprunt logiliance 0,25 %</i>	<i>156 000,00 €</i>	
<i>Fonds propres</i>	<i>255 030,00 €</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 785 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

### 39- Service logement jeunes en Pays de Falaise (S L J)



L'étude puis la mise en place du Service Logement Jeunes (S.L.J) a permis, en associant la CDC du Pays de Falaise aux différentes étapes de sa réalisation, de partager des éléments de connaissance indispensables pour l'élaboration de propositions correspondant aux besoins du territoire et aux attentes des jeunes.

La population ciblée est celle des jeunes de 16 à 30 ans en insertion professionnelle sur le bassin de Falaise. Les jeunes visés sont en formation (lycéen, étudiant), en contrat alternance (contrat apprentissage et contrat de professionnalisation), en mission de travail temporaire (CAE, intérimaire...), en cours d'installation pour raison professionnelle sur le bassin d'emploi

Cette population rurale rencontre des difficultés particulières d'accès à un logement autonome. Ils sont confrontés principalement :

- Aux démarches et conditions non adaptées pour accéder à un logement
- A l'absence d'emploi stable ou de revenus réguliers
- Au développement du chômage des jeunes remettant en cause et retardant leur autonomie
- A la défiance des bailleurs envers le mode de vie supposé, l'origine culturelle et sociale
- Aux problèmes de cautionnement et/ou de solvabilité à l'accès

#### Objectifs du service

- Apporter plus de lisibilité au parcours d'accès au logement par le biais d'un interlocuteur unique

- Offrir un service aujourd’hui ouvert pour tous les publics, notamment à destination des jeunes en mobilité géographique.
- Orienter ces derniers vers les logements temporaires.
- Orienter les jeunes sur leurs possibilités d’accès à un logement, notamment en fonction de leurs ressources, définir les différentes solutions mobilisables

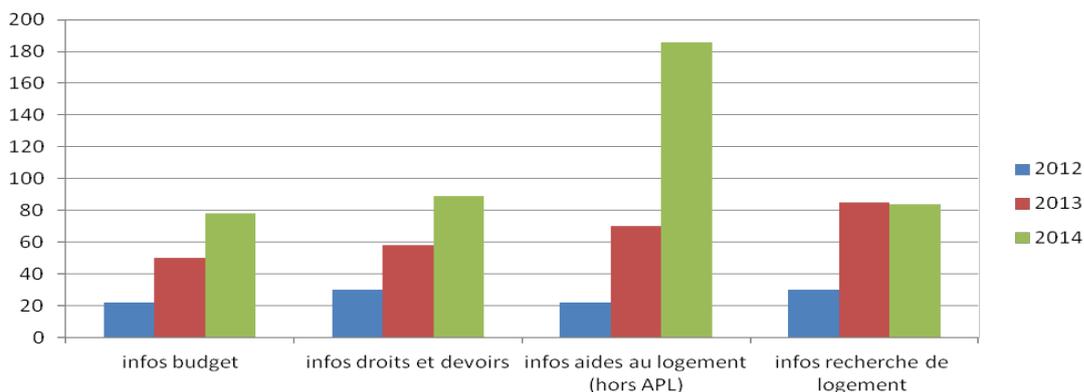
L’accompagnement des jeunes vers et/ou dans le logement permet :

- De favoriser l’accès aux aides au logement : des aides complexes qu’il faut savoir cibler et activer. Le service accompagne les jeunes dans le montage des dossiers, sert d’intermédiaire actif entre les jeunes et les organismes concernés. Les allocations logement AL ou APL sont estimées lors de l’entretien, ainsi que les autres aides: Fonds de Solidarité au Logement (F.S.L), Fonds Aide aux Jeunes (F.A.J), les aides du 1% Logement (Logiliance), des aides mobilité et les aides à la garantie des loyers impayés.
- Le maintien dans le logement par la médiation entre locataire et bailleur rappelant les droits et les devoirs de chacun et en les réorientant vers des partenaires en fonction de la problématique rencontrée.

### Bilan du service

Nombre de jeunes accueillis depuis 2011: 369

#### Aide à la recherche de logement



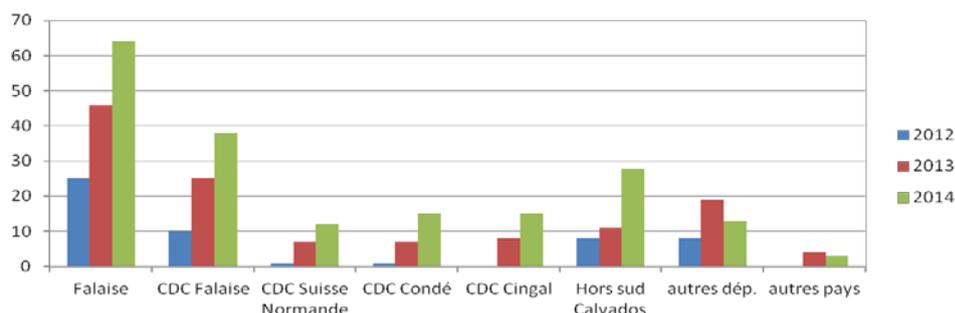
#### Accompagnement social des jeunes :

Accompagnement social du jeune	2012	2013	2014
Atelier sur le budget à l’accès et au 1 <sup>er</sup> mois	25	50	78
Mise en relation avec les bailleurs	17	35	61
Demande bailleur public	12	7	9
<u>Accompagnement dans la visite du logement</u>	2	3	12
<u>Suivi pour le maintien dans le logement</u>	2	8	10

- ✓ L’accueil et le suivi des jeunes a plus que doublé pendant la 2<sup>ème</sup> année de fonctionnement sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Falaise
- ✓ Les champs d’intervention du Service Logement Jeunes auprès des jeunes se sont multipliés : accueillir, informer, estimer les droits, aider à la recherche

d'un logement, instruire les dossiers, visiter les logements, orienter vers des partenaires...

#### 📍 Lieux de résidence :



- ✓ Les jeunes célibataires recherchent des petits logements essentiellement dans le parc privé (particulier et foyer étudiant IFSI) : chambre ou studio meublé
- ✓ Les couples recherchent un T2 essentiellement dans le parc HLM
- ✓ La recherche de logement dans les autres CDC limitrophes augmente

#### La communication

Plusieurs outils de communication ont été créés tels que des affiches, flyers, cartes de visite...

- Une présentation du service Logement Jeunes a été faite à l'ouverture du service au sein des principales entreprises, centres de formation, des services sociaux et liés à l'emploi/l'insertion, des lycées, des structures extérieures à Falaise en lien avec le logement des jeunes (CLLAJ BN, FJT, centres d'apprentissages ..., article de journal).
- Création d'une page web du S.L.J. sur le site de la CDC du Pays de Falaise et intégration future du lien sur les autres sites tels que la Mairie de Falaise, l'Office du tourisme...
- Création d'une demande de logement en ligne : Depuis le rattachement du Service Logement à la CDC du Pays de Falaise, en novembre 2012, nous avons pu créer une page web du S.L.J. sur le site de celui-ci et du site de la Mairie de Falaise. Une demande de logement en ligne est disponible depuis 2013.

#### Compte de résultat de l'exercice écoulé (2014)

DEPENSES		RECETTES	
<b>Frais généraux</b>	<b>2 500€</b>		
Energie	1000€	<b>Communauté de communes Pays de Falaise</b>	<b>1983</b>
Fournitures administratives	1500€	<b>C Régional B-Normandie (1 j/logt) CDC</b>	<b>15 000</b>
<b>Autres charges externes</b>	<b>5 700€</b>	<b>CAF</b>	<b>4 000</b>
Loyer (réparation)	3500€	<b>VILLE DE FALAISE</b>	<b>1500</b>
Frais de déplacement	1200€		
Entretien et prime assurance	1000€		
<b>Charges de personnel</b>	<b>14 283 €</b>		
<b>Total des Charges (I)</b>	<b>22 483 €</b>	<b>Total des Produits (II)</b>	<b>22 483 €</b>

### Mise en place du Service sur le territoire SUD CALVADOS en juin 2014

La zone d'intervention du S.L.J correspond au Sud Calvados qui comprend 122 communes avec 59232 habitants répartis en 4 Communautés de Communes :

- La communauté de Communes du Pays de Falaise : 57 communes avec 26 867 habitants
- La communauté de Communes de la Suisse Normande : 34 communes avec 12 573 habitants
- La communauté de Communes de Condé et de la Druance : 14 communes avec 9 964 habitants
- La communauté de Communes du Cingal : 17 communes avec 9 828 habitants

Les permanences auront lieu dans les villes chefs-lieux de chaque communauté de communes et en rapport aux autres permanences de la Mission Locale :

- La communauté de Communes du Pays de Falaise : Falaise
- La communauté de Communes de la Suisse Normande : Thury Harcourt
- La communauté de Communes de Condé et de la Druance : Condé sur Noireau
- La communauté de Communes du Cingal : Bretteville sur Laize

#### Avantage :

- ↗ Une réponse de proximité « des permanences » qui permet de réorienter l'offre en fonction de la demande
- ↗ Un observatoire de la demande de logement des jeunes
- ↗ Une prise en charge plus globale des jeunes sur le sud calvados (liée à l'emploi et la formation des jeunes)
- ↗ Un coût partagé entre CDC, moins d'investissement



- ½ journée sur **BRETTEVILLE SUR LAIZE** : Lundi matin – Standard : 02 31 23 89 38  
Association Travail Emploi Formation du Cingal  
8 rue criquetiere, 14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE
- ½ journée sur **THURY HARCOURT** : Lundi après-midi – Standard : 02 31 79 61 61  
Maison des services, zone de Beauvoir  
4, rue Docteur Gourdin, 14 220 THURY HARCOURT
- 1 journée sur **CONDÉ-SUR-NOIREAU** : Mardi – Standard : 02 31 69 02 78  
Mission Locale Antenne Condé sur Noireau, centre  
Charles Perrault, rue du Champs-St-Gilles, 14110  
CONDE SUR NOIREAU
- ½ journée en fonction des besoins : Mercredi matin
- 2 et ½ journées sur **FALAISE** : Mercredi après-midi  
le jeudi et vendredi toute la journée  
Secrétariat : 02.31.90.23.92 Portable : 06.18.84.35.04  
Mission Locale de Falaise, 1 rue brébisson, 14700 FALAISE

## 4/ Centre Aquatique du Pays de Falaise - Forméo



### Introduction – caractéristiques du contrat

Date d'ouverture du centre aquatique du pays de Falaise, Forméo :  
2 juillet 2004

Type de contrat : affermage

Date de début du contrat : 01/01/2010

Durée : 6 ans

Autorité délégante : Communauté de communes du pays de Falaise

Délégataire : S.A. RECREA

### 41- Les faits marquants de l'année

#### **Vie de contrat**

Echanges très réguliers avec Monsieur Cassiaux

Départ de Monsieur Gasnier, Président de la CDC remplacé le 24 avril 2014 par Monsieur Claude Leteurtre.

2 juillet 2014 : 1er rendez-vous avec Monsieur Claude Leteurtre. Gilles Sergent, FR Deschamps, JF Cassiaux, Karine Naudin étaient présents.

Validation de la grille tarifaire mise en place au 1/07/2014

5 novembre 2014 : Présentation du Rapport Annuel 2013 à la CDC. Présence de Gilles Sergent et FR Deschamps ainsi que le nouveau bureau.

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur la DSP (2004-2014)

#### **Bâtiment**

Nombreuses expertises sont toujours en cours pour les fuites.

Bassin extérieur (bassin nordique) chauffé à 30° au lieu de 27°

28/06 : Début d'incendie volontaire sur la façade du centre.

Nombreuses chutes sur la passerelle dès que le climat est humide. Quelle solution envisageons-nous dans l'avenir ?

Carte mémoire de l'ascenseur changée

Boule à vagues en panne, difficulté pour la remettre en place car le bassin doit être vide.

Joint des faïences douches qui s'usent de plus en plus.

#### **Communication**

10 ans FORMEO

Boot Camp

Comme un poisson dans l'eau : Cours de natation gratuit pour 15 enfants défavorisés grâce au Secours Populaire

Octobre Rose : Opération commune aux sites bas-normands

Noël du Cœur et des abonnés avec remise de cadeaux et entrées gratuites.

#### **Humain**

Départ de Jacky Cotterreau (éducateur depuis 10 ans sur Forméo)

Départ de Sébastien Folliot (coordinateur fitness depuis 10 ans)

Changement complet de l'équipe fitness fin 2014

### 42- Accueil des scolaires

#### ☞ Fréquentation scolaire

Etablissements	Fréquentation
<b>Etablissements CDC :</b>	
ECOLE DE LA CROSSE	1 556
ECOLE DE BODEREAU	1 072
ECOLE DE PONT D'OUILLY	928
ECOLE DE MORTEAUX COULIBOEUF	646
ECOLE DE ST PIERE CANIVET	230
ECOLE DE ST PIERRE DU BU	269
ECOLE DE BONS TASSILLY	202
ECOLE DE CORDEY	225
ECOLE DE SASSY	230
ECOLE STE TRINITE	1 586
ECOLE DE POTIGNY	1421
ECOLE D ERNES	145
ECOLE DE VERSAINVILLE	387
ECOLE D USSY	1 485
ECOLE DES LOGES SAULCES	209
ECOLE DE PIERREFITTE EN CINGLAIS	45
ECOLE DE CROCY	372
ECOLE D EPANEY	350
ECOLE DE MARTIGNY SUR L ANTE	499
ECOLE D OUILLY LE TESSON	986
ECOLE DE FRESNE LA MERE	366
ECOLE DE NORRON L ABBAYE	197
ECOLE D ERAINES	165
ECOLE DE LA HOGUETTE	413
ECOLE DE BERNIERES D AILLY	229
ECOLE D OLENDON	384
ECOLE DE JORT	202
ECOLE DE ROUVRES	290
ECOLE DE SOULANGY	203
ECOLE DE ST MARTIN DE MIEUX	199
COLLEGE DE POTIGNY	734
COLLEGE STE TRINITE	1 266
COLLEGE DES DOUITS	2127
UNSS	356
LYCEE LOUIS LIARD	1 438
TOTAL CDC	<b>21 412</b>
<b>Etablissements hors CDC :</b>	
ECOLE PRIMAIRE DE PUTANGES PT ECREPIN	239
COLLEGE GASTON LEFRAVAIS PUTANGES	647
LYCEE BOSCO DE GIEL COURTEILLES	102
TOTAL hors CDC	<b>988</b>
<b>Total fréquentation scolaire</b>	<b>22 400</b>

#### Réforme changement de rythme scolaire

A partir de septembre, le gouvernement a changé le rythme scolaire des enfants en passant de 4 jours à 4,5 jours en rajoutant un temps pour le périscolaire.

Ce changement a eu un impact sur l'activité Kid's Mania pour les enfants du mercredi matin et sur les cours de natation à l'année avec la Swim Academy.

Le planning réaménagé propose de nouveaux créneaux sur le vendredi soir et le samedi matin pour satisfaire la clientèle et ne pas la pénaliser.

Augmentation du nombre d'enfants : de 53 enfants en 2013 à 79 enfants en 2014. Ce fut une très belle évolution. A l'inverse, ce changement de rythme a pénalisé les cours d'apprentissage de la Swim Academy.

Les cours du mardi soir et les cours plus tardifs ont vu leur fréquentation baisser.

#### **43- Accueil des clubs de natation**

Les jeunes nageurs se répartissent en trois groupes :

- Débutants qui préparent et passent les tests ENF (Sauv'nage et Passport de l'eau); les pré-compétitions qui poursuivent le perfectionnement des techniques de nage et le groupe compétition qui visent des résultats au niveau départemental et régional.
- L'équipe garçons benjamins est championne du Calvados hiver et obtient de très bons résultats sur la saison été. Deux nageurs se qualifient pour la finale interrégionale à St Nazaire en juin 2014. Les résultats de la saison hiver 2014 sont aussi très bons. De nombreux titres départementaux sont décrochés à Vire en novembre ainsi que des qualifications en régional. Un des nageurs se qualifie pour les épreuves nationales 2.
- Les groupes adultes comptent une soixantaine de nageurs. Une vingtaine (les maîtres) participe aux compétitions départementales et régionales avec d'excellents résultats (nombreux titres départementaux et un champion de Normandie en juin 2014). La compétition « maîtres » du 13 décembre 2014 à Falaise a accueilli une cinquantaine de nageurs, dans une ambiance conviviale.

<b>MOIS</b>	<b>CLUB</b>
JANVIER	900
FEVRIER	1 054
MARS	501
AVRIL	878
MAI	752
JUIN	359
JUILLET	0
AOUT	0
SEPTEMBRE	578
OCTOBRE	654
NOVEMBRE	1009
DECEMBRE	718
<b>Total fréquentation du Club ESF</b>	<b>7 403</b>



#### 44- Accueil du public

Fréquentation totale du public :

- 2013 : 91 130
- 2014 : 134 973

Fréquentation par catégorie :

	Entrées	Pass Activités	Abonnements	Scolaires	Clubs	TOTAL
JANVIER	3 487	1 094	3 862	1 243	900	10 586
FEVRIER	4 436	1 061	4 036	5 508	1 054	16 095
MARS	7 758	1 071	3 915	1 413	501	14 658
AVRIL	5 487	1 055	4 046	2 286	878	13 752
MAI	7 188	1 135	4 035	1 681	752	14 791
JUIN	4 360	496	3 011	717	359	8 943
JUILLET	13 803	901	3 634	-	-	18 338
AOUT	12 996	618	2 865	-	-	16 479
SEPTEMBRE	4 818	982	3 757	2 794	578	12 929
OCTOBRE	8 205	1 374	4 134	1 901	654	16 268
NOVEMBRE	4 132	1 126	3 587	2 732	1 009	12 586
DECEMBRE	3 163	692	2 653	2 125	718	9 351
<b>TOTAL 2014</b>	<b>79 833</b>	<b>11 605</b>	<b>43 535</b>	<b>22 400</b>	<b>7 403</b>	<b>164 776</b>
TOTAL 2013	52 703	7 112	31 315	9 188	3 918	104 236
TOTAL 2012	86 272	7 449	29 244	17 348	6 987	147 300

Difficile de comparer aux années précédentes qui n'étaient complètes. En effet, en 2013 6 mois d'ouverture totale et 11 mois en 2012.

A noter, une augmentation de la fréquentation pour les abonnés et une baisse sur les entrées piscine.

#### 45- Fréquentation des centres de loisirs



CENTRES DE LOISIRS FALAISE	CENTRES DE LOISIRS EXTERIEUR	TOTAL
2 217 PERSONNES	3 180 PERSONNES	5 397 PERSONNES
CHIFFRE D'AFFAIRES 6 228 €	CHIFFRE D'AFFAIRES 11 556 €	CHIFFRE D'AFFAIRES 17 784 €

Les centres de loisirs de toute la région sont accueillis. Leurs venues s'effectuent sur les périodes de vacances.

Un partenariat est en place avec le centre de loisirs de FALAISE regroupant le local jeunes, les maternelles et les ados pour l'accessibilité aux loisirs avec le pass été afin de développer l'accueil de ces groupes de jeunes.

Toutefois il existe des difficultés de fréquentation en général avec les centres de loisirs avec de moins en moins de réservation. La cause est due à la concurrence des autres sites et au nouveau label avec la CAF qui impose aux centres de loisirs des prix CAF plus chers

### *Centres de loisirs de la Communauté de communes du Pays de Falaise :*

- Centres de loisirs de FALAISE
- MJC de POTIGNY
- Centres de loisirs de MORTEAUX COULIBOEUF
- ESF Football
- ESF Gym

### *Centres de loisirs extérieurs à FALAISE*

- ASLEC de la FOLIE COUVRECHEF
- Accueil de loisirs de PUTANGES PT ECREPIN
- Accueil et animation OUISTREHAM
- Accueil et loisirs de VIMOUTIERS
- Ass CHEMIN VERT ailleurs de CAEN
- Ass Mieux vivre et détente de CAEN
- BB Cingal de BRETTEVILLE S/LAIZE
- CAF de la FOLIE COUVRECHEF
- CAF de MONDEVILLE
- CAF d'HEROUVILLE
- CAP LOISIRS de CAEN
- Centre départemental de l'enfance à CANTELEU
- Centre animation calvaire ST PIERRE
- Centre de loisirs de BRIOUZE
- Centre de loisirs de CORMELLES LE ROYAL
- Centre de LOUVIGNY
- Centre Léo Lagrange à COLOMBELLES
- Centre de loisirs de CUVERVILLE

Le centre aquatique travaille avec différents partenaires sur le territoire pour développer cet axe qui semble important car l'établissement a une grande capacité d'accueil tant intérieure qu'extérieure et une offre complète pour les jeunes.

### **46- La qualité de l'eau**

Deux fois par jour, chaque bassin est contrôlé pour vérifier la conformité des eaux de baignade.

L'ARS effectue des contrôles mensuels et, comme en témoigne le courrier joint, la qualité bactériologique de l'eau est bonne sur les 7 bassins.

Service émetteur : Délégation territoriale départementale  
du Calvados  
**Santé Publique et Environnementale**  
Monsieur le Président  
Communauté de communes du Pays de Falaise  
9 Avenue du Général de Gaulle  
14700 FALAISE

Affaire suivie par : Sandrine RENAULT  
Courriel : sandrine.renault@ars.sante.fr  
Téléphone : 02 31 70 95 63  
Télécopie : 02 31 70 95 70  
Réf. : SR/SR136/15  
PJ : Synthèse des résultats 2014  
Date : 26 MAR. 2015  
Objet : Contrôle sanitaire des piscines : bilan 2014 - Sensibilisation aux règles d'hygiène.  
**Piscine Forméo**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du contrôle sanitaire des piscines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le bilan 2014 des résultats des analyses effectuées dans votre établissement.

Le respect des normes de qualité constitue le minimum exigible. Je vous rappelle à ce sujet, que la conformité permanente des paramètres physico-chimiques avec les normes est essentielle pour le maintien d'une bonne qualité bactériologique de l'eau.

Pour obtenir une eau de qualité, l'exploitant doit notamment veiller à ce que l'eau soit filtrée, désinfectée et désinfectante. Il se doit également d'offrir aux usagers de la piscine les meilleures conditions possibles d'hygiène et de confort.

Le baigneur peut et doit lui aussi participer au maintien de la qualité de l'eau et des lieux par des gestes et comportements simples.

Vous trouverez en annexe des recommandations relatives au maintien de la qualité de l'eau et à l'hygiène des usagers ainsi que la référence à des documents de sensibilisation.

**Conclusion pour votre établissement en 2014**

Très bons résultats bactériologiques sur les sept bassins.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie à l'établissement

L'ingénieur principal d'études sanitaires,

  
Edouard CANTELOUP

Agence régionale de santé de Basse-Normandie  
Délégation territoriale départementale du Calvados  
Espace Claude Monet - 2 place Jean Nouzille - CS 55035  
14050 CAEN Cedex 4  
Standard : 02 31 70 96 96  
courriel : ars-dt14-direction@ars.sante.fr

Les services de l'ARS disposent de traitements constitués à des fins d'information ou de communication externe non transmissibles à des tiers. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Liberté : Estelle DEL PINO TEJEDOR (T. 02.31.70.96.85 / estelle.del-pino-tejedor@ars.sante.fr)

## 47- Consommation en énergie

Les consommations en eau et en électricité sur Forméo sont en nette hausse sur 2014. De ce fait, le contrat Dalkia est fortement déficitaire.

Tout est mis en place pour contrôler les consommations des fluides mais le confort du client reste notre priorité. Lavages beaucoup plus fréquents des filtres à sables pour une meilleure qualité d'eau. Etude pour améliorer le ressenti de la température ambiante dans les douches et vestiaires publics.

Recherche en cours pour savoir comment s'améliorer en 2015 notamment sur le poste « électricité ».

## 48- Synthèse sur la fréquentation

RECORD DE FREQUENTATION en 2014	LE 17 JUILLET	1 269
MOYENNE MENSUELLE "LA PLUS FORTE"	JUILLET	18 347
MOYENNE MENSUELLE « LA PLUS FAIBLE »	DECEMBRE	6 508

L'année 2014 est une année difficile à analyser car nous ne pouvons ni comparer nos résultats avec 2013 (6 mois d'ouverture totale), ni avec 2012 (10 mois d'ouverture totale).

Nous avons eu une réouverture très forte en fréquentation en juillet 2013, les températures estivales nous ont été très profitables. De même que le recul des abonnements jusqu'en 2014.

L'ouverture du centre Dunéo à Argences début janvier 2014 nous a pénalisé en terme de développement.

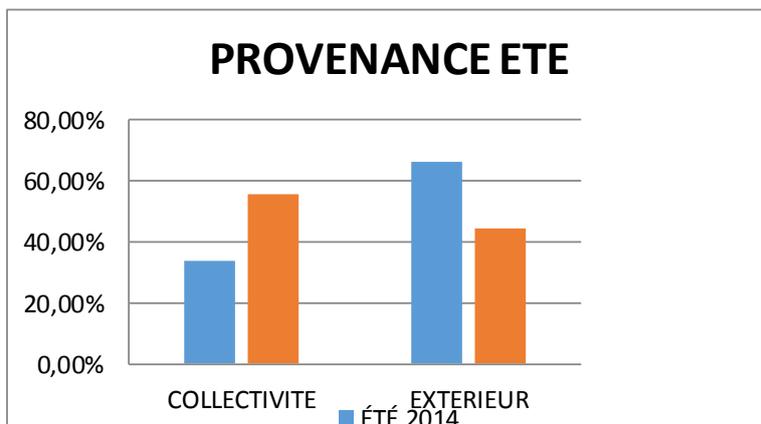


Sur la zone de chalandise qui se situe entre les 2 sites (Saint- Pierre s/Dives, Mézidon Canon...), les personnes ont délaissé Forméo pour aller découvrir Dunéo, (l'attractivité de la nouveauté).

Les clients les plus proches de Dunéo ne sont pas revenus sur Forméo. La piscine d'Argentan a modernisé son espace bien-être également.

☞ Provenance des usagers publics pendant juillet / août

	COLLECTIVITE	EXTERIEUR
<b>ÉTÉ 2014</b>	33,70%	66,30%
<b>ÉTÉ 2013</b>	55,70%	44,30%



ANNEE	FREQUENTATION JUILLET	FREQUENTATION AOUT
<b>2013</b>	20 382	19 785
<b>2014</b>	18 338	16 479

☞ Provenance des usagers publics période scolaire

	COLLECTIVITE	EXTERIEUR
<b>Période scolaire 2014</b>	40,80%	59,20%
<b>Période scolaire 2013</b>	57,40%	42,60%

**49- Eléments financiers**

☞ Les recettes – évolution des recettes commerciales TTC depuis la gestion Récréa

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Recettes commerciales</b>	648 775€	752 280€	894 346€	850 682€	626 700€	858 359€

	Vitrines	Distributeurs	Glaces	Total
Janvier	2 941 €	- €	2 €	2 943 €
Février	3 017 €	212 €	- €	3 229 €
Mars	3 565 €	845 €	- €	4 410 €
Avril	2 938 €	888 €	4 €	3 830 €
Mai	3 131 €	485 €	43 €	3 659 €
Juin	2 521 €	696 €	113 €	3 329 €
Juillet	5 643 €	- €	1 691 €	7 333 €
Août	5 829 €	1 548 €	821 €	8 198 €
Septembre	2 558 €	941 €	54 €	3 553 €
Octobre	3 168 €	482 €	5 €	3 656 €
Novembre	1 440 €	551 €	6 €	1 996 €
Décembre	1 483 €	340 €	4 €	1 827 €
<b>Total 2014</b>	<b>38 233 €</b>	<b>6 989 €</b>	<b>2 742 €</b>	<b>47 964 €</b>

☞ Le chiffre d'affaires

FORMEO	2010	2011	2012	2013	2014	contractuel	contractuel indexé 1,13205
CA Commercial hors boutique	588 680	707 390	671 203	490 387	676 797	638 969	723 345
Variation PCA Abonnements	-16 922	-25 996	-9 786	-5 511	11 385		
CA Boutique	36 869	36 898	33 372	21 137	31 892	24 000	27 169
Autres produits			51 352				
<b>TOTAL RECETTES COMMERCIALES HT</b>	<b>608 627</b>	<b>718 291</b>	<b>746 141</b>	<b>506 013</b>	<b>720 074</b>	<b>662 969</b>	<b>750 514</b>

Subvention ou Compensation indexée	439 543	433 010	415 037	411 862	425 493	368 976	417 699
Pertes d'exploitation 2013/2012				158 377			0

Le total des recettes commerciales est détaillé en TTC dans le chapitre « les recettes par catégorie », il est ici diminué des remboursements clients et de la variation des produits constatés d'avance (Variation PCA).

☞ Les charges

FORMEO	2010	2011	2012	2013	2014	contractuel	contractuel indexé
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>							<b>1,13205</b>
<b>Achats Fournitures-Matières Premières</b>	<b>243 883</b>	<b>283 955</b>	<b>269 403</b>	<b>212 035</b>	<b>298 055</b>	<b>233 714</b>	<b>264 576</b>
P1 électricité	72 922	82 554	80 992	55 079	93 408	71 408	80 837
P1 eau	49 182	50 593	47 840	30 080	54 001	48 026	54 368
P1 gaz	79 532	107 620	111 232	88 787	123 874	78 383	88 733
Conso Produits Boutique	27 443	24 718	18 501	18 966	14 230	10 870	12 305
Petites Fournitures et Petit équipement	12 964	17 375	10 386	18 350	10 436	25 027	28 332
Vêtements de travail	1 840	1 095	452	772	2 106		0
<b>Maintenance et Entretien</b>	<b>185 166</b>	<b>202 364</b>	<b>184 012</b>	<b>139 603</b>	<b>199 442</b>	<b>150 643</b>	<b>170 535</b>
P2 prestations DALKIA	97 815	107 170	105 211	78 694	112 722	78 058	88 366
P3 garantie totale	14 085	14 543	14 952	13 920	14 000	14 085	15 945

P3 spécifique contrat (utilisée+prov.)	6 948	6 388	5 347		4 275	5 000	5 660
Nettoyage et produits	48 061	49 167	47 222	26 623	46 299	48 500	54 904
Entretien Espaces Verts	2 800	3 171	2 920	3 010	3 070	3 000	3 396
Contrats de maintenance	4 545	5 374	5 577	5 719	8 782	2 000	2 264
Contrôles techniques réglementaires	829	3 600	854	2 158	2 162		
Entretien bâtiment	6 001	8 758	-2 221	7 924	2 465		
Entretien matériel et outillage	2 718	3 069	2 954	521	4 066		
Entretien Matériel de bureau et informatique	1 365	1 123	1 197	1 036	1 601		
<b>Communication</b>	<b>39 287</b>	<b>42 754</b>	<b>27 070</b>	<b>34 418</b>	<b>48 159</b>	<b>24 500</b>	<b>27 735</b>
Développement du site internet	2 400						
Cartes monétiques	3 303	2 115	2 857	2 039	2 859	2 000	2 264
Frais postaux	798	828	525	623	1 005	500	566
Téléphonie	4 938	5 198	5 232	4 653	7 353	5 500	6 226
Cadeau clientèle	3 900	2 979	1 969	400	810	500	566
Promotion communication	23 948	31 634	16 486	26 703	36 132	16 000	18 113
<b>Prestations et honoraires</b>	<b>76 880</b>	<b>88 346</b>	<b>91 009</b>	<b>73 663</b>	<b>46 843</b>	<b>57 000</b>	<b>64 527</b>
Surveillance-gardiennage	318	395	181	90	283		
Honoraires-CAC-Experts-Audit			850	1 200			
Frais d'acte et de contentieux		255	12	5			
Prestations Extérieurs (cours fit.sophro.zumba.massage)	17 696	26 933	28 423	18 043	11 909		
Frais de structure RECREA	58 866	60 764	61 543	54 325	34 651	57 000	64 527
<b>Autres charges externes</b>	<b>24 971</b>	<b>33 736</b>	<b>31 324</b>	<b>36 061</b>	<b>26 056</b>	<b>12 640</b>	<b>14 309</b>
Locations (site-oxygène-copieur-tpe-benne....)	2 551	3 438	4 360	5 750	5 429	40	45
Assurance Multirisques	7 887	7 981	8 302	8 729	3 627	3 500	3 962
RC = sal. x 0,003	1 121	1 383	1 508	1 342	1 398	1 000	1 132
Frais de déplacements -missions-réceptions	10 066	16 055	11 730	15 116	8 676	6 600	7 472
Frais Bancaires	3 056	3 681	3 741	2 346	3 530	1 500	1 698
Documentations-dons-transp.-cotisat.-divers	290	1 199	1 682	2 780	3 396		
<b>Coûts salariaux</b>	<b>518 479</b>	<b>548 000</b>	<b>491 299</b>	<b>453 322</b>	<b>513 244</b>	<b>506 948</b>	<b>573 890</b>
Salaires + Primes + charges	508 499	531 411	469 540	443 356	498 598	502 948	569 362
Intéressement & Participation	3 016		3 755	2 866	3 455		
BP JEPS		11 411	9 616				
Médecine du travail	2 079	2 129	2 243	1 820	1 910		
Reclassement Personnel		-5 022					
Formations stages - Coût pédagogique	4 885	8 070	6 145	5 280	9 281	4 000	4 528
<b>Impôts et taxes</b>	<b>14 753</b>	<b>9 918</b>	<b>20 406</b>	<b>20 930</b>	<b>18 417</b>	<b>11 500</b>	<b>13 019</b>
Organic	1 695	1 883	1 771	1 707	2 083	1 500	1 698
CET	9 704	3 722	13 539	13 590	11 004	8 000	9 056
Sacem	2 435	3 033	3 443	3 725	4 058	1 000	1 132
Autres Taxes (TVTS-ordures ménagères)	919	1 280	1 652	1 907	1 272	1 000	1 132
<b>Autres charges d' exploitation</b>	<b>5 150</b>	<b>7 360</b>	<b>8 979</b>	<b>8 803</b>	<b>10 295</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dotation aux amortissements et immos	5 150	7 778	8 979	8 803	9 382		
Frais Financiers					913		
Exceptionnels		-418					
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 108 569</b>	<b>1 216 432</b>	<b>1 123 502</b>	<b>978 834</b>	<b>1 160 511</b>	<b>996 945</b>	<b>1 128 592</b>

## *Ventilation des charges*

### Fluides (P1)

Engagement de résultat (qualité et température d'eau et d'air) de notre prestataire technique DALKIA sur un montant forfaitaire pour la durée du contrat. Ce montant est estimé sur la base d'une fréquentation aquatique de 132 000 usagers. La révision de ce coût est indexée selon plusieurs formules prenant en compte les paramètres suivants : coût du combustible, rigueur climatique, fréquentation réelle de la piscine, prix de l'électricité, prix de l'eau froide.

### Achats boutique

Cette dépense est directement liée aux ventes de la boutique. Elles représentent les achats et la variation des stocks.

### Achat de vêtements de travail

Afin de permettre une identification rapide du personnel au sein du centre aquatique, nous équipons l'ensemble de nos employés (hôtesses, éducateurs, agent d'entretien...) de vêtement de travail avec logo du site. Ce cout inclut l'achat des tenues utilisées par les éducateurs lors des activités (tenues dont la couleur informe le client sur l'intensité du cours).

Entretien et maintenance (P2 ou maintenance de niveau 1 à 3), analyses d'eau, visites techniques réglementaires, produits de traitement et achat matériel / fournitures :

Ces postes de dépenses correspondent à la prestation de notre partenaire technique DALKIA pour l'entretien et la maintenance quotidienne du centre. Notre partenaire s'engage à rechercher en permanence des pistes d'optimisation des ressources et de préservation du matériel et de la partie technique du bâtiment.

### Sous traitance nettoyage

Ce poste correspond au coût de la prestation de notre partenaire nettoyage SAMCIC

La prestation comprend :

- les moyens humains (Agent d'entretien)
- l'achat du matériel adapté au milieu aquatique (auto laveuses...)
- l'achat des produits d'entretien et des consommables (Produits écologique dans la mesure du possible)

### Contrats de maintenance

Ce poste regroupe l'ensemble des contrats souscrits auprès de sociétés spécialisées (en général le fournisseur de l'équipement) pour la maintenance des éléments suivants :

- contrôles d'accès ELISATH
- téléphonie HL TELECOM
- portes... PORTIS
- sécurité alarme TECHNI SERVICE

### Promotion communication

Les coûts de création des différents supports de communication sont entièrement intégrés dans les frais de structure, ce poste couvre les achats d'espaces publicitaires, les frais d'imprimerie...

## Les frais de structure

Afin de favoriser la mutualisation des compétences entre les différents centres que nous gérons, le siège social d'Espece Recréa est constitué de plusieurs services (direction générale, paie, ressources humaines, comptabilité, juridique, contrôle de gestion) qui interviennent en soutien des managers pour la gestion quotidienne des centres aquatiques. Ce poste correspond aux opérations et dépenses effectuées au niveau du siège au profit des exploitations.

## Assurances

Ce poste comprend une assurance responsabilité civile et une multirisques industrielle. La multirisque couvre les dommages aux biens.

## Les charges de personnel

Dans un souci de clarté et de transparence, nos charges liées au personnel sont ventilées en plusieurs postes :

- Salaires et charges + primes et variation CP
- Participation des salariés aux résultats
- Médecine du travail
- Formations

Il s'agit de la masse salariale prévue correspondant à notre organigramme.

## Impôts et taxes- Contribution

Ce poste comprend l'« Organic » (0.16% du CA HT), la CET (Contribution économique territoriale) dont la part sur la valeur ajoutée (CVAE) et la CFE (contribution foncière), SACEM (redevance versée) et les autres Taxes (ordures ménagères)

## Dotations aux amortissements

Ce poste correspond à l'amortissement des investissements de départ et de renouvellement nécessaire à l'exploitation de votre centre

## *Le résultat financier*

FORMEO	2010	2011	2012	2013	2014	contractuel	contractuel indexé
TOTAL CA	1 048 170	1 151 302	1 161 178	1 076 252	1 145 567	1 031 945	1 168 213
TOTAL DES CHARGES	1 108 569	1 216 432	1 123 502	978 834	1 160 511	996 945	1 128 592
RESULTAT	-60 399	-65 131	37 676	97 418	-14 944	35 000	39 622
REMUNERATION FERMIERE		37 311	38 304	38 565	39 622	35 000	39 622
RESULTAT après REMUNERATION FERMIERE	-60 399	-102 442	-628	58 853	-54 566	0	0
RESULTATS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DE CONTRAT					-159 181		

## **50- Les perspectives 2015**

	Objectif	Support	Cible
Janvier	BOOTCAMP	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET,	SPORTIF

Février	CARNAVAL	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET, RADIO	ENFANTS
Mars	SEMAINE COCOONING SOIREE ZEN	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET, BACHE, NEWS LETTER	ABONNES ET PROSPECT
Avril	JOURS RESOLUTIONS CIRQUES	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET, BACHE, NEWS LETTER, SMS	ABONNES ET PROSPECT ENFANTS
Mai			
Juin	SOIREE CAMPING	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET, BACHE, SMS, NEWS LETTER	ADULTES
Juillet	FETE FORRAINE ANIMATION TS LES JOURS	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET, RADIO	FAMILLES
Août	FETE FORRAINE ANIMATION TS LES JOURS	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET, RADIO	FAMILLES
Septembre	JOURS RESOLUTIONS SEMAINE GASTRONOMIE SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET, BACHE	PROSPECT BEBE NAGEURS FEMME ENCEINTE
Octobre	OCTOBRE ROSE HALLOWEEN « 5 SENS »	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET,	TOUS PUBLIC ENFANTS
Novembre	DEGUSTATION BEAUJOLAIS SOIREE CABARET	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK INTERNET, NEWS LETTER , SMS	ABONNES ADULTES
Décembre	SPECTACLE KID'S MANIA NOEL DU CŒUR DEGUSTATION CHOCOLAT	AFFICHE A3 ,120*176, FACEBOOK, INTERNET, NEWS LETTER	ENFANTS ADULTES-ENFANTS

## 5/ Déchets Ménagers



Commission technique constituée d'une vingtaine de délégués communautaires, la Commission Déchets Ménagers s'est réunie le 30 janvier 2014 sous la présidence de Monsieur Yvonnick TURBAN.

Après l'échéance électorale de mai 2014, une nouvelle Commission Environnement et Développement Durable a été créée, cette dernière intégrant les anciennes commissions Déchets Ménagers et SPANC. Monsieur TURBAN, Vice-président en charge de l'Environnement et du Développement Durable, préside cette nouvelle commission qui s'est réunie les 12 juin et 21 octobre 2014.

### 51- Les indicateurs techniques

#### 510) Le territoire desservi

Le territoire desservi par le service de collecte et de traitement des déchets ménagers est celui de la Communauté de Communes du Pays de Falaise dans son intégralité (57 communes pour une population de 27 172 habitants, données INSEE 2012).

### 511) L'organisation des différentes collectes

#### ☞ Collecte des ordures ménagères résiduelles :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, toutes les communes du territoire communautaire sont collectées par un prestataire de service : société SNN, groupe Suez basé à Alençon (61).

#### ☞ Collecte des déchets encombrants et volumineux :

4 déchèteries sont réparties sur le territoire de la Communauté de Communes. Si leur gestion s'effectue en régie (gardiens salariés de la Cdc), les enlèvements et le traitement des bennes se font par prestation de service. A noter que la commune de Falaise a souhaité conserver une collecte mensuelle des encombrants pour ses habitants, collecte dont elle assure elle-même la prestation et le financement sur son budget général.

#### ☞ Collecte sélective des déchets recyclables :

Elle se fait par apport volontaire à des points recyclage installés dans chacune des communes adhérentes. Si les 280 conteneurs de tri sélectif sont la propriété de la Cdc, le vidage, le tri, puis le conditionnement des déchets recyclables ainsi collectés se font en prestation de service (Véolia Propreté). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le tri et le conditionnement des déchets recyclables s'effectuent au centre de tri Véolia du Havre (76).

### 512) Les modes de collecte

Pour les ordures ménagères résiduelles, la collecte se fait, presque exclusivement, en porte-à-porte. Parfois, des bacs collectifs de regroupement ont été mis en place pour résorber les difficultés d'accès de certaines maisons isolées.

En avril 2001 et mai 2004, suite aux choix des communes concernées, une conteneurisation individuelle a été mise en place à FALAISE, puis à PONT-D'OUILLY. En 2006, le parc de 120 bacs individuels, propriété de la commune de PERRIERES, a été racheté et intégré dans le marché passé avec la société PLASTIC-OMNIUM. En 2010, le parc de bacs individuels et collectifs des communes de COURCY, JORT, LOUVAGNY et VICQUES a été intégré au marché passé avec la société PLASTIC-OMNIUM.

Le nombre de bacs, ainsi mis en place dans les 7 communes, s'élevait, en 2014, à 3 654 unités, pour un volume total de 846 m<sup>3</sup> (contre 3 587 bacs, soit 820 m<sup>3</sup> en 2013). En fonction de l'évolution du nombre de personnes par foyer et du nombre de foyers eux-mêmes, les volumes des bacs mis en place sont réajustés tous les ans. Ces bacs individuels et collectifs font l'objet d'une prestation de « location – maintenance » auprès de la société PLASTIC-OMNIUM. Cette conteneurisation individuelle donne de bons résultats et satisfait les particuliers et les professionnels qui en bénéficient.

### 513) Récapitulatif du parc de bacs individuels et collectifs en service en 2014

Volume des bacs de collecte mis en place (en litres)	80 L	120 L	180 L	240 L	340 L	360 L	500 L	660 L	770 L
Effectif total au 31/12/2013	167	2005	548	263	62	8	93	58	383
Effectif total au 31/12/2014	181	2010	560	269	63	8	96	60	407

### 514) Les fréquences de collecte

La fréquence de collecte des Ordures Ménagères résiduelles varie en fonction du type d'habitat et de l'importance de la commune.

A FALAISE, les quartiers pavillonnaires résidentiels sont collectés une seule fois par semaine au lieu de deux depuis 2013. Le centre-ville, l'habitat collectif et les gros producteurs (hôpital, grandes surfaces) demeurent collectés 3 fois par semaine.

La commune de POTIGNY dispose de 2 collectes hebdomadaires réparties sur 4 jours, la commune étant divisée en 2 secteurs de collecte.

Dans les communes rurales, la fréquence est constituée d'une collecte par semaine, sauf sur la commune de PONT-D'OUILLY où 2 collectes hebdomadaires sont réalisées dans le centre bourg entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre.

### 515) Les différentes collectes et les modes de traitement

#### Ordures Ménagères résiduelles :

Sont considérés comme Ordures Ménagères résiduelles tous les déchets provenant de la préparation des aliments et les restes de repas, ceux provenant du nettoyage des habitations, des balayures et les résidus divers (mouchoirs en papier, papiers essuie-tout).

En outre, sont considérés comme déchets alimentaires compostables : les épiluchures de fruits et de légumes, les filtres et le marc de café, les sachets de thé et d'infusion, les coquilles d'œufs, les fleurs et plantes fanées d'appartement.

#### ☞ La collecte des ordures ménagères résiduelles de 2004 à 2014 (en tonnes)

MOIS	FALAISE et POTIGNY										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
JANVIER	345,68	325,82	357,88	354,86	326,74	313,90	299,34	311,10	297,70	286,34	295,32
FÉVRIER	286,58	278,60	271,74	295,22	299,38	276,58	279,86	272,64	261,90	252,98	252,82
MARS	335,82	326,18	343,92	334,54	312,72	318,32	341,02	290,54	296,04	260,78	267,58
AVRIL	325,00	308,34	316,58	322,66	315,94	301,32	307,38	287,90	275,12	283,58	266,64
MAI	306,96	327,76	345,94	332,06	317,30	300,98	294,54	292,84	286,84	289,26	270,56
JUIN	354,48	322,56	341,70	329,00	319,22	322,80	320,68	286,40	294,14	254,76	272,52
JUILLET	311,02	304,12	344,10	347,24	315,78	316,74	310,02	280,70	295,04	292,06	275,14
AOÛT	335,96	327,04	321,24	323,88	292,86	294,24	309,68	300,26	274,56	257,00	262,46
SEPTEMBRE	326,76	340,62	347,18	305,94	334,30	320,22	315,56	313,60	272,40	280,52	281,72
OCTOBRE	350,02	334,56	363,92	356,68	340,48	318,22	321,18	297,84	317,72	300,80	283,92
NOVEMBRE	333,20	329,92	319,06	320,74	300,68	313,12	324,76	295,42	277,26	264,04	251,10
DÉCEMBRE	338,30	328,48	333,08	333,98	351,10	325,82	323,84	309,40	273,48	284,72	287,72
<b>TOTAL</b>	<b>3 949,78</b>	<b>3 854,00</b>	<b>4 006,34</b>	<b>3 956,80</b>	<b>3 826,50</b>	<b>3 722,26</b>	<b>3 747,86</b>	<b>3 538,64</b>	<b>3 422,20</b>	<b>3 306,84</b>	<b>3 267,50</b>

MOIS	55 autres communes										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
JANVIER	302,28	285,66	334,80	308,34	336,72	321,56	295,12	279,44	289,84	299,38	308,54
FÉVRIER	256,96	241,36	252,40	298,60	276,22	263,18	245,40	245,76	264,48	238,40	244,36
MARS	294,78	305,78	305,56	307,26	282,96	291,26	312,50	285,24	280,14	257,60	259,72
AVRIL	299,40	282,22	287,10	300,66	306,36	311,12	311,36	266,88	264,76	275,10	277,72
MAI	285,96	310,06	318,84	326,68	328,94	299,38	278,60	276,82	308,30	284,86	277,48
JUIN	335,29	322,52	337,14	319,18	297,36	313,46	317,08	286,92	285,14	252,84	279,82
JUILLET	328,34	305,94	307,26	342,92	345,00	346,10	327,22	285,50	290,84	302,12	308,26
AOÛT	335,48	352,22	368,62	371,84	323,00	312,64	321,58	326,06	325,08	298,22	279,60
SEPTEMBRE	341,43	330,84	330,18	293,42	322,16	327,22	325,90	322,24	260,44	276,72	295,40
OCTOBRE	290,48	310,70	326,24	341,36	334,58	315,78	310,74	284,94	302,12	303,06	307,54
NOVEMBRE	311,62	315,86	323,80	312,04	291,80	290,16	282,16	299,02	289,96	277,28	245,88
DÉCEMBRE	308,19	264,78	284,02	281,80	298,04	313,04	325,62	298,28	271,84	271,36	292,84
<b>TOTAL</b>	<b>3 690,21</b>	<b>3 627,94</b>	<b>3 775,96</b>	<b>3 804,10</b>	<b>3 743,14</b>	<b>3 704,90</b>	<b>3 653,28</b>	<b>3 457,10</b>	<b>3 432,94</b>	<b>3 337,04</b>	<b>3 377,16</b>
<b>Total OM</b>	<b>7 639,99</b>	<b>7 481,94</b>	<b>7 782,30</b>	<b>7 760,90</b>	<b>7 569,64</b>	<b>7 427,16</b>	<b>7 401,14</b>	<b>6 995,74</b>	<b>6 855,14</b>	<b>6 643,88</b>	<b>6 644,66</b>
<b>Evolution en %</b>	<b>1,80</b>	<b>-2,07</b>	<b>4,01</b>	<b>-0,27</b>	<b>-2,46</b>	<b>-1,88</b>	<b>-0,35</b>	<b>-5,48</b>	<b>-2,01</b>	<b>-3,08</b>	<b>+0,01</b>

En 2014, un total de 6 644,66 tonnes d'Ordures Ménagères résiduelles a été collecté sur tout le territoire communautaire (+0,01 % par rapport à 2013).

### Les déchèteries

#### Localisation des 4 déchèteries communautaires



#### Coordonnées et déchets acceptés en déchèterie

DECHETERIE	DECHETS ACCEPTES
<b><u>LE MESNIL VILLEMENT</u></b> Responsable : Christian DIDIER Téléphone : 02 31 69 40 44	Déchets verts, Bois, Inertes, Cartons, Encombrants, Ferrailles, Huiles de vidange, Huiles végétales usagées, Emballages vides souillés
<b><u>NORON-L'ABBAYE</u></b> Responsable : Alain FAVREL Téléphone : 02 31 90 01 01	Déchets verts, Bois, Inertes, Cartons, Encombrants, Ferrailles, Huiles de vidange, Huiles végétales usagées, Déchets Dangereux des Ménages, Emballages vides souillés, D.E.E.E.
<b><u>PERTHEVILLE-NERS</u></b> Responsable : Gilles DUDOUIT Téléphone : 06 60 70 93 00	Déchets verts, Bois, Inertes, Cartons, Encombrants, Ferrailles, Huiles de vidange, Huiles végétales usagées, Emballages vides souillés, D.E.E.E.
<b><u>SOULANGY</u></b> Responsable : Jacky HOUEL Téléphone : 06 61 14 67 48	Déchets verts, Inertes, Cartons, Encombrants, Ferrailles, Huiles de vidange, Huiles végétales usagées, Emballages vides souillés

#### Évolution du nombre de rotations de bennes (en nombre de bennes)

NATURE	2013	2014	Variation en %
Déchets Verts (30 m3)	978	1 246	+ 27,40 %
Ferrailles (30 m3)	103	107	+ 3,88 %
Déchets inertes (10 m3)	216	196	-9,25 %
Encombrants (30 m3)	827	955	+15,47 %
Bois (30 m3)	73	71	-2,73 %
Cartons (10 et 30 m3)	303	303	0 %

Les encombrants collectés par la Ville de Falaise (48 bennes en 2014) et les déchets verts collectés à Fontaine-le-Pin (32 bennes en 2014) n'ont pas été intégrés dans les rotations ci-dessus. A noter que la benne mise à disposition sur Ussy a été supprimée en 2014, sur demande de la commune.

#### Évolution des tonnages collectés en déchèterie entre 2010 et 2014

DECHETERIE	TONNAGES COLLECTES (en tonnes)				
	2010	2011	2012	2013	2014
Le Mesnil-Villement	404,583	574,945	540,401	612,871	711,087
Noron-l'Abbaye	2 513,025	3 694,632	4 075,952	4 380,318	5 175,434
Pertheville-Ners	977,756	1 907,223	2 107,418	2 321,302	2 182,36
Soulangy	1 351,324	2 003,44	2 027,620	2 208,711	2 594,862
<b>TOTAL</b>	<b>5 246,688</b>	<b>8 180,24</b>	<b>8 751,391</b>	<b>9 523,202</b>	<b>10 663,743</b>

Les encombrants collectés par la Ville de Falaise (134,78 tonnes en 2014) et les déchets verts collectés à Fontaine-le-Pin (51,181 tonnes en 2014) n'ont pas été intégrés dans les tonnages ci-dessus.

➤ *Evolution des quantités déposées en déchèteries entre 2013 et 2014*

Nature	Encombrants		Déchets verts		Ferrailles		Inertes		Cartons		DDM + huiles de vidange + huiles de friture + bidons vides souillés		Bois	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Désignation														
Le Mesnil-Villement	198,56	222,92	193,82	302,253	22,44	22,184	155,73	134,25	9,00	9,8	1,761	3,465	31,56	16,215
Noron-l'Abbaye	1458,36	1662,52	2488,04	3107,64	132,02	149,346	0,000	0,000	111,64	108,78	30,248	30,972	160,01	116,176
Soulangy	738,34	772,18	912,64	1172,03	96,26	93,62	526,26	510,15	41,42	39,72	6,382	7,162	0,000	0,000
Pertheville-Ners	545,58	588,60	1049,98	1064,04	67,08	61,60	472,56	408,12	19,02	17,74	4,791	3,352	49,70	38,908
<b>TOTAL</b>	<b>2940,84</b>	<b>3246,22</b>	<b>4644,48</b>	<b>5645,96</b>	<b>317,80</b>	<b>326,75</b>	<b>1154,55</b>	<b>1052,52</b>	<b>181,08</b>	<b>176,04</b>	<b>43,182</b>	<b>44,951</b>	<b>241,27</b>	<b>171,299</b>

Ainsi, au cours de l'année 2014, 10 663,743 tonnes de matériaux ont été collectées dans les quatre déchèteries communautaires, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2013 (+ 1140,541 tonnes).

Les dépôts de déchets verts se sont accrus de 21,56 % en 2014 (+ 1 001,48 tonnes), ainsi que les dépôts d'encombrants (+ 10,38 %, soit + 305,38 tonnes par rapport à 2013).

Les dépôts de cartons ont, quant à eux, légèrement diminué en 2014 (- 2,78 %, soit - 5,04 tonnes par rapport à 2013). De même, les dépôts d'inertes ont baissé de 8,84 % (- 102 tonnes) et les dépôts de bois de 29% (- 70 tonnes).

➤ *Fréquentation : évolution 2010 – 2014 des effectifs accueillis en déchèterie*

DECHETERIE	NOMBRE D'USAGERS				
	2010	2011	2012	2013	2014
Le Mesnil-Villement	5 245	5 977	5 986	5 992	7 412
Noron-l'Abbaye	22 681	33 236	36 135	37 560	39 636
Pertheville-Ners	9 381	14 291	15 506	14 233	15 542
Soulangy	10 551	15 650	13 932	14 829	22 602
<b>TOTAL</b>	<b>47 858</b>	<b>69 154</b>	<b>71 559</b>	<b>72 614</b>	<b>85 182</b>

Le nombre total d'usagers dans les déchèteries communautaires a augmenté de 17 % par rapport à 2013 (+ 12 568 visiteurs). A noter qu'entre 2004 et 2014, la fréquentation a augmenté de 215 % à la déchèterie de Noron-l'Abbaye (12 584 usagers en 2004).

☞ La collecte sélective des déchets valorisables

Sont considérés comme déchets valorisables (et notamment certains emballages) :

✓ Les bouteilles et les flacons plastiques, les boîtes métalliques et les briques alimentaires (Papiers Cartons Complexés) forment les Corps Creux (avec leurs bouchons) ;

✓ Les papiers et cartonnettes (Papiers Cartons Non Complexés) forment les Corps Plats : les journaux, les magazines, les prospectus et les petits cartons d'emballages.

✓ Le verre : bouteilles, pots et bocaux en verre (sans bouchons ni couvercles).

➤ *Evolution de la collecte sélective*

MATERIAUX	TYPE DE COLLECTE	TONNAGES COLLECTES (en tonnes)			TONNAGES VALORISES EN 2013
		2011	2012	2013	
Verre	Apport volontaire	866,800	839,040	836,420	897,380
Corps Plats	Apport volontaire	741,745	688,340	672,460	900,663
Corps Creux	Apport volontaire	225,660	227,720	239,180	173,884
<b>Total</b>	<b>Apport volontaire</b>	<b>1 834,205</b>	<b>1755,100</b>	<b>1748,06</b>	<b>1971,927</b>

MATERIAUX	TYPE DE COLLECTE	TONNAGES COLLECTES (en tonnes)			TONNAGES EXPEDIES EN 2014
		2012	2013	2014	
Verre	Apport volontaire	839,040	836,420	839,98	855,56
Corps Plats	Apport volontaire	688,340	672,460	648,23	648,88
Corps Creux	Apport volontaire	227,720	239,180	244,09	163,38
<b>Total</b>	<b>Apport volontaire</b>	<b>1755,100</b>	<b>1748,06</b>	<b>1732,30</b>	<b>1 667,81</b>

En 2014, 1 667,81 tonnes de déchets ont été expédiées depuis le centre du tri Véolia du Havre, soit une diminution de 15,42 % par rapport à 2013. Le ratio par habitant de déchets valorisés est de 61,37 kg/an en 2014.

Les ratios par catégories de déchets expédiés sont les suivants :

- Corps Creux : 6,01 kg/hab/an
- Corps Plats : 23,88 kg/hab/an
- Verre : 31,48 kg/hab/an

☞ Compte-rendu d'activités 2013 Eco-Emballages

Eco-Emballages remet en année N+1 (et N+2 pour les coûts), à chaque collectivité adhérente, un compte-rendu annuel sur son activité en termes de tri sélectif des emballages ménagers. Ce document très complet présente à la fois les résultats de la Communauté de communes du Pays de Falaise en termes de tri sélectif des emballages (comparés aux moyennes nationales du même milieu), mais aussi les coûts et les recettes détaillés.

*Quelques chiffres :*

- 1 361 tonnes d'emballages ménagers (hors papiers) envoyées chez les repreneurs en 2013, dont :
  - 897 tonnes de verre
  - 464 tonnes d'emballages plastiques, métalliques et de cartons
- Coût global de la collecte sélective (2012) : 118 857 €
- Coût à la tonne : 116 € (moyenne du milieu 210 € / T)
- Total des recettes (2012) : 288 798 €, dont :
  - Recettes Eco-Emballages (2012) : 229 127 € (15 854 € pour les actions de communication de l'ambassadeur du tri)
  - Recettes repreneurs (2012) : 59 671 €

A noter que, bien qu'ayant progressé (34,5 kg/hab/an), la collecte du verre sur le territoire communautaire est encore inférieure à la moyenne du milieu (35,4 kg/hab/an).

## Autres collectes

### ➤ *Collecte des déchets verts au porte-à-porte à Falaise et à Potigny.*

Une collecte au porte-à-porte des déchets verts (tontes de pelouse, tailles de haies) est organisée sur la commune de FALAISE d'avril à novembre (tous les quinze jours) et sur la commune de POTIGNY d'avril à octobre (toutes les semaines).

Seuls les sacs biodégradables fournis par la Cdc sont collectés. Environ 1 000 m<sup>3</sup> de déchets verts ont ainsi été collectés (600 m<sup>3</sup> à Falaise et 400 m<sup>3</sup> à Potigny).

### ➤ *Benne de collecte pour les déchets verts à Fontaine-le-Pin.*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, seule la commune de Fontaine-le-Pin bénéficie d'une benne laissée à disposition des particuliers pour qu'ils puissent y déposer leurs déchets verts. 51,181 tonnes de déchets verts ont ainsi été collectées à Fontaine-le-Pin en 2014. La commune d'Ussy, qui bénéficiait également jusqu'à présent de cette prestation, a souhaité y mettre un terme compte-tenu des dépôts d'encombrants devenus trop fréquents à côté et dans la benne.

### ➤ *Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (D.E.E.E.)*

Depuis octobre 2007, la Communauté de Communes a mis en place une collecte des D.E.E.E. dans les déchèteries de Noron-l'Abbaye et de Pertheville-Ners. Les D.E.E.E. sont répartis en 5 catégories suivantes :

- Le Gros Electroménager Froid (ou GEM F) : réfrigérateur, congélateur, climatiseur fixe ou mobile, cave à vin...
- Le Gros Electroménager Hors Froid (ou GEM HF) :
  - ✓ Cuisine : cuisinière, four, hotte aspirante, table de cuisson...
  - ✓ Chauffage : chauffe-eau, radiateur à bain d'huile, convecteur...
  - ✓ Lavage : lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge...
- Les Petits Appareils en Mélange (ou PAM) : appareils de cuisine, bureautique/informatique (dont les ordinateurs portables), soins/beauté, entretien/ménage, télécommunication, loisirs, vidéo, audio, jardinerie, bricolage...
- Les écrans (ou ECR) : télévision, ordinateur, minitel...
- Les lampes à économie d'énergie.

Les dépôts de D.E.E.E. dans les 2 déchèteries sont gratuits pour tout particulier résidant sur le territoire communautaire. Les dépôts de D.E.E.E. par des vendeurs ou des distributeurs sont, quant à eux, exclus. En 2014, 96,962 tonnes de D.E.E.E. ont ainsi été collectées en 2014, soit une augmentation de 12,96 % par rapport à 2013 (+ 11,13 tonnes).

### ➤ *Vols et effractions dans les déchèteries – Incendies de colonnes de tri.*

46 plaintes ont été déposées en 2014 pour un préjudice total de 14 132 €.

### ➤ *Collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (D.A.S.R.I.)*

La Communauté de communes a été contrainte de mettre un terme à cette collecte et de résilier son contrat passé avec la société CITE +. En effet, les 8 pharmacies présentes sur le territoire communautaire ont toutes contractualisé courant 2014 avec l'éco-organisme DASTRI et n'ont donc plus besoin de la prestation offerte jusqu'à présent par la Communauté de communes. Cette collecte des DASRI, offerte depuis 2008 aux particuliers en auto soins, s'est donc achevée en octobre 2014.

En 2014, 213 kg de D.A.S.R.I. ont ainsi été collectés et traités par incinération, soit une diminution de 66 % par rapport à 2013 (- 423 kg collectés).

### 516) Programme Local de Prévention

Un Programme Local de Prévention (PLP) a été mis en place. Celui-ci contient une proposition d'objectifs ainsi qu'un certain nombre d'actions de prévention éprouvées. Le budget estimé de chaque action a été intégré au Budget Prévisionnel 2014. A l'issue de la validation par la Commission Environnement, un planning pluriannuel a été réalisé, ce dernier étant ajustable en fonction de l'avancement des résultats et des actions.

#### ☞ Objectif

Le Plan National fixe comme objectif une baisse de 7 % sur la quantité de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) produite par habitant annuellement, ce entre l'année 2010 et l'année 2020. Les DMA au sens du Plan National sont « *L'ensemble des déchets produits par les ménages et les activités économiques qui sont collectés par le service public de gestion des déchets, que ce soit de façon régulière ou occasionnelle en déchèteries ou en porte-à-porte (collecte d'encombrants, de déchets verts, mais hors déblais et gravats).* »

Il n'est raisonnablement pas possible de prendre l'année 2010 comme référence pour la Cdc. Les changements intervenus entre 2010 et 2011 (passage à quai pour les déchets verts, etc) ont fait progresser les apports mesurés de plus de 50 % en déchèterie. Il a donc été proposé de prendre comme année de départ 2013 et de fixer l'objectif de -7 % non pas à 2020 mais à 2018 (Programme sur 5 ans). Si la croissance démographique se maintient telle qu'actuellement, cela correspondrait à 600 tonnes de DMA en moins produites en 2018 par rapport à 2013.

#### ☞ Sous-objectifs :

- ✓ Limiter puis baisser les quantités de déchets verts ;
- ✓ Limiter puis baisser les quantités d'encombrants ;
- ✓ Poursuivre la baisse des Ordures Ménagères résiduelles (OMr).

#### ☞ Les taux annuels :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Evolution DMA	Année de référence	0	- 1 %	- 1,5 %	- 2,3 %	- 2,4 %
Evolution DMA par rapport à année de référence	Année de référence	0	- 1 %	- 2,5 %	- 4,7 %	- 7 %

#### ☞ ➤ Liste des actions proposées :

1. Compostage individuel (2 500 €/an) : 720 composteurs individuels ont déjà trouvé preneurs ; 13 000 dépliant « Info déchets n°2 » réalisés en 2014.
2. Compostage collectif (1 000 €/an).
3. Stop-pub (1 200 €) : opération mise en place dans toutes les communes en décembre 2014.
4. Opération foyers témoins.
5. Sensibilisation des scolaires (3 200 €/an si spectacles) : 3 représentations en 2013.
6. Éco-consommation (450 € renouvelables) : 1 000 stylos recyclables distribués aux scolaires en 2013.
7. Gaspillage alimentaire : 13 000 dépliant « Infos déchets n°1 » réalisés en 2014
8. Couches lavables
9. Eau du robinet

10. Promotion du réemploi  
11. Exemparité des collectivités

## 52- Les indicateurs financiers

### 520) Organisation du service et modalités d'exploitation

ACTIVITE	MODE D'EXPLOITATION	TITULAIRE DU MARCHE	DEBUT DU MARCHE	FIN DU MARCHE	OBJET DU MARCHE CARACTERISTIQUE DU SERVICE	OBSERVATIONS
Collecte des Ordures Ménagères résiduelles	Prestation de service	SNN – SITA Suez	1 <sup>er</sup> janvier 2011	31 décembre 2017	Ramassage des ordures ménagères résiduelles au porte-à-porte	3 à 4 équipages de collecte composés de 2 ou 3 personnes
Traitement des OMr : Centre de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU) type II	Prestation de service	SNN – SITA Suez	1 <sup>er</sup> janvier 2011	31 décembre 2017	Enfouissement des déchets ménagers non valorisables à CAUVICOURT (14) SFTR 53	
Déchèteries	Régie communautaire				Gardiennage par des agents de la cdc	2 personnes à temps complet ; 4 personnes à temps partiel dont 2 CAE
Collecte déchets verts (Falaise et Potigny)	Services Techniques Ville de Falaise				Collecte au porte-à-porte des déchets verts en sacs biodégradables à Falaise et à Potigny	
Tri déchets recyclables : centre de tri	Prestation de service	Véolia Propreté	1 <sup>er</sup> janvier 2011	31 décembre 2017	Collecte, transport, tri et valorisation des déchets recyclables	

### 521) Les dépenses du service déchets ménagers

DESIGNATION	REALISE EN 2013 (en € TTC)	REALISE EN 2014 (en € TTC)	DIFFERENCE 2013-2014 (en €)
Collecte des Ordures Ménagères résiduelles	570 929	563 258	-7 671
Traitement des Ordures Ménagères résiduelles	419 143	412 372	- 6 771
TGAP Ordures Ménagères résiduelles	106 637	140 295	+ 33 658
<b>Sous total 1</b>	<b>1 096 709</b>	<b>1 115 925</b>	<b>+ 19 216</b>
Vidage des points recyclage et tri des recyclables secs	251 138	227 204	-23 934
Transport et traitement déchets en déchèteries	550 489	653 883	+ 103 394
Location et maintenance bacs à Ordures Ménagères résiduelles	49 677	51 499	+ 1 822
Déchets Dangereux des Ménages (D.D.M.)	17 344	15 015	- 2 329
<b>Sous total 2</b>	<b>868 648</b>	<b>947 601</b>	<b>+ 78 953</b>
Carburant bennes déchets verts + véhicule ambassadeur du tri	3 151	3 137	-14
Entretien bennes déchets verts	1 350	1 056	- 294
Titres annulés (Redevance Spéciale)	1 238	1 501	+ 263

Convention Services Techniques Ville de Falaise	36 609	20 125	-16 484
Relais d'Insertion	33 663	40 590	+ 6 927
Salaires agents (gardiens de déchèterie et secrétaire-comptable)	125 631	132 862	+ 7 231
Etudes	33 946	794	-33 152
Dotations aux amortissements et provisions (colonnes de tri et déchèteries)	24 788	28 475	+ 3 687
Divers (collecte des DASRI ; réparation bennes déchèterie, entretien conteneurs de tri ; entretien des déchèteries ; matériel ; vêtements de travail ; hygiène ...)	160 929	293 632	+ 132 703
<b>Sous total 3</b>	<b>421 305</b>	<b>522 172</b>	<b>+100 867</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 386 662</b>	<b>2 585 698</b>	<b>+ 199 036</b>

Le total des dépenses de fonctionnement s'élevait, en 2014, à 2 585 698 €, soit une progression de 199 036 € par rapport à 2013 (+8,34 %). A noter que la TGAP est passée de 15 €/tonne en 2013 à 20 €/tonne en 2014.

*522) Les recettes du service déchets ménagers*

DESIGNATION	REALISE EN 2013 (en € TTC)	REALISE EN 2014 (en € TTC)	DIFFERENCE 2013 - 2014 (€)
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	1 876 631	1 850 943	-25 688
Redevance Spéciale d'élimination des déchets professionnels	131 155	131 652	+ 497
Soutiens Eco-Emballages et autres éco-organismes + vente de produits résiduels	356 472	481 381	+ 124 909
Produits d'accès en déchèteries	9 383	11 343	+ 1 960
Autres produits et recettes	30 190	26 734	-3 456
Report excédent de fonctionnement exercice antérieur	0	275 334	+ 275 334
<b>TOTAL</b>	<b>2 403 831</b>	<b>2 777 387</b>	<b>+ 373 556</b>

Les recettes de fonctionnement se portaient, quant à elles, à 2 777 387 €, soit une progression des recettes de 15,54 % par rapport à 2013.

➤ *Le comparatif sur 3 années permettra de mieux comprendre l'évolution du financement du service.*

Année	2012	2013	2014	Évolution 2013-2014
Désignation	(en €)	(en €)	(en €)	(en %)
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	1 911 547	1 876 631	1 850 943	-1,4 %
Redevance Spéciale d'élimination des déchets	121 296	131 155	131 652	+ 0,4 %
Soutiens Eco-Emballages et autres éco-organismes	330 772	356 472	481 381	+ 35 %
Produits d'accès en déchèteries	6 448	9 383	11 343	+ 20,9 %
Autres produits et recettes	91 393	30 190	26 734	-11,4 %
Report excédent de fonctionnement (n-1)	131 851	0	275 334	X
<b>TOTAL</b>	<b>2 593 307</b>	<b>2 403 831</b>	<b>2 777 387</b>	<b>+15,54 %</b>

Le bilan financier 2014 du Service Déchets Ménagers se traduit donc par un excédent de la section de fonctionnement de 191 689 €.

### 523) Un indicateur complémentaire : la Redevance Spéciale d'Elimination des Déchets Professionnels

Par délibération en date du 17 juin 1996, applicable au 1er juillet 1996, la Communauté de Communes a institué la Redevance Spéciale d'Elimination des Déchets Professionnels.

Pour rappel, la Loi du 13 juillet 1992, modifiant la Loi « déchets » de 1975, l'a pourvu d'un caractère obligatoire. Aussi, la Redevance Spéciale doit-elle être obligatoirement instituée par les communes, ou leurs groupements, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

Elle a pour but de faire financer la collecte et le traitement des déchets d'origine professionnelle (commerçants, artisans, industriels, administrations, associations) par les producteurs eux-mêmes de ces déchets non ménagers. Le principe de cette Redevance Spéciale est donc de créer une équité entre tous les producteurs de déchets en leur faisant supporter la part qui leur incombe.

☞ A titre d'information, le tableau ci-dessous présente l'évolution du montant global annuel de la Redevance Spéciale depuis 2007.

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
96 445 €	110 344 €	129 068 €	114 659 €	120 521 €	121 296	131 155	131 652

Ces tarifs sont notamment modulés en fonction de 5 secteurs géographiques.

## 6/ Développement Economique



La commission Gestion de l'Espace Rural – Développement Economique s'est réunie 2 fois en 2014 :

- ☞ Le 2 septembre 2014 :
  - Election du vice-président Développement
  - a. Historique,
  - b. Etat des lieux
  - c. Présentation de Nicolas SOENEN
  - d. Elaborer une stratégie de développement économique
- Thèmes à examiner
  - a. Gestion de l'espace
  - b. Développement durable
- Elaboration du PADD du SCOT
- ☞ Le 11 décembre 2014 :
  - Election d'un vice-président
  - Prise de la compétence économique globale
  - Chargé de mission développement économique
  - Les ateliers relais

- a. Les ateliers de 2014
  - b. Les futurs ateliers
- Initiative Calvados  
Réunion d'information sur les circuits courts

## **61- Commission du 2 septembre 2014**

### *Election du vice-président*

Election de Jean Yves Heurtin comme vice-président de la commission.

### *Développement économique*

#### Historique

Entre 1998 et 2000, les deux plus gros employeurs du territoire ont cessé leurs activités (SMN et Moulinex). Face à ces sinistres, la cdc et la ville de Falaise ont mis en place une politique de développement qui s'est traduite par :

- La construction d'ateliers relais,
- La création de zones industrielles,
- Le contournement autoroutier de Falaise en 2\*2 voies,
- Un centre aquatique,
- Une école de musique et une médiathèque communautaire, etc.

#### Etat des lieux

##### *Les Zones d'activité*

###### *Ariana*

Elle a été rétrocédée par le syndicat minier en mars 2 000 (10 Ha). Cette zone est située sur la commune de Soumont St Quentin, en limite de la commune de Potigny. Il reste 26 800 m<sup>2</sup> disponibles sur les zones Ariana 1 et Ariana 2.

###### *Expansia*

La zone couvre une superficie de 32 Ha au Nord de Falaise. Elle est commercialisée depuis 2008. Il reste 68 000 m<sup>2</sup> de disponible. Le bâtiment Allis a été repris par l'entreprise Frial en septembre 2014. La CDC et le cabinet FEDD (Foncier Economie Développement Durable) ont travaillé sur ce dossier afin de faciliter la transaction.

De longues démarches ont aussi été entreprises par le cabinet FEDD pour l'implantation de la biscuiterie Jeannette à Falaise. Nous en étions quasiment au dépôt du permis de construire et à la demande d'Installation Classée au titre de la Protection de l'Environnement. Malgré nos efforts et celle de l'industriel, le tour de table financier n'a pas abouti.

D'autre part, toujours avec l'aide du cabinet FEDD, nous avons proposé à deux entreprises de Falaise, des grands terrains (plus de 2 hectares) sur Expansia. Des démarches sont en cours, nous attendons la décision des dirigeants.

###### *Martinia*

La zone est située au pied de l'autoroute A88 et d'un échangeur en direction de Pont d'Ouilly et St Martin de Mieux. Les éléments administratifs et techniques du lotissement vont être confiés à un maitre d'œuvre.

###### *Méthanéa*

La zone est située à la sortie de Falaise en direction de Trun. Un tourne à gauche a été réalisé pour accéder et sécuriser l'entrée.

### L'immobilier

Depuis 2004, la CDC s'est lancée dans la construction de bâtiments ou ateliers. 17 bâtiments ont été construits. Sept ont été vendus aux locataires en place.

#### ☞ Présentation de Nicolas SOENEN

Le chargé de mission développement économique a été embauché à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 afin de soutenir les entreprises mais aussi de favoriser leur création et leur croissance.

#### ☞ Elaborer une stratégie de développement économique

4 thèmes ont été identifiés :

- Création d'un guichet unique sur le territoire
- Réseau d'actions
- Promotion du territoire
- Développement et aménagement

### *Thème à examiner*

#### ☞ Gestion de l'espace

Pour anticiper les dispositions du Grenelle II, de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové), de l'acte III de la décentralisation, des décisions territoriales importantes en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace devront être prises durant la mandature 2014-2020.

En effet, l'accélération du transfert de la compétence PLU aux communautés, la généralisation du SCot, la prise en charge nécessaire de l'instruction locale des autorisations d'urbanisme, la relance des plans paysages par l'Etat, l'affirmation des trames vertes et bleues, la transition énergétique et la préservation du foncier agricole sont autant de chantiers auxquels les élus vont devoir réfléchir.

#### ☞ Développement durable

Dans ce domaine, il faudra nécessairement clarifier les compétences avec la Commission Déchets Ménagers, Spanc et Développement durable.

Se profile une compétence obligatoire de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

En outre, l'article 79 de la loi MAPAM (Modernisation de l'Action Publique territoriale) prévoit, à l'échelon communautaire, la création de « pôles d'équilibre territorial et rural ». Dans les douze mois suivant leur mise en place, ces structures de coopération élaboreront un projet de territoire définissant « les conditions de développement économique, écologique, culturel et social » dans leur périmètre. Cette instance pourra être amenée à remplacer le Pays Sud Calvados.

### *Elaboration du PADD du Scot*

Lors du bureau communautaire du 4 septembre, une question va être posée relative à l'organisation de groupe de travail thématique pour l'élaboration du Programme d'Aménagement et de Développement Durable du Scot.

Dès lors, il convient de trouver une méthode pour constituer ces groupes de travail. Il est donc proposé aux membres de chaque commission de s'inscrire aux thèmes de leur choix :

- Démographie – habitat / Organisation des services (Mme GRENIER Sylvie, M. HEURTIN Jean Yves, M. DE MONS Xavier)

- Environnement et Paysages (M. DUGUET Bruno, M. LEMERCIER Jean Jacques, M. CADET, et M. DE MONS Xavier)
- Développement économique et commercial / Transports et déplacements (Mme HOFACK Christine, M. GASNIER Jean Marie, M. LIVIC Pierre, M. HUET Serge, M. MAUNOURY Hervé)

## **62- Commission du 11 décembre 2014**

### *Election d'un vice-président*

Suite à la décision du conseil constitutionnel du 20 Août 2014, la commune d'Ouilly le Tesson n'a plus qu'un représentant à la Communauté de Communes. M. HEURTIN n'étant plus titulaire à la Communauté de Communes, il ne peut plus être vice-président de la Commission.

La commission procède à la désignation d'un nouveau vice-président qui est Jean Luc ANDRE.

### *Prise de la compétence économique globale*

La CDC souhaite un transfert complet de la compétence économique comme cela a été rappelé lors des réunions de microrégions, pour devenir l'interlocuteur unique sur le développement économique. Les ZA doivent devenir intercommunales, et une réflexion doit s'engager pour la gestion du commerce.

### *Chargé de mission développement économique*

Présentation des principales missions et ce qui a déjà été lancé autour de 2 grands thèmes : la promotion du territoire et l'accueil des entreprises.

#### Promotion du territoire :

*Développer un réseau de prescripteurs afin d'attirer des entreprises sur le territoire communautaire*

- Les chambres consulaires,
- Les intervenants sur la construction du projet,
- La région et le département,
- Les banques locales, Initiative Calvados, Bpi France, Adie
- Créacoop 14
- Participation à 3 clubs CCI,
- Réunion d'échange entre partenaire (Créacoop 14, Normandie Pionnières, etc.)

*Démarcher des entreprises ou porteurs de projets*

*Monter, participer à des actions afin d'attirer des entreprises (forum, salons divers)*

- Participation à Planét Créa (nov 2014 et nov 2015 si reconduit),
- Projet d'une Cité des métiers délocalisée (avril 2015)

*Créer du lien entre les entreprises installées et les nouveaux arrivants ou en cours d'installation (plus de 50 entreprises rencontrées),*

*Être source d'information pour les entreprises*

- Réunion d'informations circuits courts.

## ☞ Accueil, orientation, accompagnement des porteurs de projets/ chefs d'entreprise (Guichet Unique)

*Accueillir tous les porteurs de projets de création, développement ou transmission,*

*Orienter vers les bons partenaires selon l'avancement du projet (montage de son dossier, partenaires financiers, etc.),*

*Présenter, négocier les terrains ou l'immobilier appartenant à la cdc,*

*Mettre en relation les entreprises avec les propriétaires privés de biens immobiliers (bâtiments industriels),*

- Travail en partenariat avec Calvados Stratégie, agences immobilières,
- Mise en Relation Directe

*Accompagner des groupes de chef d'entreprise sur un projet commun,*

### *Les ateliers*

#### ☞ Les ateliers 2014

La construction de 4 nouveaux ateliers relais s'est achevée au printemps 2014 et ils sont occupés par :

- MTCP (Maintenance, Transporteur, Caoutchouc, PVC)
- AMS (Assistance Médicale Spécialisée)
- CMS (Convoyeurs Mécanisations Spécifiques)
- ITS Pub

3 entreprises viennent de l'extérieur et 1 a été créée par des anciens salariés de l'entreprise Promeca. Au total, cela représentera la création de 20 emplois.

#### ☞ Les futurs ateliers

La procédure pour la construction de futurs ateliers relais sur la zone Expansia (rue du petit bois) est lancée. Nous travaillons en ce moment avec le maître d'œuvre qui a été choisi (LASSER-SARI). L'objectif est d'avoir 4 nouveaux Ateliers Relais, d'une superficie comprise entre 200 et 300 m<sup>2</sup> pour fin 2015.

### *Initiative Calvados*

Initiative Calvados est un organisme de gestion d'outils de financement au service des entreprises. Son but est de favoriser, par l'accompagnement financier, la création ou la reprise d'entreprise sur le Calvados et de renforcer la pérennité de la jeune entreprise. Elle gère des dispositifs financiers (prêts à taux zéro et dispositifs de garantie) ayant tous un même objectif : financer les projets d'entreprise et faciliter l'accès au crédit bancaire notamment par le renforcement des fonds propres du porteur de projet. Le dispositif le plus utilisé est le prêt à taux 0 compris entre 3 000 et 30 000 € sans garantie personnelle, qui doit être remboursé sur période de 2 à 5 ans. Il est couplé à un prêt bancaire.

Le comité de décision, pour la zone Calvados Sud, se réunit tous les 1<sup>er</sup> mardis de chaque mois à la Cdc de Falaise afin de statuer sur les demandes de prêt. Depuis 2000, 87 projets de création/reprise d'entreprises ont été accompagnés sur notre territoire ce qui représente plus de 860 000 € prêtés et 315 emplois créés ou maintenus.

En 2014, il y a eu sur le territoire de la cdc de Falaise, 9 dossiers acceptés (entreprises), 13 porteurs de projet soit 99 000 € décaissés dans des activités artisanales, restaurations, industrielles pour une fourchette de 20 à 25 emplois créés ou consolidés.

Les prêts d'Initiative Calvados ont un effet déclencheur sur la décision des banques quand le porteur de projet a un accord.

### *Réunion sur les circuits courts*

Nous co-organisons avec le Conseil Général du Calvados, le 21 janvier 2015, une réunion d'informations pour nos producteurs locaux (agriculteurs en vente directe, maraîchers, chantiers d'insertion, bouchers, boulangers et TPE agroalimentaire) afin de les informer sur un moyen de commercialiser leur marchandise plus facilement dans les cuisines de collectivité. En effet, le conseil général a créé une plateforme internet gratuite courant 2014 qui met en relation directe les producteurs locaux et les acheteurs publics de la restauration collective (établissements scolaires, maisons de retraite, établissements de santé, etc.).

L'objectif de cette réunion est aussi de permettre un temps d'échange entre les responsables des cuisines et les producteurs sur les possibilités de partenariats futurs. Nous invitons environ 35 producteurs/ 40 artisans et PME ainsi que les responsables de la restauration du territoire (falaise/Potigny).

### **63- Activité économique communautaire**

L'activité économique communautaire est organisée autour des domaines suivants :

- ☞ Les zones d'activités ;
- ☞ Les bâtiments industriels ;
- ☞ Les projets.

### *Les zones d'activités*

Au nombre de trois, elles comprennent :

#### ☞ Zone Ariana

#### ☞ Zone Expansia

Vente d'un terrain pour la construction du Leclerc Drive qui a ouvert en Novembre 2014.

Accord du Conseil Communautaire pour la vente aux locataires des ateliers à Expansia Carrosserie (210 000 €) et à France Média System (245 535 €).

Location de 4 ateliers au printemps 2014 aux entreprises suivantes :

- ITS PUB : Création et réalisation d'enseigne, signalétique, publicité par objet, emballage, etc.
- CMS : Etude, création, fabrication et installation de convoyeurs
- AMS : Location d'appareils de traitement et du matériel médical
- MTCP : Spécialiste dans la distribution et la transformation des caoutchoucs industriels, PVC et polyuréthane, bandes transporteuses, dans le garnissage et la mécanique liée aux convoyeurs

Installation de l'entreprise Frial dans les anciens locaux d'ALLIS en septembre 2014.

#### ☞ Zone MARTINIA

Réalisation d'un diagnostic paysager et urbain en amont de l'aménagement de la Z.A

### Les bâtiments industriels

Pour mener à bien une politique réelle de développement économique, la Communauté de Communes du Pays de Falaise s'est lancée, en plus des acquisitions foncières, dans la construction de bâtiments industriels et d'ateliers relais. Nous avons construit au total 17 bâtiments dont 7 ont déjà été revendus :

- Les ateliers agréal 1 et 2 sur Expansia,
- Le bâtiment « NPC » sur Expansia,
- La Blanchisserie de l'Esat sur Expansia,
- L'atelier de France Média System sur Expansia,
- La Carrosserie Expansia sur Expansia,
- Le bâtiment d'Agrispor sur Ariana

Désignation	Localisation	Surface	Locataire	Forme juridique	Durée	Loyer
<b>FALAISE</b>						
Bâtiment n°1	ZI Sud	1 449 m <sup>2</sup>	Tartefrais	Bail	9 ans	4 200 € HT
Extension (*)	ZI Sud	2 250 m <sup>2</sup>	Tartefrais		3 ans	17 500 € HT
Atelier 2014 n°1	Z.A Expansia	208 m <sup>2</sup>	MTCP	Bail	9 ans	1 855 € HT
Atelier 2014 n°2	Z.A Expansia	294 m <sup>2</sup>	AMS	Bail	9 ans	1 437 € HT
Atelier 2014 n°3	Z.A Expansia	294 m <sup>2</sup>	CMS	Bail	9 ans	1 427 € HT
Atelier 2014 n°4	Z.A Expansia	208 m <sup>2</sup>	Its Pub	Bail	9 ans	1 000 € HT
<b>POTIGNY</b>						
Bâtiment industriel	Potigny	3 500 m <sup>2</sup>	Metallu	Bail	12 ans	7 800 € HT
Station d'épuration	Falaise		Tartefrais	Convention	3 ans	12 000 € HT
+ Aire de stockage des boues	Falaise					

### Les projets

- Mise en place d'un guichet unique ;
- Promotion du territoire : participation au salon Planet créa de Caen, etc. ;
- Extension de la compétence économique ;
- Etudes avant viabilisation de la Z.A Martinia
- Lancement du marché public portant sur une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de 4 ateliers relais sur la zone Expansia ;

## 7/ Equipement, Habitat et Logement

### 71- Le Programme Local de l'Habitat

L'année 2014 a véritablement marqué le démarrage de la phase opérationnelle du PLH avec l'engagement des actions votées par le conseil communautaire. Il est ici les six orientations et les actions correspondantes et le bilan des celles-ci lorsqu'elles ont été engagées. Par ailleurs, un comité de pilotage a été mis en place.

### Les actions

#### Axe 1 : Requalifier le parc privé

Fiche-Action n°1 : Amélioration de 475 logements sur 6 ans

Mettre en place une permanence habitat

## *Mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*

### **Bilan**

Les objectifs de la permanence habitat sont d'informer les particuliers et d'apporter un appui technique au montage des dossiers d'aide. A la suite de la consultation lancée, l'association PACT'ARIM a été retenue comme prestataire chargé d'assurer ces permanences. Il a été décidé deux permanences bi-mensuelles d'une demi-journée : une à Falaise et une alternativement à Potigny, Pont d'Ouilly et Morteaux-Couliboeuf.

Une convention a été signée entre les parties le 14 octobre 2014 et la première permanence Habitat a eu lieu le vendredi 17 octobre à Falaise. Au mois de décembre 2014, 51 particuliers ont été reçus dont 27 sont éligibles aux aides.

Une OPAH est également envisagée afin de répondre à l'axe 1. Celle-ci est divisée en 2 phases. Tout d'abord une phase d'étude pré-opérationnelle, puis une phase de suivi-animation d'une durée de 3 ans. La consultation pour la phase d'étude a été lancée à la fin du dernier trimestre 2014.

*Fiche-Action n°2 : Créer un relais local pour favoriser le repérage des logements indignes et inconfortables en lien avec le département*

#### **Les actions envisagées :**

L'objectif est de permettre aux élus d'avoir un interlocuteur local unique au sein de la Communauté de communes du Pays de Falaise. A ce titre, plusieurs actions sont envisagées :

- Provoquer des réunions d'informations auprès des partenaires pouvant être les « relais » de situation d'habitat indigne (services de soins à domicile - ADMR, SSIAD, CCAS, infirmières à domicile, service HAD -, portage de repas, services sociaux et élus des communes ;
- Création d'un guide « habitat indigne » répertoriant définitions, organismes compétents, procédures et solutions, exemples ;
- Etablir une charte avec les partenaires locaux et institutionnels afin d'identifier le processus de résorption des situations d'habitat indigne ;
- Diffusion auprès de la population pour faire émerger une connaissance et permettre une reconnaissance des situations d'habitat dit « indigne ».

#### **Axe 2 : Mettre en œuvre une politique de maîtrise du foncier**

*Fiche-Action n°3 : Définir une stratégie foncière à destination de l'habitat*

*Etablir une convention d'action foncière en partenariat avec l'Etablissement Public foncier de Normandie.*

*Accompagner la mise en place d'outils de maîtrise de l'urbanisation*

*Mettre en œuvre un volet foncier dans le futur observatoire de l'habitat*

*Fiche-Action n°4 : Inscire la production de logements dans le cadre de la gestion économe des sols*

*Définir des règles de densité*

### **Bilan**

Avant d'établir une Convention d'Action Foncière (CAF), il convient de réaliser une étude foncière. La Communauté de communes du Pays de Falaise a donc signé le 30 décembre 2014 une convention en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de

Normandie et le Conseil Régional de Basse-Normandie ayant pour objet la réalisation d'une étude foncière sur le territoire et divisée en deux phases :

- Etat des lieux des enjeux fonciers et mise en place d'indicateurs d'observation foncière (volet foncier du futur observatoire de l'habitat) : Numérisation des documents d'urbanisme et analyse du contexte foncier à travers l'utilisation des données disponibles et de rencontre avec les acteurs du territoire
- Accompagnement dans l'élaboration d'une stratégie foncière : Reprendre les enjeux prioritaires définis par les élus du Pays de Falaise, repérer le potentiel foncier et proposer des interventions adaptées permettant de faire face aux enjeux identifiés

### *Axe 3 : Favoriser la mixité sociale et générationnelle dans les nouveaux programmes*

*Fiche-Action n°5 : Mettre en œuvre une politique de développement de l'offre de logements locatifs aidés*

*Atteindre 15% de logements locatifs aidés à l'horizon 2019*

*Etablir un accord-cadre avec les organismes HLM*

*Mobiliser les outils de mixité sociale existants*

*Inciter les communes et les organismes agréés à produire des logements aidés*

*Fiche-Action n°6 : Créer les conditions favorables à l'accession à la propriété, et notamment l'accession sociale*

*Accompagner l'accession à la propriété, et notamment l'accession sociale*

*Développer une offre publique foncière*

*Mettre en œuvre une taxe forfaitaire sur la cession des terrains devenus constructibles*

#### **Actions envisagées :**

- Rencontrer les bailleurs sociaux pour mettre en place les actions du PLH dans un accord-cadre ;
- Volet foncier traité dans la convention signée avec l'EPFN et la Région Basse-Normandie.

### *Axe 4 : Inscrire l'habitat dans une démarche durable*

*Fiche-Action n°7 : Développer les Approches Environnementales de l'Urbanisme*

*Réflexion approfondie en amont de toute opération d'urbanisme et intégration des préoccupations environnementales*

*Fiche-Action n°8 : Favoriser un habitat durable dans le parc social public, communal et privé conventionné*

*Définition d'un accord-cadre avec les organismes HLM*

*Incitation à l'amélioration de la performance énergétique*

#### **Actions envisagées :**

- Rencontrer les bailleurs sociaux pour mettre en place les actions du PLH dans un accord-cadre ;
- Rencontrer l'ADEME et notamment Karine BOSSER qui traite les AUE (Approche Environnementale de l'Urbanisme) dans les futurs projets ;
- Mettre en place un Espace Info Energie sur le territoire du Pays de Falaise afin de promouvoir les préoccupations environnementales et énergétiques dans les opérations d'urbanisme et d'amélioration de l'habitat, notamment l'aide aux bailleurs

pour l'amélioration de la performance énergétique des logements publics, communaux et privés conventionnés.

#### **Axe 5 : Répondre aux besoins des populations spécifiques**

*Fiche-Action n°9 : accroître l'offre de logements adaptés aux personnes âgées et/ou handicapées*

*Inscrire les objectifs dans l'accord-cadre signé avec les organismes HLM*

*Inciter l'adaptation des logements existants dans le parc privé*

*Fiche-Action n°10 : Proposer une offre d'hébergement pour les jeunes (FJT, ...)*

*Créer un Foyer Jeunes Travailleurs*

*Développer une offre en logements dans le parc privé*

*Coordonner les actions des différentes associations présentes sur le territoire*

*Fiche-Action n°11 : Développer l'offre de logements pour les personnes défavorisées*

*Développer une offre en logements adaptés*

*Créer deux logements d'urgence*

*Mobiliser le PLH pour favoriser la sédentarisation des gens du voyage*

#### **Les actions envisagées :**

- Rencontrer les bailleurs sociaux pour mettre en place les actions du PLH dans un accord-cadre ;
- Rencontrer le CCAS de la ville de Falaise qui gère le logement d'urgence actuel et recenser les demandes ;
- Rencontrer le responsable du service Logement Jeunes

Suite à ces rendez-vous, des préconisations et axes de travail pourront être envisagés.

#### **Axe 6 : Faire vivre le PLH**

*Fiche-Action n°12 : Mettre en place un dispositif local d'observation de l'habitat*

*Fiche-Action n°13 : Mettre en place un dispositif inter partenarial pour le suivi-animation*

#### **Les actions envisagées :**

Ce volet permet de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du PLH.

Un tableau de bord a été réalisé afin de suivre le déroulement et la réalisation des différents axes de travail et fiche-actions correspondantes.

Concernant la veille locale et nationale, il s'agit d'accorder du temps pour la lecture de magazines spécifiques et d'articles sur des sites internet (La Gazette, Localtis, ...) ou encore la présence lors de journée d'études ou séminaires.

#### **Le comité de pilotage**

Le Comité de Pilotage du PLH a été constitué et se compose du président de la CdC, des vice-présidents, des membres de la Commission Habitat et tout partenaire pouvant apporter un éclairage sur une thématique.

Concernant des actions de communications, il sera étudié la possibilité pour la Communauté de communes de disposer d'un stand lors du prochain salon de l'habitat du Pays de Falaise.

Les rendez-vous avec les partenaires locaux permettront également de développer et d'enrichir l'observatoire de l'habitat par la transmission de données.

Enfin, pour permettre l'évaluation du dispositif, il conviendra de présenter une délibération annuelle sur l'état d'avancement du PLH ainsi qu'un rapport présentant le bilan à mi-parcours (3 ans).

### **72- Dotation Patrimoine et Voirie**

La Dotation Patrimoine et Voirie est une aide financière dont le montant est fixé pour une période triennale. Elle est destinée à aider les communes du territoire du Pays de Falaise réalisant des opérations d'investissement dans divers domaines, tels que la voirie, la réalisation de réseaux, la réhabilitation ou la restauration du patrimoine, la construction ou l'extension de bâtiments publics...

Le montant versé à chaque commune pour la période 2012 à 2014 se portait à 11 550 €.

En 2014 la Communauté de communes a ainsi mobilisé la somme de 272 491,77 € en direction des communes pour les soutenir dans leurs opérations d'investissement.

### **73- Chenil Communautaire**

*Rappel sur l'exercice de la compétence « chenil communautaire »*

#### **Rôle de la Communauté de Communes du Pays de Falaise**

L'exercice de la compétence « création et gestion d'un chenil communautaire », transférée à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, est effective depuis janvier 2007. Cette compétence concerne exclusivement l'accueil des chiens en divagation au chenil municipal de la Ville de Falaise. En effet, l'utilisation de ce dernier fait l'objet d'une convention, entre la Communauté de Communes et la Ville de Falaise.



#### **Rôle des communes**

La prise en charge des animaux errants, puis à leur présentation au cabinet vétérinaire désigné et enfin leur transfert jusqu'au chenil municipal, demeure du ressort des maires qui, en vertu de leurs pouvoirs de police, doivent prendre toutes les dispositions nécessaires à la capture de l'animal. En effet, les problèmes relatifs à la capture des chiens errants ne fait actuellement pas partie des cinq domaines du champ d'application des transferts des pouvoirs de police autorisés. La Communauté de Communes ne peut donc pas exercer ces missions.

Les frais engendrés par la visite obligatoire du vétérinaire, après capture, sont pris totalement en charge par la Communauté de Communes, une convention ayant été passée avec la clinique vétérinaire DECOUVELAERE – PODOLAK – VELANOVSKI située à Falaise. De même, une convention a également été signée, avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) de Basse-Normandie, afin que les chiens et chats, remis au chenil de Falaise, soient pris en charge par cette dernière une fois passé le délai de rigueur de 8 jours.

### Effectifs des animaux récupérés en 2014

83 chiens et chats (62 en 2013) ont été récupérés, en 2014, au chenil communautaire.

Provenant de Falaise	40 chiens + 5 chats
Provenant de 23 autres communes	32 chiens + 6 chats

Ces animaux ont ensuite été remis, soit à leurs propriétaires (43), soit à la SPA (36). Quatre animaux ont cependant été euthanasiés sur décision du vétérinaire.



Le nombre de jours cumulés de chiens mis au chenil s'élève à 612 jours en 2014 (contre 576 jours en 2013).

### Le bilan financier 2014 du service

Article	Fonctionnement dépenses	Réalisé 2014
62878	Remboursement Services Techniques Ville Falaise	12 003,00 €
6248	Prestations SPA de Basse-Normandie	1 124,28 €
6226	Prestations Clinique Vétérinaire DECOUVELAERE	4 087,50 €
	<b>Total dépenses</b>	<b>17 214,78 €</b>
	<b>Fonctionnement recettes</b>	<b>Réalisé 2014</b>
70878	Remboursement frais par particuliers	1 068,50 €
	<b>Total recettes</b>	<b>1 068,50 €</b>
	<b>Déficit 2014</b>	<b>16 146,28 €</b>

### 74- Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Falaise

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique à l'échelle intercommunale, créé par la Loi «Solidarité et Renouvellement Urbains» (SRU) en 2000.

Le législateur a souhaité confier aux collectivités locales une responsabilité de mise en cohérence des différentes politiques d'aménagement du territoire (organisation de l'espace, habitat, déplacements, environnement...) sur de larges bassins de vie.

#### Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est à la fois une démarche politique et un outil de planification juridique. Son élaboration est un processus qui s'inscrit dans la durée et qui mobilise diverses forces vives d'un territoire : élus, acteurs institutionnels, société civile. C'est un **document d'urbanisme** dont le contenu, les objectifs et la portée sont définis par le code de l'urbanisme.

Il est constitué de 3 documents :

- ☞ le rapport de présentation comprend trois parties : un diagnostic général du territoire, un état initial de l'environnement (EIE), ainsi qu'une évaluation environnementale ;
- ☞ le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui expose les principales orientations pour le développement et l'évolution du territoire dans le respect des principes du développement durable ;
- ☞ le document d'orientation et d'objectifs (DOO) est le document de mise en œuvre du PADD. Il contient de fait les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers. Ce dernier est le seul document opposable aux plans locaux d'urbanisme (PLU(i)), plan d'occupation des sols (POS) et cartes communales.

La Communauté de Communes possède la compétence « Réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale ». Le périmètre du SCoT a été arrêté par le Préfet une première fois en 2002 et de nouveau en 2011 correspondant cette fois-ci au périmètre de la Communauté de Communes.

Le coût de l'élaboration de ce schéma s'élève à 201 050 € HT, la Communauté de Communes bénéficie de subventions de l'Etat (76 000 €) et du Conseil Général du Calvados (23 496€).

L'élaboration du SCoT a débuté fin 2012 par la réalisation du diagnostic stratégique du territoire et l'état initial de l'environnement.

Ces documents ont été finalisés dans leur version provisoire en juillet 2013 et sont disponibles en téléchargement sur le site Internet de la Communauté de Communes.

L'élaboration de la phase suivante, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a débuté en octobre 2014 par la tenue d'ateliers thématiques.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** constitue le projet politique définissant l'armature du Projet de Territoire pour le Pays de Falaise, il démontre de quelle manière les principes du Développement Durable trouveront une déclinaison concrète en termes de gestion du capital environnemental du Pays de Falaise et de fonctionnement du territoire.

## **8/ Service Public de l'Assainissement Non Collectif**



De la Commission SPANC à la Commission Environnement et Développement Durable

Commission technique constituée d'une vingtaine de délégués communautaires, la Commission SPANC s'est réunie le 11 février 2014 sous la présidence de Monsieur Guy BAILLIART.

Après l'échéance électorale de mai 2014, une nouvelle Commission Environnement et Développement Durable a été créée, cette dernière regroupant les Commissions Déchets Ménagers et SPANC. Monsieur Yvonnick TURBAN, Vice-président en charge de l'Environnement et du Développement Durable, préside cette nouvelle commission qui s'est réunie les 12 juin et 21 octobre 2014.

### **81- Indicateurs techniques**

#### *Le territoire desservi*

##### Le périmètre

Le territoire desservi comprend 57 communes, soit 27 172 habitants (données INSEE 2012), pour environ 3 600 installations d'assainissement non collectif répertoriées.

##### La Logistique

Au cours de l'année 2014, ont été envoyés :

- ✓ 406 courriers ;
- ✓ 75 rapports (suite aux contrôles diagnostic) ;
- ✓ 81 rapports (suite aux contrôles de conception) ;

- ✓ 51 rapports (suite aux contrôles de bonne exécution). *Attention : les rapports adressés n'ont pas toujours été réalisés en 2014 ; certains sont antérieurs.*

### *Missions obligatoires de contrôle*

Selon la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 (reprise par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006), deux missions obligatoires de contrôle incombent au Service Public d'Assainissement Non Collectif :

#### *1) Le contrôle des installations existantes d'assainissement non collectif*

##### *☞ Contrôles diagnostic :*

Entre mars 2006 et décembre 2009, les contrôles diagnostic ont été réalisés par le groupement d'entreprises SOGETI / SAUR France, retenu après Appel d'Offres.

En 2010, les derniers contrôles diagnostic ont été réalisés par un nouveau prestataire (bureau d'études AHE HERIAULT Nicolas – dépt. 85) lui aussi désigné après Appel d'Offres.

Depuis 2011, tous les contrôles diagnostic sont réalisés en régie directe par l'unique technicien en charge du SPANC.

##### *Ventes immobilières :*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, tout vendeur d'une habitation située en zone d'assainissement non collectif a l'obligation de justifier de l'état de son installation d'assainissement autonome en fournissant un rapport de contrôle diagnostic de moins de 3 ans.

En 2014, le technicien SPANC de la Cdc a réalisé 84 contrôles diagnostic, dont 75 dans le cadre des ventes immobilières, soit une diminution de - 13.4 % par rapport à 2013 (- 13 diagnostics).

##### *☞ Contrôles périodiques de bon fonctionnement :*

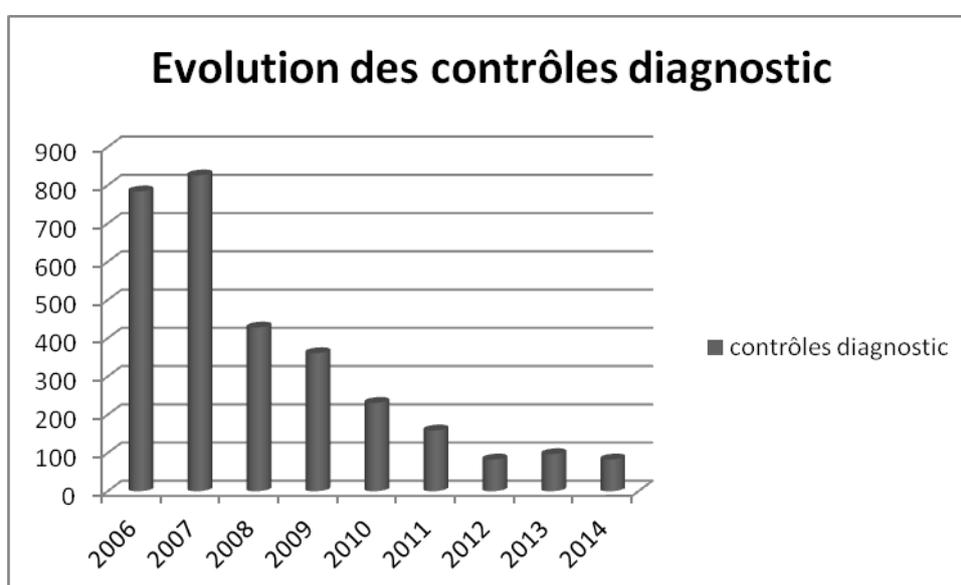
L'Arrêté du 27 avril 2012, relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif, remplaçant l'Arrêté du 7 septembre 2009, précise dans son article 7 que la fréquence de contrôle périodique ne peut excéder 10 ans.

Cette périodicité de 10 ans a été retenue par les instances décisionnelles de la Cdc (délibération du 21 mars 2013 prise par le Conseil communautaire).

Le tableau ci-dessous présente la répartition des contrôles diagnostic, par commune, réalisés en régie en 2014 :

<b>Communes</b>	<b>Nombre de contrôles</b>	<b>Communes</b>	<b>Nombre de contrôles</b>
AUBIGNY	2	MAIZIERES	1
BAROU-EN-AUGE	3	MARTIGNY-SUR-L'ANTE	5
BEAUMAIS	1	MORTEAUX-COULIBOEUF	1
BERNIERES-D'AILLY	1	NORON-L'ABBAYE	2
BONNOEIL	0	NORREY-EN-AUGE	0
BONS-TASSILLY	0	OLENDON	0
CORDEY	1	OUILLY-LE-TESSON	0
COURCY	1	PERRIERES	0
CROCY	5	PERTHEVILLE-NERS	4
DAMBLAINVILLE	0	PIERREFITTE-EN-CINGLAIS	3
EPANEY	0	PIERREPONT	2
ERAINES	0	PONT-D'OUILLY	4
ERNES	0	POTIGNY	1
FALAISE	4	RAPILLY	1

FONTAINE-LE-PIN	7	ROUVRES	0
FOURCHES	0	SAINT-GERMAIN-LANGOT	6
FOURNEAUX-LE-VAL	0	SAINT-MARTIN-DE-MIEUX	1
FRESNE-LA-MERE	2	SAINT-PIERRE-CANIVET	3
JORT	0	SAINT-PIERRE-DU-BU	1
LA HOGUETTE	1	SASSY	2
LE DETROIT	0	SOULANGY	2
LE MARAIS-LA-CHAPELLE	1	SOUMONT-SAINT-QUENTIN	1
LE MESNIL-VILLEMENT	1	TREPREL	2
LEFFARD	2	USSY	0
LES ISLES-BARDEL	1	VERSAINVILLE	0
LES LOGES-SAULCES	1	VICQUES	1
LES MOUTIERS-EN-AUGE	4	VIGNATS	0
LOUVAGNY	2	VILLERS-CANIVET	0
		VILLY-LEZ-FALAISE	1
<b>TOTAL REALISE : 84</b>			



Ces contrôles du neuf sont réalisés en régie. Ces derniers s'effectuent dans le cadre d'un dépôt de permis de construire ou dans le cas d'une simple réhabilitation.

En 2014, ont été réalisés :

- ✓ 76 contrôles de conception et d'implantation ;
- ✓ 49 contrôles de bonne exécution.

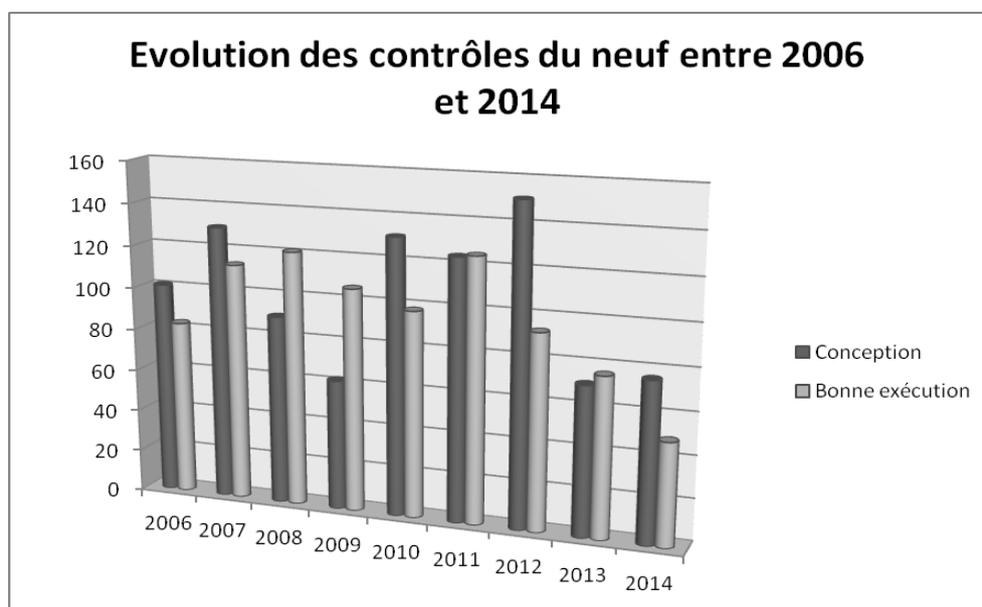
Dans le cadre des aides financières du Conseil Général du Calvados liées aux réhabilitations des filières d'assainissement non collectif, 16 particuliers ont, au cours de l'année 2014, bénéficiés d'une subvention pour un montant total de 49 472.50 € (soit environ 3 092€ par installation).

Rappelons que ce contrôle se réalise en 2 étapes :

- ✓ 1ère étape : un contrôle de conception sur plans et pièces ;
- ✓ 2ème étape : un contrôle de bonne exécution sur site avant recouvrement des installations.

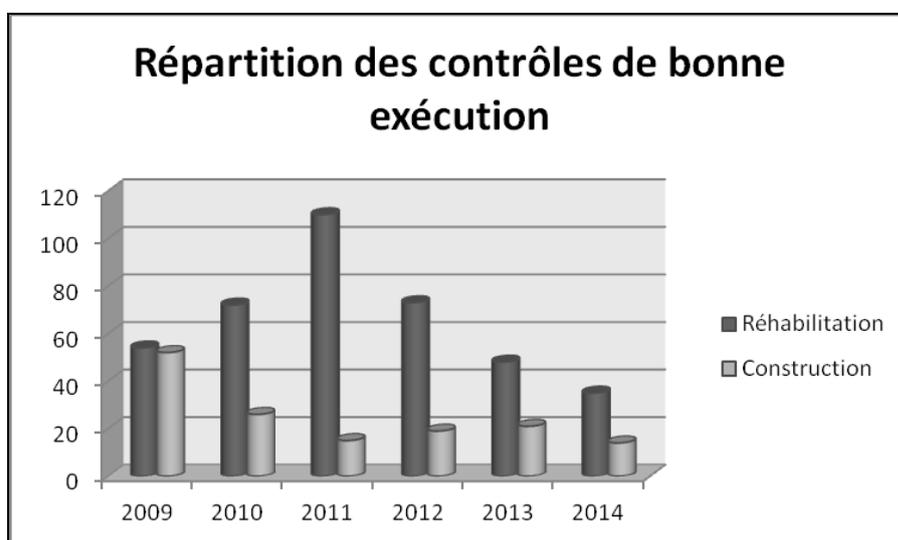
Le tableau ci-dessous représente la répartition des contrôles de conception (1<sup>ère</sup> étape), par commune, en 2014 :

Communes	Nombre de contrôles	Communes	Nombre de contrôles
AUBIGNY	0	MARTIGNY-SUR-L'ANTE	2
BAROU-EN-AUGE	1	MORTEAUX-COULIBOEUF	1
BEAUMAIS	4	NORON-L'ABBAYE	2
BERNIERES-D'AILLY	0	NORREY-EN-AUGE	1
BONNOEIL	1	OLENDON	0
BONS-TASSILLY	1	OUILLY-LE-TESSON	0
CORDEY	1	PERRIERES	0
COURCY	2	PERTHEVILLE-NERS	1
CROCY	2	PIERREFITTE-EN-CINGLAIS	2
DAMBLAINVILLE	1	PIERREPONT	0
EPANEY	0	PONT-D'OUILLY	5
ERAINES	0	POTIGNY	1
ERNES	0	RAPILLY	0
FALAISE	2	ROUVRES	0
FONTAINE-LE-PIN	1	SAINT-GERMAIN-LANGOT	2
FOURCHES	4	SAINT-MARTIN-DE-MIEUX	0
FOURNEAUX-LE-VAL	0	SAINT-PIERRE-CANIVET	1
FRESNE-LA-MERE	5	SAINT-PIERRE-DU-BU	0
JORT	0	SASSY	1
LA HOGUETTE	8	SOULANGY	2
LE DETROIT	1	SOUMONT-SAINT-QUENTIN	3
LE MARAIS-LA-CHAPELLE	1	TREPREL	0
LE MESNIL-VILLEMENT	0	USSY	0
LEFFARD	1	VERSAINVILLE	0
LES ISLES-BARDEL	2	VICQUES	1
LES LOGES-SAULCES	1	VIGNATS	8
LES MOUTIERS-EN-AUGE	1	VILLERS-CANIVET	0
LOUVAGNY	1	VILLY-LEZ-FALAISE	2
MAIZIERES	0		
<b>TOTAL REALISE : 76</b>			



Le tableau suivant représente, quant à lui, la répartition des contrôles de bonne exécution (2<sup>ème</sup> étape), par commune, en 2014 :

Communes	Nombre de contrôles	Communes	Nombre de contrôles
AUBIGNY	0	MARTIGNY-SUR-L'ANTE	2
BAROU-EN-AUGE	0	MORTEAUX-COULIBOEUF	2
BEAUMAIS	3	NORON-L'ABBAYE	1
BERNIERES-D'AILLY	1	NORREY-EN-AUGE	0
BONNOEIL	1	OLENDON	0
BONS-TASSILLY	3	OUILLY-LE-TESSON	0
CORDEY	2	PERRIERES	0
COURCY	2	PERTHEVILLE-NERS	0
CROCY	2	PIERREFITTE-EN-CINGLAIS	0
DAMBLAINVILLE	1	PIERREPONT	0
EPANEY	0	PONT-D'OUILLY	7
ERAINES	0	POTIGNY	0
ERNES	0	RAPILLY	0
FALAISE	1	ROUVRES	0
FONTAINE-LE-PIN	0	SAINT-GERMAIN-LANGOT	1
FOURCHES	2	SAINT-MARTIN-DE-MIEUX	0
FOURNEAUX-LE-VAL	0	SAINT-PIERRE-CANIVET	0
FRESNE-LA-MERE	5	SAINT-PIERRE-DU-BU	0
JORT	0	SASSY	0
LA HOGUETTE	2	SOULANGY	2
LE DETROIT	0	SOUMONT-SAINT-QUENTIN	0
LE MARAIS-LA-CHAPELLE	0	TREPREL	1
LE MESNIL-VILLEMENT	1	USSY	0
LEFFARD	1	VERSAINVILLE	0
LES ISLES-BARDEL	2	VICQUES	0
LES LOGES-SAULCES	0	VIGNATS	4
LES MOUTIERS-EN-AUGE	0	VILLERS-CANIVET	0
LOUVAGNY	0	VILLY-LEZ-FALAISE	0
MAIZIERES	0		
<b>TOTAL REALISE : 49</b>			



## 82- Indicateurs financiers

Compte administratif 2014 : confère annexe

### Résultat de clôture du Budget Annexe SPANC 2014 :

- Section d'investissement : excédent de 3 233 €
- Section de fonctionnement : excédent de 10 984 €

A noter qu'en 2014, 3 891 redevances ont été émises.

## 9/ Tourisme, Loisirs et Patrimoine

### 91- Le Service Tourisme

M. Jacques ZAMARA préside la commission tourisme, loisirs et patrimoine. Cette commission s'est réunie à 3 reprises le 28/01, le 26/06 et le 27/11.

A la suite des élections communales et intercommunales, la nouvelle commission tourisme, loisirs et patrimoine a été installée le 26/06/2014. Elle compte 22 membres.

Un chargé de mission anime ce service créé en février 2011.

Sa mission est de définir et suivre la réalisation de projets structurants inscrits dans le programme de développement touristique de la Communauté de Communes.



### Bilan et chantiers dans le domaine touristique

#### Hébergements touristiques

- Troisième année de perception de la taxe de séjour ; accompagnement des prestataires et suivi des déclarations.

Intitulé	Montant 2014	Rappel 2013
Taxe de séjour	19 319, 05 €	17 890,90 €

- Assistance auprès de porteurs de projets en matière d'hébergement touristique
- Réflexion autour de l'aménagement et la gestion des campings municipaux du Pays de Falaise : échanges pour la réalisation d'une étude par un cabinet spécialisé.

#### Tourisme de Mémoire

- Mémorial des Civils dans la Guerre :
  - ✓ Mise en place et suivi des études de conception
  - ✓ Elaboration et suivi des demandes de financement pour les études de conception et la réalisation du Mémorial des Civils dans la Guerre
  - ✓ Signature d'un protocole d'accord avec l'Etat, la Région et le Département le 5 juin 2014 pour le financement des travaux
- 70<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Normandie :
  - ✓ Conception d'un programme évènementiel communautaire
  - ✓ Coordination d'un groupe de travail autour des manifestations du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Normandie
  - ✓ Mise en œuvre d'un programme de manifestations avec les partenaires
- Matériel :
  - ✓ Réalisation d'un support pour une maquette représentant Falaise après les bombardements de 1944 (installée dans l'église Saint-Gervais)
  - ✓ Recherche de matériel militaire ; poursuite des échanges avec les services de l'Etat pour la mise à disposition d'un char Sherman.
  - ✓ Recherche de matériel et témoignages concernant la Seconde Guerre mondiale



### *Randonnées*

Un Topoguide de randonnées équestres a été réalisé sur le Pays Sud Calvados en 2014. Un document papier regroupant 15 fiches circuit est disponible à la vente dans les Offices de Tourisme, les fiches circuits (15) sont disponibles gratuitement en ligne depuis avril 2014 sur le site internet de Calvados Tourisme, relayé ensuite par les sites des Offices de Tourisme ainsi que le CRTE (Comité Régional de Tourisme Equestre).

Ces diffusions valorisent l'aménagement de 450 km de circuits répartis sur les Communautés de Communes du Pays de Falaise, de Condé Intercom, de la Suisse Normande et du Bocage d'Athis, dont environ la moitié sur le Pays de Falaise.

### *Patrimoine*

- Parcours d'interprétation du patrimoine : poursuite des travaux d'implantation des panneaux et tables de lecture (2<sup>e</sup> parcours).
- Deuxième tranche de la réalisation d'un inventaire du patrimoine sacré du Pays de Falaise par l'APCASC (Association Patrimoine Culturel et Art Sacré du Calvados).

### *Aménagement*

- Office de Tourisme et sanitaires publics :
  - ✓ Suivi et validation des études préparatoires
  - ✓ Passation des marchés de travaux
  - ✓ Suivi des travaux d'aménagement (démarrage en septembre)
  - ✓ Réalisation et suivi des dossiers de demande de subventions
- Signalétique directionnelle et d'information :
  - ✓ Implantation et pose de 34 panneaux directionnels touristiques sur l'ensemble du Pays de Falaise
  - ✓ Implantation et pose de 2 panneaux d'information sur la RN 158 (rocade de Falaise)



- Signalétique d'animation A88:

- ✓ Etudes pour l'implantation de 3 panneaux en partenariat avec la société Alicorne
- ✓ Réalisation et suivi des dossiers de demande de subventions

### Observatoire

- Compilation des données globales du Pays de Falaise (hébergements, sites et office de tourisme)
- Réalisation d'un deuxième bilan touristique du territoire présenté aux hébergeurs du Pays de Falaise

La Communauté de Communes du Pays de Falaise a voté une subvention de fonctionnement de 175 700 € au bénéfice de l'Office de Tourisme du Pays de Falaise soit un montant stable par rapport à 2013. Le budget global consacré à la compétence tourisme en 2014 est réparti comme suit :

DEPENSES	Réalisé en 2014
<b>Section de Fonctionnement</b>	
<b>Achats et variation de stocks</b>	<b>604, 75 €</b>
<b>Services extérieurs</b>	<b>17 783, 04 €</b>
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>49 128, 73 €</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>106 846, 35 €</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>229 101, 92 €</b>
- <i>Dont subvention à l'Office de Tourisme</i>	<i>175 700 €</i>
- <i>Dont entretien des sentiers de randonnées</i>	<i>28 000 €</i>
<b>Sous Total</b>	<b>403 464, 79 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>	
<b>Subventions d'équipement</b>	<b>7 335, 19 €</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>183 613, 34 €</b>
- <i>Dont études pour le Mémorial des Civils dans la Guerre</i>	<i>108 357, 00 €</i>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>72 657, 48 €</b>
- <i>Dont signalétique touristique et patrimoniale</i>	<i>46 067, 65 €</i>
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>172 177, 95 €</b>
- <i>Dont aménagement de l'Office de Tourisme et sanitaires publics</i>	<i>167 287, 95 €</i>
<b>Sous Total</b>	<b>443 119, 15 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>846 583, 94 €</b>
<b>RECETTES</b>	
<b>Réalisé en 2014</b>	
<b>Section de Fonctionnement</b>	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>19 315, 05 €</b>
<b>Dotations et participations</b>	<b>24 005, 19 €</b>
<b>Sous Total</b>	<b>43 320, 24 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>	
<b>Fonds de compensation TVA</b>	<b>0, 00 €</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>319 466, 04 €</b>
- <i>Dont Etat</i>	<i>37 558, 49 €</i>
- <i>Dont Région</i>	<i>210 000, 00 €</i>
- <i>Dont Département</i>	<i>15 732, 00 €</i>
- <i>Dont Communes membres</i>	<i>28 819, 55 €</i>
<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>14 901, 92 €</b>
<b>Sous Total</b>	<b>334 367, 96 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>377 688, 20 €</b>

## 92- L'Office de Tourisme du Pays de Falaise



L'Office du Tourisme du Pays de Falaise (OTPF) a été créé en 1994 par l'extension de l'Office du Tourisme de Falaise au Pays de Falaise, sous la forme d'une association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Il a pour missions principales d'accueillir et d'informer les visiteurs ; de promouvoir et d'animer son territoire en coordination avec tous les partenaires et professionnels du tourisme Falaisien.

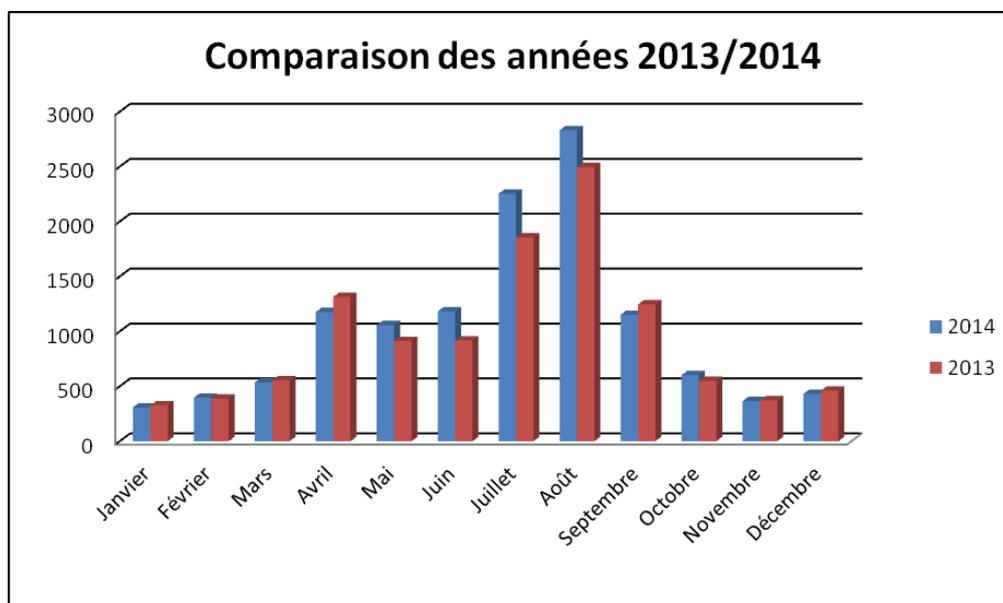
### 911) Les missions de l'Office de Tourisme du Pays de Falaise

*Accueillir*

*Fréquentation*

Au 31 décembre 2014, l'Office de Tourisme a accueilli et renseigné 15 276 contacts soit une hausse de 8 % environ par rapport à 2013 repartis-en :

12 279 visiteurs physiques, 2 765 demandes d'informations par téléphone, 24 par courrier et 208 par mail.

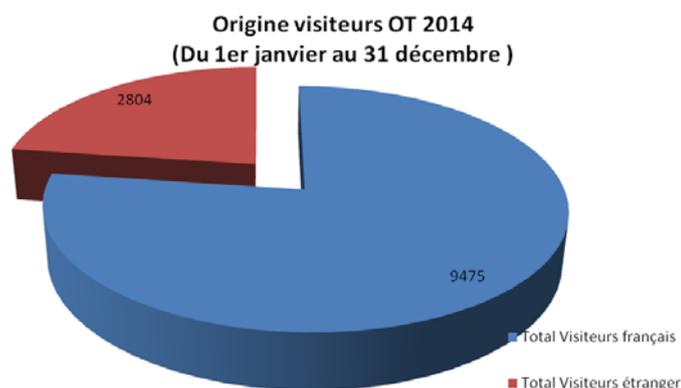


Conclusion : l'activité événementielle de Normandie a joué un rôle important dans la hausse de fréquentation constatée.

### Origine visiteurs

Parmi les 12 279 visiteurs physiques accueillis, 9 475 étaient français soit 77 % du total, contre 78 % en 2013, 2 804 étrangers, soit 23 % du total versus 22 % en 2013.

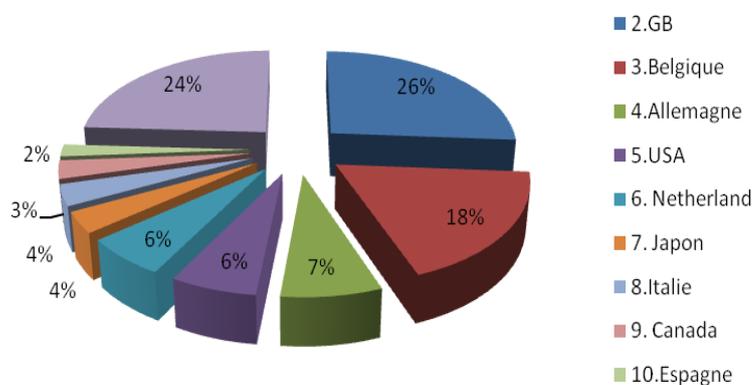
2 804 visiteurs étrangers ont été accueillis soit 23 % du total des visiteurs contre 22 % en 2013. Sur les 23% du total des visiteurs étrangers le TOP 5 : Grande Bretagne (62% en hausse de 1% vs 2013), Pays Bas (10% en baisse de 1% vs 2013), Belgique (9% en hausse de 1 % vs 2013), Canadiens (4% égal à 2013) et Allemagne (4% en baisse de 1% vs 2013).



### Fréquentation du site Internet

- **36 182** visites en 2014 contre 40 964 visites en 2013 soit une baisse de 12% de visites
  - Clientèle française : 30 531 soit 84 % du total des visites, égal à 2013
  - Clientèle étrangère : 5 651 soit 16 % du total des visites, égal à 2013
- **Autres statistiques :**
  - Pages vues sur l'année - 133 249 ; nombre de pages par visite - 3,65 ; durée moyenne sur le site -2,5 minutes
- **Accessibilité au site :** 29978 visites ont eu lieu depuis un ordinateur, 4784 visites depuis une tablette, 1712 depuis un Smartphone.

### **Origine des visiteurs étrangers - 2014**



TOP 10	2014	2013
<b>1. France</b>	<b>30 531</b>	<b>34 407</b>
2. GB	1 476	2 235
3. Belgique	1 032	961
4. Allemagne	413	311
5. USA	356	640
6. Pays Bas	349	471
7. Japon	192	338
8. Italie	192	147
9. Canada	166	241
10. Espagne	111	144
11. Autres	1 364	1 069
<b>Total étrangers</b>	<b>5 651</b>	<b>6 557</b>
<b>Total</b>	<b>36 182</b>	<b>40 964</b>

### *Adhérer*

2014 est l'année la plus riche en événements majeurs jamais organisés dans le Calvados : 70ème anniversaire du débarquement, Jeux Equestres Mondiaux et Championnat du Monde de Kayak Polo.

Dès le mois d'août 2013, nous avons fait notre appel à cotisation pour permettre une sortie prématurée de notre guide touristique afin de participer à de nouveaux salons (salon nautiques, notamment) en plus de ceux auxquels nous participons habituellement. Nous avons augmenté le tirage de 10 000 exemplaires (50 000 guides ont été édités).

Ces évènements nous ont permis d'obtenir plus d'adhésions (+7.70 %) et plus de recettes publicitaires (+ 50 %).

Comparatif des années 2012 à 2014 :

Année	nombre d'adhérents	nouveaux adhérents	chambres d'hôtes	gîtes	hôtels	Insertions publicitaires	bilan adhésions
2012	146	17	20	18	5	5450 €	10 303 €
2013	138	18	23	22	4	4150 €	10 298 €
2014	147	23	30	32	4	6250 €	11 100 €
2014/2013	+ 6.5 %	+ 27 %	+30 %	+ 45 %	-	+ 50 %	+ 7.70 %

L'augmentation des recettes est due essentiellement à une augmentation des hébergements : 7 en plus en chambre d'hôtes et 10 en locations saisonnières.

Les évènements nous ont également permis d'obtenir plus facilement de nouvelles insertions publicitaires (Bus Verts, Clévacances, Montormel, Overlord Museum) et pour la première fois une page complète soit 1 000 € avec le Mémorial Montormel.

#### Boutique

BUDGET PREVISIONNEL ACHATS = 4 500 € ; BUDGET PREVISIONNEL RECETTES = 8 000 €

Cette année, nous avons profité des évènements pour orienter les achats vers des produits 70<sup>ème</sup> anniversaire (casquettes, crayons, mugs, librairie..), des produits équestres (pas les produits officiels qui était excessivement chers, mais plutôt des torchons, des livres). Les premiers ont été mieux vendus que les seconds, notamment auprès de la clientèle étrangère.

Par rapport à l'an passé, hormis les mois de février, mars et octobre, nous avons enregistré plus de ventes chaque mois avec, en juillet et août, une augmentation de respectivement +21.92 % et +29 %. Notre prévisionnel est dépassé avec 9069.57 € pour 8000 € prévu (+ 13%). A noter, notre antenne de Pont d'Ouilly a légèrement augmenté les ventes cette année (986.04 € en 2014 versus 915.04 € en 2013).

#### Meilleures ventes (top 5)

- Livre « La Suisse Normande Médiévale » (prix de vente : 19.50 €) = 546 €
- Torchons ronds (prix de vente 8.90 €) = 293.70 €
- Fiches de randonnée (prix de vente 1.50 €) = 289.50 €
- Topoguide de Randonnée Pays de Falaise (prix de vente 8.60 €) = 266.60 €
- Tabliers (prix de vente 22.50 €) = 247.50 €

Le budget Achat s'élève à environ 4 240 €

#### *Promouvoir et commercialiser*

#### Visites/Forfaits/Séjours :

Le chiffre d'affaires réalisé en 2014 est de 62 636.10 € (46 933.16 € en 2013, soit une augmentation chiffre d'affaire d'un peu plus de 30 %), qui comprend les visites individuelles, les visites groupes, les forfaits et les séjours.

La marge réalisée par l'Office de Tourisme en 2014 est de 5 599.22 € (4791.99 € en 2013, soit une hausse d'un peu plus de 15 %). 88 produits touristiques ont été commercialisés, dont 25 visites guidées de Falaise à destination des groupes et individuels, 46 entrées groupes et individuelles pour la visite de la chapelle St Vigor, 33 forfaits groupes et

individuels sur le territoire Pays de Falaise, 7 séjours groupes et individuels sur les territoires Pays de Falaise & Suisse Normande.

Participation Salons :

○ **Budget Salons :**

⇒ Budget total Sud Calvados = 10 110,96 €

⇒ Budget total Promotion Office de Tourisme du Pays de Falaise = 2 627,17 € (coûts réduits grâce à aux partages de stands avec des partenaires sur les salons).

▪ **Les cibles de clientèle :**

- Sur le plan géographique : une clientèle de proximité (Calvados, Orne, Seine-Maritime, Eure et Manche), la région parisienne, la Belgique.

- Par profil :

pour la clientèle individuelle : les rassemblements d'amis, les couples et les randonneurs (parmi ces clientèles, les séniors sont très majoritaires).

pour les groupes : les clubs et associations, les scolaires et les autocaristes.

○ **Salons :**

- Salon des Vacances de Bruxelles du 06 au 10 février 2014

- Salon du Tourisme à Nantes du 14 au 16 février 2014

- Salon Normandy Exhibition à Anvers du 15 au 16 mars 2014

- Salon Nature à Saint Erblon du 04 au 06 avril 2014

Mailing Brochure Groupes 2014-2015 :

Envoi par courrier de notre nouvelle Brochure Groupes avec les tarifs 2014 à nos 5237 contacts (comités d'entreprise, CCAS et Mairies sur toute la Normandie et la Région Parisienne).

Démarchages :

2 démarchages, en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Suisse Normande et l'Office de Tourisme du Pays de Condé et de la Druance, ont été effectués en novembre 2014 :

○ Mayenne : 1 journée

○ Ille et Vilaine : 1 journée

Ces démarchages s'adressaient à différents autocaristes. Ces rencontres avec les autocaristes nous ont donné des idées de forfaits groupes pour 2015. Ainsi, les Offices de Tourisme du Pays de Falaise, de la Suisse Normande et du Pays de Condé et de la Druance ont décidé de mettre en place une Newsletter adressée chaque semestre par mail au fichier autocariste. Cette Newsletter met en avant plusieurs journées groupes (déjeuner inclus), chacune étant organisée autour d'un événement comme le Festival Café Show, la fête des Jeux, le marché de Noël, etc.

**L'année 2014 aura été aussi l'arrivée de nouveaux adhérents à la brochure groupes :**

○ Un nouveau partenariat groupe s'est fait avec le Val d'Orne mettant en avant une journée « Guinguette au Bord de l'Eau ».

○ De nouveaux adhérents pour notre Brochure Groupes 2014-15 : Musée de l'Imprimerie de Condé-sur-Noireau, Parc Acrobatique « Beauregard Aventure Sud », le Val d'Orne, la Via Ferrata à Clécy, la salle de réception la Ferme du Bû, le domaine de la Hamberie, le restaurant « Le Vauquelin », le restaurant « La Rotonde », la Table de Guillaume (visites d'entreprises à partir de

septembre 2014), la chèvrerie de la Cour Monbret, le Moulin du Vey, la Ferme du Vey, le Forum et la Salle du Pressoir.

*Communiquer*

**1. Site du Pays de Falaise [www.falaise-tourisme.com](http://www.falaise-tourisme.com)**

- Mise à jour complète du site en début d'année (tarifs, horaires d'ouverture, contacts,...)
- Création d'une page promotionnelle pour chacun de nos adhérents dans le domaine des loisirs, hébergements, restaurants et lieux de visites.
- Mise à jour régulière de l'espace «actualités» et «manifestations»

**2. Création d'un site Internet pour le 70ème [www.70efalaise-normandie.com](http://www.70efalaise-normandie.com)**



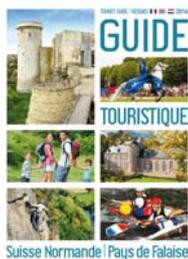
**3. Facebook**



Nous disposons également d'une page Fan " Falaise et son Pays ". Nous avons travaillé en 2014 à la promouvoir au sein du réseau social. Nous avons actuellement 4226 "like" contre 600 en 2013.

**4. Achats d'espaces publicitaires 2014 Dans le cadre du 70ème :**

- ① Magazine Voyage de la Brittany Ferries
- ② Magazine My Normandie



**Le guide touristique Sud Calvados**  
Document bilingue français / anglais édité à 50000 exemplaires. Destiné à être diffusé lors des salons et sur la Région Normandie

**Le Guide Groupes Sud Calvados**  
Document promotionnel édité en français à 5000 exemplaires. La brochure groupes répertorie l'offre commerciale pour 2014/2015. Un dépliant tarifaire a également édité à 2500 exemplaires pour l'année 2014.



**5. Actualisation, conception et impression des éditions 2014 :**

**La carte de Vœux**

Document édité à 150 exemplaires. Diffusé à tous nos partenaires touristiques et institutionnels



## La vitrophanie "Partenaire"

Distribuée à l'ensemble de nos adhérents



## Les documents Ambassadeurs

La carte est éditée à 400 exemplaires. Elle est diffusée à tous nos partenaires touristiques et institutionnels accompagnée du dépliant "avantages 2014"



## La carte touristique du Pays de Falaise

Éditée en français/anglais à 10 000 exemplaires, elle comprend la carte du Pays de Falaise ainsi que le plan de la ville. Diffusée à tous nos partenaires touristiques, dans les commerces et à l'accueil de l'Office



## Le Guide des Animations de l'été

« C'est l'été en Pays de Falaise » : le programme des animations de l'été est édité à 6000 exemplaires. Les animations phares font l'objet d'un tirage différent (café show, fête de la randonnée, fête de la gastronomie, ...).



## Le Festival Café Show

Pour cette 5ème édition du festival 3 types de documents ont été édités



## La Fête des Jeux

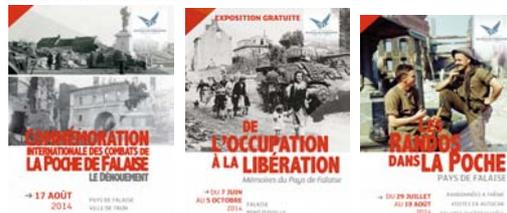
Pour cette édition nous avons réalisé l'ensemble des supports de communication.

## La communication du 70ème

Une série de documents a été réalisée dans le cadre des animations du 70ème

- 500 affiches A3 ; 30 affiches 120 X 176 cm ; - 250 affiches A3 "Tattoo de la Liberté" ;
- Programme global du 70ème : 80 000 ex
- Dépliant de l'exposition : 20 000 ex

Dépliant "Les Randos dans la Poche" : 10 000 ex



- Flyer "Commémoration Falaise-Trun" : 10 000 ex
- Flyer "Tattoo" : 2500 ex



## 2ème Fête de la Gastronomie



## Le Rando Raid du Père Noël - 2ème édition

Pour cette édition nous avons réalisé l'ensemble des supports de communication



## 6. Relations Presse :

- ✓ Envoi de communiqués de presse à l'occasion des grands évènements touristiques de l'année. 17 communiqués ont été envoyés par email en 2013 à nos contacts presse (écrite et radio). 2 relances à intervalle régulier ont également été effectuées.
- ✓ Le dossier de presse du territoire est réalisé en début d'année et mis en ligne sur notre site Internet.
- ✓ Le dossier presse des animations de l'Office de Tourisme est réalisé et diffusé avant la saison touristique.
- ✓ Nous avons également réalisé un dossier de presse pour le Festival Café Show

- ✓ Réalisation du Dossier de Presse du 70ème
- ✓ Réalisation du dossier de Presse de la Fête de la Gastronomie
- ✓ Réalisation du Dossier de Presse pour la valorisation du Tourisme équestre en Pays de Falaise

### *Animations et développement*

#### Evènementiel

- **Festival Café Show 2014** : Le festival est monté en puissance tout au long du week-end avec en point d'orgue la journée du dimanche et un nombre important de spectateurs. Les deux balades « chantées » ont rencontré un grand succès. La participation, 1000 personnes environ, a été stable par rapport à l'année précédente. Le marché du terroir, implanté dans le parc public, a été animé toute la journée par des concerts et autres animations. Son importante fréquentation a servi de lien pour les concerts donnés sur les terrasses des bars situés en périphérie.
- **09-10 août : la Fête des Jeux** : L'Office de Tourisme a organisé la 12ème Fête des Jeux en partenariat avec le Château Guillaume-le-Conquérant et la Ville de Falaise : 2425 entrées.
- **Du 22 au 28 septembre** : Fête de la Gastronomie et sa prestigieuse « Soirée des Chefs » qui a rassemblé près de 70 convives.
- **Dimanche 14 décembre** : organisation du 19ème Marché de Noël dans le cadre des Hivernales de Falaise (70 exposants – 10% de plus par rapport à 2013).
- **Animations estivales** :
  - **Balade Musicale – 18/07** : organisée dans le cadre du Stage Musique en Pays de Falaise, cette balade permet aux stagiaires et professeurs du festival de nous faire découvrir leur travail dans le cadre prestigieux des plus beaux monuments de Falaise. 100 mélomanes ont découvert originalement Falaise.
  - **Les Flâneries** : Elles ont pour objectif de faire découvrir dans les villages du Pays de Falaise, les trésors insoupçonnés. Elles ont connu un réel succès avec 746 participants contre 316 l'an passé. Ce succès est, en partie, le résultat d'une promotion plus ciblée et d'un réel investissement des communes. Voici le détail des différentes dates :

Sorties	Date	Participants
L'élevage Equin	22-juil	25
L'eau à Epaney	24-juil	30
La Reconstruction	29-juil	42
Le Dit de L'eau à Versainville	05-août	20
Balade gourmande	08-août	61
De Tractable à Totalize à Oully le Tesson	12-août	49
Sur les Pas de Maczek	16-août	94
Flânerie Théâtralisée	17-août	54
Sur les pas des Britanniques	19-août	103
	<b>TOTAL</b>	<b>746</b>

- **Balades Gourmandes** : depuis 2012, les balades gourmandes ont évolué. L'objectif premier reste la promotion des spécialités gastronomiques de notre territoire tout en découvrant les trésors cachés de Falaise. La balade est maintenant agrémentée de saynètes théâtralisées (en accord avec le thème de la balade) interprétées par la Compagnie de la Lanterne. 61 personnes ont participé à la balade gourmande du 8 août.

### 92- Mémorial des Civils dans la Seconde Guerre Mondiale

L'année 2014 marque un tournant pour le projet de Mémorial des Civils dans la Guerre.

Le 5 juin 2014 a vu la signature officielle du protocole d'accord garantissant le financement du projet par les différents partenaires institutionnels à savoir la l'Etat, la Région et le Département selon le principe suivant :

- Coût du projet : 4 100 000 € HT

- ✓ Financement Etat : 700 000 €
- ✓ Financement Région : 700 000 €
- ✓ Financement Département : 700 000 €
- ✓ Ville de Falaise : 1 000 000 €
- ✓ Communauté de Communes du Pays de Falaise : 1 000 000 €

En outre, dans le cadre des commémorations du 6 juin 1944, le Président de la République a très clairement mis en avant la thématique des populations civiles et affirmé cette volonté de créer le Mémorial des Civils dans la Guerre à Falaise.

Cet évènement majeur marque le démarrage d'une nouvelle phase dans le projet, sa reconnaissance officielle et l'affirmation de son caractère d'utilité publique et ensuite la concrétisation de sa mise en œuvre.

Dans le même temps, la Communauté de Communes du Pays de Falaise a décidé de mettre fin à sa collaboration avec le groupement de maîtrise d'œuvre dirigé par l'architecte Christophe LAB, suite à de profonds désaccords.

C'est ainsi que le groupement dirigé par le cabinet Millet-Chilou a été retenu pour reprendre les opérations à partir du mois d'août 2014, à l'issue d'un marché à procédure négociée.

Celui-ci a proposé un nouveau projet qui a été validé par le conseil communautaire réuni le 27 octobre 2014. Le lancement de la procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux a été fixé à la fin janvier 2015 pour un démarrage en mai de la même année.

Enfin, 2014 marque la fin des négociations entre le Mémorial de Caen, seul candidat retenu à l'issue de l'appel à candidature pour la gestion du site, et la Commission représentant la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

Le conseil communautaire réuni le 20 novembre 2014 a validé le contrat de Délégation de Service Public en vue d'une signature par le Président de la Communauté de Communes du Pays de Falaise et le maire de Caen, Président de la SAEML « Un Mémorial pour la Paix ». Dans le cadre de ce contrat, le Mémorial de Caen accompagnera la Communauté de Communes du Pays de Falaise durant la phase de préfiguration pour une inauguration du site prévue le 8 mai 2016.

## **10/ L'adoption du schéma de mutualisations**

Soucieuse de renforcer la coopération entre les communes et la Communauté de communes d'améliorer la qualité du service public et enfin d'assurer une meilleure organisation des services, la Communauté de communes a engagé une réflexion dès 2012 sur la mise en place d'un schéma de mutualisation.

Répondant ainsi à l'obligation légale de mise en place d'un schéma de mutualisation sur la durée du mandat (article L 5211-39-11 CGCT), la Communauté de communes a considéré qu'il s'agissait avant tout d'une opportunité d'imaginer un nouveau modèle d'action publique locale. Pour ce faire, le cabinet *Décision Publique* a été missionné dès 2012 aux fins d'établir un diagnostic de territoire en terme organisationnel, d'attentes et besoins exprimés par les élus lors des réunions de micro-régions et à l'occasion du travail conduit par les différentes administrations du territoire. L'objectif était de proposer *in fine* un schéma de mutualisation.

Les constats posés ont ainsi montré la nécessité de penser un nouveau mode de fonctionnement en terme relationnel, institutionnel et organisationnel sur le territoire du Pays de Falaise.

Le travail de rédaction du projet de schéma a été conduit par les services de la Communauté de communes et ceux de la Ville de Falaise. Des réunions de travail très régulières se sont tenues pour élaborer le projet de schéma, travailler sur les actions à mettre en œuvre au regard de chaque objectif à réaliser. Les étapes de ce projet ont été validées par

la Commission Réforme territoriale - Mutualisation, réunie les 24 novembre et 4 décembre 2014 ainsi que le bureau communautaire réuni le 9 décembre 2014

En adoptant le projet de schéma de mutualisation lors du conseil communautaire du 18 décembre 2014, les élus considèrent la mutualisation comme l'un des outils de l'intégration intercommunale, **conjuguant à la fois la solidarité dans les moyens entre les communes membres et la Communauté de communes et la proximité dans la mise en œuvre du service rendu à l'utilisateur.**

Il prend par ailleurs en compte les spécificités de leur territoire (capacités en ressources humaines, capacités financières) en proposant autant sur les mutualisations qui peuvent être mises en place en tenant compte de l'organisation actuelle (nombre d'agents territoriaux, fonctions, équivalents temps plein, ...) que sur les compétences exercées par les communes ou la CdC (quelles compétences à quel échelon, pistes d'amélioration,..).

#### *Les ambitions du schéma :*

Le schéma de mutualisation affiche trois ambitions :

- Le renforcement de l'intégration communautaire
- L'amélioration du fonctionnement administratif
- L'enrichissement professionnel des agents

#### *Les objectifs du schéma :*

Pour ce faire, les objectifs suivants ont été définis :

- ① Renforcer le dynamisme et l'attractivité du territoire ; cela passe par le transfert des compétences développement économique et tourisme dont les contenus seront définis par les élus ;
- ② Soutenir les communes dans les domaines de l'ingénierie territoriale, en mettant en place un service d'aide technique (ex champ ATESAT) et un service d'instruction du droit des sols ;
- ③ Développer des services unifiés évitant les doublons et permettant de développer une expertise en créant les services communs suivants : Affaires juridiques et achats – Finances - Ressources humaines.
- ④ Amorcer une réflexion sur les contours d'une politique communautaire à mener à terme afin de proposer une offre de services harmonisés sur le territoire : politique jeunesse, politique sociale ;
- ⑤ Renforcer la coopération entre les services communautaires et les services communaux et développer une culture commune grâce à la mise en place d'actions (rencontres thématiques par exemple)
- ⑥ Considérer la mise en œuvre, en terme organisationnel, des compétences que la loi mettra à la charge de la Communauté de communes

Des pré-requis ont été inscrits dans ce schéma et en l'absence desquels sa mise en œuvre serait rendue plus difficile. Ces pré-requis concernent à la fois les élus, le personnel d'encadrement, les agents concernés (démarche participative) et l'harmonisation progressive des pratiques.

Il faut enfin souligner que le projet de schéma doit figurer dans le rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres (mars 2015) et qu'il doit faire l'objet d'une présentation à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaire et d'une évolution en fonction du projet de territoire et du pacte financier et fiscal.

# ANNEXES

## Annexe - Compte administratif 2014 du budget principal

### Section d'investissement

Exercice 2014	Prévu	Réalisé	Reste engagé	Disponible
<b>Investissement dépense</b>	<b>3 145 466,00</b>	<b>1 170 753,40</b>		<b>1 974 712,60</b>
<b>001 Déficit antérieur reporté</b>	<b>696 525,78</b>			<b>696 525,78</b>
001 : Solde d'exécution négatif reporté de N-1	696 525,78			696 525,78
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>9 500,00</b>	<b>9 497,68</b>		<b>2,32</b>
13912 : Subv.équip.Régions	3 242,00	3 240,83		1,17
13913 : Subv.équip.Départements	1 959,00	1 958,40		0,60
139141 : Subv.équip.Communes membres du GFP	3 299,00	3 298,45		0,55
13918 : Subv.équip.Autres	1 000,00	1 000,00		
<b>041 OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>2 301,00</b>	<b>2 300,84</b>		<b>0,16</b>
2762 : Créances sur transfert de droits à déduction de	2 301,00	2 300,84		0,16
<b>10 DOTATIONS, FONDS DIVERS</b>	<b>89 034,00</b>	<b>89 034,00</b>		
1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	89 034,00	89 034,00		
<b>16 EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>280 373,00</b>	<b>280 370,33</b>		<b>2,67</b>
1641 : Emprunts en euros	280 373,00	280 370,33		2,67
<b>20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>761 825,00</b>	<b>218 204,54</b>		<b>543 620,46</b>
202 : révisions des doc.urbanisme	145 515,00			145 515,00
2031 : Frais d'études	616 310,00	217 192,04		399 117,96
2033 : Frais d'insertion		1 012,50		-1 012,50
<b>204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES</b>	<b>475 000,00</b>	<b>272 491,77</b>		<b>202 508,23</b>
2041412 : Bâtiments et installations	475 000,00	272 491,77		202 508,23
<b>21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>330 907,22</b>	<b>126 676,29</b>		<b>204 230,93</b>
2158 : Autres installations, matériel et outillage techni	8 400,00			8 400,00
2168 : Autres collections et oeuvres d'art	36 350,00	386,80		35 963,20
2181 : Installations générales, agencements et aménaj	12 204,00	66 873,08		-54 669,08
2182 : Matériel de transport	13 000,00	12 893,03		106,97
2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	56 461,00	22 458,40		34 002,60
2184 : Mobilier	37 888,00	2 135,40		35 752,60
2188 : Autres immobilisations corporelles	166 604,22	21 929,58		144 674,64
<b>23 IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>500 000,00</b>	<b>172 177,95</b>		<b>327 822,05</b>
2313 : Constructions	500 000,00	171 397,95		328 602,05
2315 : Installations, matériel et outillage techniques		780,00		-780,00
<b>Investissement recette</b>	<b>3 145 466,00</b>	<b>1 316 223,55</b>		<b>1 829 242,45</b>
<b>001 Excédent antérieur reporté</b>	<b>89 034,00</b>			<b>89 034,00</b>
001 : Solde d'exécution positif reporté de N-1	89 034,00			89 034,00
<b>021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.</b>	<b>767 240,00</b>			<b>767 240,00</b>
021 : Virement de la section de fonctionnement	767 240,00			767 240,00
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>193 101,00</b>	<b>192 056,05</b>		<b>1 044,95</b>
28031 : Frais d'études	2 778,00	2 777,11		0,89
2804141 : Communes membres du GFP	71 902,00			71 902,00
28041412 : Bâtiments et installations		71 264,14		-71 264,14
28121 : Plantations d'arbres et d'arbustes	15 957,00	15 956,13		0,87
28138 : Autres constructions	2 023,00	2 022,60		0,40
28158 : Autres installations, matériel et outillage tech	9 989,00	9 987,61		1,39
28181 : Installations générales, agencements et aména	17 453,00	17 054,72		398,28
28182 : Matériel de transport	6 020,00	6 019,19		0,81
28183 : Matériel de bureau et matériel informatique	18 272,00	18 269,74		2,26
28184 : Mobilier	12 831,00	12 830,44		0,56
28188 : Autres immobilisations corporelles	35 876,00	35 874,37		1,63
<b>041 OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>2 301,00</b>	<b>2 300,84</b>		<b>0,16</b>
2138 : Autres constructions	2 301,00	2 300,84		0,16
<b>10 DOTATIONS, FONDS DIVERS</b>	<b>794 615,00</b>	<b>754 347,78</b>		<b>40 267,22</b>
10222 : F.C.T.V.A.	44 700,00	4 433,00		40 267,00
1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	749 915,00	749 914,78		0,22
<b>13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 055 077,00</b>	<b>365 218,04</b>		<b>689 858,96</b>
1311 : Etat et établissements nationaux	220 000,00	83 310,49		136 689,51
1312 : Régions	253 055,00	210 000,00		43 055,00
1313 : Départements	323 996,00	15 792,00		308 204,00
13141 : Communes membres du GFP	243 776,00	28 819,55		214 956,45
13148 : Autres communes	14 250,00			14 250,00
1318 : Autres		27 296,00		-27 296,00
<b>16 EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>241 797,00</b>			<b>241 797,00</b>
1641 : Emprunts en euros	241 797,00			241 797,00
<b>27 AUTRES IMMOBILISATIONS FIN.</b>	<b>2 301,00</b>	<b>2 300,84</b>		<b>0,16</b>
2762 : Créances sur transfert de droits à déduction de	2 301,00	2 300,84		0,16

Section de fonctionnement

↳ Dépenses

Fonctionnement dépense	8 551 691,00	6 999 359,37	1 552 331,63
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 539 031,00</b>	<b>1 196 734,81</b>	<b>342 296,19</b>
6042 : Achats de prestations de services (autres que t	85 000,00	86 669,48	-1 669,48
60611 : Eau et assainissement	3 480,00	2 943,00	537,00
60612 : Energie - Electricité	50 100,00	46 356,52	3 743,48
60622 : Carburants	7 600,00	6 027,53	1 572,47
60623 : Alimentation	16 100,00	14 822,46	1 277,54
60624 : Produits de traitement	50,00		50,00
60628 : Autres fournitures non stockées	50,00		50,00
60631 : Fournitures d'entretien	2 800,00	592,22	2 207,78
60632 : Fournitures de petit équipement	33 700,00	14 597,32	19 102,68
60636 : Vêtements de travail	50,00	58,25	-8,25
6064 : Fournitures administratives	15 850,00	11 784,80	4 065,20
6065 : Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et m	94 000,00	94 775,00	-775,00
611 : Contrats de prestations de services	518 300,00	428 531,53	89 768,47
6132 : Locations immobilières	40 010,00	26 612,90	13 397,10
6135 : Locations mobilières	12 000,00	10 457,00	1 543,00
61521 : Terrains		10 318,00	-10 318,00
61522 : Bâtiments	38 126,00	11 641,08	26 484,92
61551 : Matériel roulant	8 000,00	6 457,28	1 542,72
61558 : Autres biens mobiliers	10 100,00	7 620,37	2 479,63
6156 : Maintenance	43 100,00	35 046,46	8 053,54
616 : Prime d'assurance	13 150,00	13 850,14	-700,14
617 : Etudes et recherches	85 850,00	57 618,71	28 231,29
6182 : Documentation générale et technique	11 350,00	7 080,76	4 269,24
6184 : Versements à des organismes de formation	3 200,00	3 749,50	-549,50
6188 : Autres frais divers	45 500,00	39 846,45	5 653,55
6225 : Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 450,00	1 954,02	495,98
6226 : Honoraires	58 364,00	42 415,75	15 948,25
6227 : Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	2 934,60	7 065,40
6228 : Divers	9 100,00	10 246,00	-1 146,00
6231 : Annonces et insertions	10 000,00	5 526,85	4 473,15
6232 : Fêtes et cérémonies	34 400,00	39 222,91	-4 822,91
6233 : Foires et expositions		582,00	-582,00
6236 : Catalogues et imprimés	17 700,00	4 865,07	12 834,93
6237 : Publications	6 400,00		6 400,00
6241 : Transports de biens	600,00		600,00
6247 : Transports collectifs	29 850,00	33 084,46	-3 234,46
6248 : Divers	1 500,00	1 124,28	375,72
6251 : Voyages et déplacements	17 210,00	8 974,51	8 235,49
6257 : Réceptions	12 600,00	3 869,58	8 730,42
6261 : Frais d'affranchissement	10 000,00	9 819,49	180,51
6262 : Frais de télécommunications	14 400,00	13 068,97	1 331,03
627 : Services bancaires et assimilés	100,00	7,28	92,72
6281 : Concours divers (cotisations...)	26 691,00	29 410,51	-2 719,51
6283 : Frais de nettoyage des locaux	6 800,00	3 521,06	3 278,94
6287/8 : A d'autres organismes	122 750,00	40 817,32	81 932,68
6288 : Autres services extérieurs	1 000,00		1 000,00
6354 : Droits d'enregistrement et de timbre	1 650,00		1 650,00
6358 : Autres droits		289,39	-289,39
637 : Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 000,00	7 544,00	456,00
<b>012 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>2 184 380,00</b>	<b>2 034 530,33</b>	<b>149 849,67</b>
6218 : Autre personnel extérieur	159 770,00	123 411,41	36 358,59
6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	6 190,00	5 549,38	640,62
6336 : Cotisations au centre national et aux centres d	21 585,00	19 692,55	1 892,45
64111 : Rémunération principale	985 845,00	969 592,93	16 252,07
64112 : NBI, supplément familial de traitement et inde	32 855,00	31 651,61	1 203,39
64118 : Autres indemnités.	115 000,00	113 700,59	1 299,41
64131 : Rémunérations	189 725,00	133 236,13	56 488,87
64168 : Autre emplois d'insertion	14 870,00	21 327,55	-6 457,55
6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	226 755,00	205 744,98	21 010,02
6453 : Cotisations aux caisses de retraites	322 700,00	316 432,97	6 267,03
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	13 070,00	9 495,98	3 574,02
6455 : Cotisations pour assurance du personnel	49 800,00	51 642,66	-1 842,66
6458 : Cotisations aux autres organismes sociaux	27 000,00		27 000,00
6474 : Versements aux autres oeuvres sociales	10 975,00	11 238,69	-263,69
6475 : Médecine du travail, pharmacie	6 240,00	6 347,90	-107,90
6488 : Autres charges	2 000,00	15 465,00	-13 465,00
<b>014 ATTENUATION DE PRODUITS</b>	<b>1 589 651,00</b>	<b>1 589 645,24</b>	<b>5,76</b>
7391178 : Autres rest dégrèvements sur contributions	9 524,00	9 524,00	
73921 : Attributions de compensation	1 435 010,00	1 435 004,24	5,76
73923 : Reversements sur FNGIR	145 117,00	145 117,00	
<b>022 DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>201 573,00</b>		<b>201 573,00</b>
022 : Dépenses imprévues	201 573,00		201 573,00
<b>023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.</b>	<b>767 240,00</b>		<b>767 240,00</b>
023 : Virement de la section de fonctionnement	767 240,00		767 240,00

<b>Fonctionnement dépense</b>	<b>8 551 691,00</b>	<b>6 999 359,37</b>	<b>1 552 331,63</b>
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>193 101,00</b>	<b>192 056,05</b>	<b>1 044,95</b>
6811 : Dotations aux amortissements des immobilisati	193 101,00	192 056,05	1 044,95
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>1 282 850,00</b>	<b>1 250 403,13</b>	<b>32 446,87</b>
6531 : Indemnités	84 400,00	78 705,74	5 694,26
6533 : Cotisations de retraite	5 650,00	5 519,90	130,10
6534 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	13 100,00	12 120,49	979,51
6541 : Créances admises en non-valeur	2 900,00		2 900,00
6553 : Service d'incendie	609 000,00	608 518,00	482,00
65734 : Communes		503,00	-503,00
657341 : Communes membres du GFP	1 100,00	-464,00	1 564,00
6574 : Subventions de fonctionnement aux associatio	566 700,00	545 500,00	21 200,00
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	<b>94 732,00</b>	<b>77 664,24</b>	<b>17 067,76</b>
66111 : Intérêts réglés à l'échéance	96 612,00	79 544,08	17 067,92
66112 : Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 880,00	-1 879,84	-0,16
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>699 133,00</b>	<b>658 325,57</b>	<b>40 807,43</b>
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	1,00	40,16	-39,16
6743 : Subventions de fonctionnement (versées par l	55 940,00	49 252,00	6 688,00
678 : Autres charges exceptionnelles	643 192,00	609 033,41	34 158,59

## Recettes

<b>Fonctionnement recette</b>	<b>8 551 691,00</b>	<b>7 056 569,51</b>	<b>1 495 121,49</b>
<b>002 Excédent antérieur reporté</b>	<b>1 674 521,68</b>		<b>1 674 521,68</b>
002 : Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 674 521,68		1 674 521,68
<b>013 ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>20 000,00</b>	<b>78 732,05</b>	<b>-58 732,05</b>
6419 : Remboursements sur rémunérations du person	5 000,00	42 713,28	-37 713,28
6459 : Remboursements sur charges de sécurité soci	15 000,00	36 018,77	-21 018,77
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>9 500,00</b>	<b>9 497,68</b>	<b>2,32</b>
777 : Quote-part des subventions transférées au comp	9 500,00	9 497,68	2,32
<b>70 PRODUITS DES SERVICES</b>	<b>552 900,00</b>	<b>533 091,32</b>	<b>19 808,68</b>
7062 : Redevances et droits des services à caractère c	87 000,00	74 849,15	12 150,85
7066 : Redevances et droits des services à caractère s	130 000,00	140 483,50	-10 483,50
7083 : Locations diverses (autres qu'immeubles)	42 000,00	41 465,01	534,99
70841 : aux budgets annexes, régies municipales, C.C	289 000,00	273 268,06	15 731,94
70872 : par les budgets annexes et les régies municipi	4 400,00	1 957,10	2 442,90
70878 : par d'autres redevables	500,00	1 068,50	-568,50
<b>73 IMPOTS ET TAXES</b>	<b>3 727 048,00</b>	<b>4 005 411,13</b>	<b>-278 363,13</b>
73111 : Taxes foncières et d'habitation	2 389 602,00	2 506 931,00	-117 329,00
73112 : Cotisation sur la valeur ajoutée des entrepris	604 716,00	604 716,00	
73113 : Taxe sur les surfaces commerciales	221 663,00	284 381,00	-62 718,00
73114 : Imposition forfaitaire sur entreprises de rése	170 802,00	172 142,00	-1 340,00
7321 : Attribution de compensation	141 795,00	139 477,83	2 317,17
7325 : Fonds péréquat ressources intercomm et com	181 470,00	279 219,00	-97 749,00
7362 : Taxes de séjour	17 000,00	16 855,30	144,70
7381 : Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à l		1 689,00	-1 689,00
<b>74 DOTATIONS, SUBVENTIONS</b>	<b>1 980 064,00</b>	<b>2 084 283,96</b>	<b>-104 219,96</b>
74124 : Dotation de base des groupements de commu	1 100 000,00	988 699,00	111 301,00
74126 : Dotation de compensation des groupements d	700 000,00	701 357,00	-1 357,00
74718 : Autres	28 381,00	35 493,00	-7 112,00
7472 : Régions	61 788,00	103 468,96	-41 680,96
7473 : Départements	32 340,00	42 000,00	-9 660,00
74741 : Communes membres du gfp	38 305,00	1 000,00	37 305,00
74748 : Autres communes	19 250,00		19 250,00
74832 : Attribution du fonds départemental de la taxe p		70 471,00	-70 471,00
74833 : Etat - Compensation au titre de la CFE		24 068,00	-24 068,00
74834 : Etat - Compensation au titre des exonérations		19,00	-19,00
74835 : Etat - Compensation au titre des exonérations		115 972,00	-115 972,00
74838 : Autres		1 736,00	-1 736,00
<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>	<b>6 244,32</b>	<b>84 135,00</b>	<b>-77 890,68</b>
758 : Produits divers de gestion courante	6 244,32	84 135,00	-77 890,68
<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>100 000,00</b>	<b>95 985,00</b>	<b>4 015,00</b>
7621 : Produits des autres immobilisations financière	100 000,00	95 985,00	4 015,00
<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>481 413,00</b>	<b>165 433,37</b>	<b>315 979,63</b>
7718 : Autres produits exceptionnels sur opérations d	32 555,00	35 557,25	-3 002,25
773 : Mandats annulés (sur exercices antérieurs)		148,07	-148,07
7788 : Produits exceptionnels divers	448 858,00	129 728,05	319 129,95

## Annexe - Comptes administratifs 2014 des Budgets Annexes

### Budget Annexe Ateliers Relais

#### Section d'investissement

Exercice 2014	Prévu	Réalisé	Reste engagé	Disponible
<b>Investissement dépense</b>	<b>4 100 880,28</b>	<b>1 536 749,61</b>		<b>2 564 130,67</b>
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>36 919,28</b>	<b>36 919,28</b>		
13911 : Subv .equip.Etat et établissements nationaux	3 210,00	3 210,00		
13912 : Subv .equip.Régions	540,00	540,00		
13913 : Subv .equip.Départements	1 571,00	1 571,00		
13918 : Subv .equip.Autres	4 801,00	4 801,00		
192 : Moins valeurs sur cession	26 797,28	26 797,28		
<b>16 EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>698 556,00</b>	<b>698 555,13</b>		<b>0,87</b>
1641 : Emprunts en euros	698 556,00	698 555,13		0,87
<b>23 IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>3 365 405,00</b>	<b>801 275,20</b>		<b>2 564 129,80</b>
2313 : Constructions	3 365 405,00	801 275,20		2 564 129,80
<b>Investissement recette</b>	<b>4 100 880,28</b>	<b>380 733,04</b>		<b>3 720 147,24</b>
<b>001 Excédent antérieur reporté</b>	<b>3 341 398,68</b>			<b>3 341 398,68</b>
001 : Solde d'exécution positif reporté de N-1	3 341 398,68			3 341 398,68
<b>024 PRODUIT DES CESSIONS</b>	<b>-38 720,00</b>			<b>-38 720,00</b>
024 : Produits de cessions d'immobilisations	-38 720,00			-38 720,00
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>350 689,60</b>	<b>350 689,05</b>		<b>0,55</b>
2132 : Immeubles de rapport	272 332,60	272 332,28		0,32
28132 : Immeubles de rapport	78 357,00	78 356,77		0,23
<b>13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>447 512,00</b>	<b>21 872,00</b>		<b>425 640,00</b>
1311 : Etat et établissements nationaux	447 512,00			447 512,00
1313 : Départements		21 872,00		-21 872,00
<b>23 IMMOBILISATIONS EN COURS</b>		<b>8 171,99</b>		<b>-8 171,99</b>
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisati		8 171,99		-8 171,99

#### Section de fonctionnement

<b>Fonctionnement dépense</b>	<b>1 996 179,28</b>	<b>462 979,50</b>		<b>1 533 199,78</b>
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 531 142,00</b>	<b>100 867,94</b>		<b>1 430 274,06</b>
61522 : Bâtiments	1 424 142,00			1 424 142,00
616 : Prime d'assurance	25 000,00	11 480,19		13 519,81
62871 : A la collectivité de rattachement1		23 785,75		-23 785,75
62872 : Aux budgets annexes et aux régies municipale	42 000,00	38 720,00		3 280,00
63512 : Taxes foncières	40 000,00	26 882,00		13 118,00
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>350 689,28</b>	<b>350 689,05</b>		<b>0,23</b>
675 : Valeurs comptables des immobilisations cédées	272 332,28	272 332,28		
6811 : Dotations aux amortissements des immobilisati	78 357,00	78 356,77		0,23
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	<b>114 348,00</b>	<b>11 422,51</b>		<b>102 925,49</b>
66111 : Intérêts réglés à l'échéance	94 348,00	30 107,33		64 240,67
66112 : Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	-18 684,82		38 684,82
<b>Fonctionnement recette</b>	<b>1 996 179,28</b>	<b>902 718,94</b>		<b>1 093 460,34</b>
<b>002 Excédent antérieur reporté</b>	<b>847 937,22</b>			<b>847 937,22</b>
002 : Excédent de fonctionnement reporté de N-1	847 937,22			847 937,22
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>36 919,28</b>	<b>36 919,28</b>		
776 : Différences sur réalisation (négatives)	26 797,28	26 797,28		
777 : Quote-part des subventions transférées au comp	10 122,00	10 122,00		
<b>70 PRODUITS DES SERVICES</b>	<b>30 933,78</b>	<b>27 492,36</b>		<b>3 441,42</b>
70878 : par d'autres redevables	30 933,78	27 492,36		3 441,42
<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>	<b>623 539,00</b>	<b>588 839,30</b>		<b>34 699,70</b>
752 : Revenus des immeubles	623 539,00	588 839,30		34 699,70
<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>456 850,00</b>	<b>249 468,00</b>		<b>207 382,00</b>
773 : Mandats annulés (sur exercices antérieurs)		3 933,00		-3 933,00
775 : Produits des cessions d'immobilisations	245 535,00	245 535,00		
7788 : Produits exceptionnels divers	211 315,00			211 315,00

## Budget Annexe Ariana

Exercice 2014	Prévu	Réalisé	Reste engagé	Disponible
<b>Investissement dépense</b>	330 416,00	289 013,00		41 403,00
<b>001 Déficit antérieur reporté</b>	30 309,50			30 309,50
001 : Solde d'exécution négatif reporté de N-1	30 309,50			30 309,50
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	300 106,50	289 013,00		11 093,50
3555 : Terrains aménagés	300 106,50	289 013,00		11 093,50
<b>Investissement recette</b>	330 416,00	330 415,50		0,50
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	330 416,00	330 415,50		0,50
3555 : Terrains aménagés	330 416,00	330 415,50		0,50
<b>Fonctionnement dépense</b>	364 745,00	349 179,37		15 565,63
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	14 279,00	1 976,25		12 302,75
6045 : Achats d'études, prestations de services (terra		885,25		-885,25
605 : Achats de matériel, équipements et travaux	13 779,00	969,00		12 810,00
63512 : Taxes foncières	500,00	122,00		378,00
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	330 416,00	330 415,50		0,50
71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	330 416,00	330 415,50		0,50
<b>043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC.</b>	10 275,00	8 393,81		1 881,19
608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménaç	10 275,00	8 393,81		1 881,19
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	2 500,00	1 120,48		1 379,52
6554 : Contributions aux organismes de regroupemen	2 500,00	1 120,48		1 379,52
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	7 275,00	7 273,33		1,67
66111 : Intérêts réglés à l'échéance	7 275,00	7 273,33		1,67
<b>Fonctionnement recette</b>	364 745,00	342 785,56		21 959,44
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	300 106,00	289 013,00		11 093,00
71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	300 106,00	289 013,00		11 093,00
<b>043 OPE D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC.</b>	10 275,00	8 393,81		1 881,19
791 : Trans. charges courantes	3 000,00	1 120,48		1 879,52
796 : Transfert de charges financières	7 275,00	7 273,33		1,67
<b>74 DOTATIONS, SUBVENTIONS</b>	54 364,00	45 378,75		8 985,25
748371 : Dotation d'équipement des territoires ruraux	54 364,00	45 378,75		8 985,25

## Budget Annexe Déchets Ménagers

### Section d'investissement

Exercice 2014	Prévu	Réalisé	Reste engagé	Disponible
<b>Investissement dépense</b>	248 857,00	31 553,33		217 303,67
<b>020 DEPENSES IMPREVUES</b>	17 340,00			17 340,00
020 : Dépenses imprévues	17 340,00			17 340,00
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	265,00	264,55		0,45
13918 : Subv. equip. Autres	265,00	264,55		0,45
<b>20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	800,00			800,00
2033 : Frais d'insertion	800,00			800,00
<b>21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	230 452,00	31 288,78		199 163,22
2135 : Installations générales, agencements, aménage		3 474,80		-3 474,80
2138 : Autres constructions	183 332,00			183 332,00
21578 : Autre matériel et outillage de voirie	8 750,00	9 016,96		-266,96
2158 : Autres installations, matériel et outillage techni	14 746,00	10 305,66		4 440,34
2181 : Installations générales, agencements et aménaç	22 500,00	8 491,36		14 008,64
2184 : Mobilier	1 124,00			1 124,00
<b>Investissement recette</b>	248 857,00	117 508,65		131 348,35
<b>021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.</b>	131 346,00			131 346,00
021 : Virement de la section de fonctionnement	131 346,00			131 346,00
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	28 477,00	28 474,65		2,35
28051 : Concessions et droits similaires	342,00	342,00		
28121 : Plantations d'arbres et d'arbustes	1 698,00	1 697,09		0,91
28138 : Autres constructions	3 091,00	3 090,98		0,02
281578 : Autre matériel et outillage de voirie	5 520,00	5 519,59		0,41
28158 : Autres installations, matériel et outillage tech	14 065,00	14 065,17		-0,17
28181 : Installations générales, agencements et aménaç	919,00	918,74		0,26
28182 : Matériel de transport	1 688,00	1 687,79		0,21
28183 : Matériel de bureau et matériel informatique	777,00	776,50		0,50
28184 : Mobilier	377,00	376,79		0,21
<b>10 DOTATIONS, FONDS DIVERS</b>	89 034,00	89 034,00		
1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	89 034,00	89 034,00		

Section de fonctionnement

<b>Fonctionnement dépense</b>	<b>2 870 987,00</b>	<b>2 585 698,29</b>	<b>285 288,71</b>
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>2 286 642,00</b>	<b>2 162 231,11</b>	<b>124 410,89</b>
60611 : Eau et assainissement	167,00	243,70	-76,70
60612 : Energie - Electricité	750,00	821,20	-71,20
60621 : Combustibles	1 250,00	1 514,87	-264,87
60622 : Carburants	4 000,00	3 136,98	863,02
60628 : Autres fournitures non stockées	15 583,00	15 041,57	541,43
60631 : Fournitures d'entretien	198,00		198,00
60632 : Fournitures de petit équipement	4 583,00	3 571,48	1 011,52
60633 : Fournitures de voirie	833,00	344,56	488,44
60636 : Vêtements de travail	1 500,00	1 885,47	-385,47
6064 : Fournitures administratives	500,00		500,00
611 : Contrats de prestations de services	2 159 723,00	2 071 245,84	88 477,16
6135 : Locations mobilières	7 800,00	5 515,38	2 284,62
61521 : Terrains	12 832,00	13 145,54	-313,54
61522 : Bâtiments	1 542,00	4 124,50	-2 582,50
61551 : Matériel roulant	3 333,00	1 055,77	2 277,23
61558 : Autres biens mobiliers	14 817,00	10 932,58	3 884,42
6156 : Maintenance		37,01	-37,01
616 : Prime d'assurance	900,00	877,24	22,76
617 : Etudes et recherches	6 247,00	794,24	5 452,76
6182 : Documentation générale et technique	650,00	575,00	75,00
6188 : Autres frais divers	3 350,00		3 350,00
6231 : Annonces et insertions	800,00	1 011,78	-211,78
6232 : Fêtes et cérémonies		18,46	-18,46
6236 : Catalogues et imprimés	5 317,00	1 309,33	4 007,67
6241 : Transports de biens	667,00	1 076,84	-409,84
6251 : Voyages et déplacements	600,00		600,00
6262 : Frais de télécommunications	3 500,00	2 816,57	683,43
6281 : Concours divers (cotisations...)		104,00	-104,00
62871 : A la collectivité de rattachement1	900,00	630,00	270,00
62878 : A d'autres organismes	34 000,00	20 125,20	13 874,80
6355 : Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	276,00	24,00
<b>012 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>247 522,00</b>	<b>246 918,54</b>	<b>603,46</b>
6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattaché	212 522,00	206 328,39	6 193,61
6218 : Autre personnel extérieur	35 000,00	40 590,15	-5 590,15
<b>022 DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>23 543,00</b>		<b>23 543,00</b>
022 : Dépenses imprévues	23 543,00		23 543,00
<b>023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.</b>	<b>131 346,00</b>		<b>131 346,00</b>
023 : Virement de la section de fonctionnement	131 346,00		131 346,00
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>28 477,00</b>	<b>28 474,65</b>	<b>2,35</b>
6811 : Dotations aux amortissements des immobilisati	28 477,00	28 474,65	2,35
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>5 000,00</b>	<b>115,09</b>	<b>4 884,91</b>
6541 : Créances admises en non-valeur	5 000,00		5 000,00
658 : Charges diverses de gestion courante		115,09	-115,09
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>148 457,00</b>	<b>147 958,90</b>	<b>498,10</b>
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		0,32	-0,32
673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 501,58	498,42
678 : Autres charges exceptionnelles	146 457,00	146 457,00	
<b>Fonctionnement recette</b>	<b>2 870 987,00</b>	<b>2 777 386,91</b>	<b>93 600,09</b>
<b>013 ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>1 000,00</b>		<b>1 000,00</b>
6459 : Remboursements sur charges de sécurité soci	1 000,00		1 000,00
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>265,00</b>	<b>264,55</b>	<b>0,45</b>
777 : Quote-part des subventions transférées au comp	265,00	264,55	0,45
<b>70 PRODUITS DES SERVICES</b>	<b>543 543,00</b>	<b>629 405,67</b>	<b>-85 862,67</b>
7013 : Vente de produits résiduels	404 442,00	485 741,37	-81 299,37
70613 : Abonnement ou redevance pour enlèvement d	129 342,00	131 652,81	-2 310,81
70688 : Autres prestations de services	9 759,00	12 011,49	-2 252,49
<b>73 IMPOTS ET TAXES</b>	<b>2 031 159,00</b>	<b>1 850 943,00</b>	<b>180 216,00</b>
7331 : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 031 159,00	1 850 943,00	180 216,00
<b>74 DOTATIONS, SUBVENTIONS</b>	<b>16 506,00</b>	<b>16 505,50</b>	<b>0,50</b>
7473 : Départements	416,00	416,00	
7478 : Autres organismes	16 090,00	16 089,50	0,50
<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>278 514,00</b>	<b>280 268,19</b>	<b>-1 754,19</b>
7718 : Autres produits exceptionnels sur opérations d	2 000,00	1 481,90	518,10
773 : Mandats annulés (sur exercices antérieurs)		387,22	-387,22
7788 : Produits exceptionnels divers	276 514,00	278 399,07	-1 885,07

## Budget Annexe Expansia Travaux

Exercice 2014	Prévu	Réalisé	Reste engagé	Disponible
<b>Investissement dépense</b>	<b>1 293 434,00</b>	<b>272 461,23</b>		<b>1 020 972,77</b>
001 Déficit antérieur reporté	493 966,39			493 966,39
001 : Solde d'exécution négatif reporté de N-1	493 966,39			493 966,39
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>799 467,61</b>	<b>272 461,23</b>		<b>527 006,38</b>
3555 : Terrains aménagés	799 467,61	272 461,23		527 006,38
<b>Investissement recette</b>	<b>1 293 434,00</b>	<b>493 966,39</b>		<b>799 467,61</b>
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>493 967,00</b>	<b>493 966,39</b>		<b>0,61</b>
3555 : Terrains aménagés	493 967,00	493 966,39		0,61
<b>16 EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>799 467,00</b>			<b>799 467,00</b>
1641 : Emprunts en euros	799 467,00			799 467,00
<b>Fonctionnement dépense</b>	<b>828 967,00</b>	<b>653 174,69</b>		<b>175 792,31</b>
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>296 000,00</b>	<b>147 450,60</b>		<b>148 549,40</b>
6015 : Terrains à aménager	196 200,00	76 216,48		119 983,52
6045 : Achats d'études, prestations de services (terra	20 800,00	18 490,28		2 309,72
605 : Achats de matériel, équipements et travaux	59 000,00	39 128,84		19 871,16
63512 : Taxes foncières	20 000,00	13 615,00		6 385,00
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>493 967,00</b>	<b>493 966,39</b>		<b>0,61</b>
71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	493 967,00	493 966,39		0,61
<b>043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC.</b>	<b>29 500,00</b>	<b>5 878,85</b>		<b>23 621,15</b>
608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménaç	29 500,00	5 878,85		23 621,15
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>9 500,00</b>	<b>5 878,85</b>		<b>3 621,15</b>
6554 : Contributions aux organismes de regroupemen	9 500,00	5 878,85		3 621,15
<b>Fonctionnement recette</b>	<b>828 967,00</b>	<b>647 295,84</b>		<b>181 671,16</b>
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>799 467,00</b>	<b>272 461,23</b>		<b>527 005,77</b>
71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	799 467,00	272 461,23		527 005,77
<b>043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC.</b>	<b>29 500,00</b>	<b>5 878,85</b>		<b>23 621,15</b>
791 : Trans. charges courantes	29 500,00	5 878,85		23 621,15
<b>70 PRODUITS DES SERVICES</b>		<b>351 500,00</b>		<b>-351 500,00</b>
7015 : Ventes de terrains aménagés		351 500,00		-351 500,00
<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>17 455,76</b>		<b>-17 455,76</b>
7788 : Produits exceptionnels divers		17 455,76		-17 455,76

## Budget Annexe Martinia

Exercice 2014	Prévu	Réalisé	Reste engagé	Disponible
<b>Investissement dépense</b>	<b>891 698,00</b>	<b>286 307,02</b>		<b>605 390,98</b>
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>891 698,00</b>	<b>286 307,02</b>		<b>605 390,98</b>
3555 : Terrains aménagés	891 698,00	286 307,02		605 390,98
<b>Investissement recette</b>	<b>891 698,00</b>	<b>302 458,11</b>		<b>589 239,89</b>
<b>001 Excédent antérieur reporté</b>	<b>460 526,89</b>			<b>460 526,89</b>
001 : Solde d'exécution positif reporté de N-1	460 526,89			460 526,89
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>302 459,11</b>	<b>302 458,11</b>		<b>1,00</b>
3555 : Terrains aménagés	302 459,11	302 458,11		1,00
<b>16 EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>128 712,00</b>			<b>128 712,00</b>
1641 : Emprunts en euros	128 712,00			128 712,00
<b>Fonctionnement dépense</b>	<b>908 341,00</b>	<b>387 522,76</b>		<b>520 818,24</b>
<b>002 Déficit antérieur reporté</b>	<b>464 818,78</b>			<b>464 818,78</b>
002 : Déficit de fonctionnement reporté de N-1	464 818,78			464 818,78
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>113 499,22</b>	<b>58 015,31</b>		<b>55 483,91</b>
6045 : Achats d'études, prestations de services (terra	2 999,22	144,00		2 855,22
605 : Achats de matériel, équipements et travaux	110 000,00	57 481,31		52 518,69
63512 : Taxes foncières	500,00	390,00		110,00
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>302 459,00</b>	<b>302 458,11</b>		<b>0,89</b>
71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	302 459,00	302 458,11		0,89
<b>043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC.</b>	<b>14 032,00</b>	<b>13 524,67</b>		<b>507,33</b>
608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménaç	14 032,00	13 524,67		507,33
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>1,00</b>	<b>0,57</b>		<b>0,43</b>
658 : Charges diverses de gestion courante	1,00	0,57		0,43
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	<b>13 531,00</b>	<b>13 524,10</b>		<b>6,90</b>
66111 : Intérêts réglés à l'échéance	14 320,00	14 313,02		6,98
66112 : Intérêts - Rattachement des ICNE	-789,00	-788,92		-0,08
<b>Fonctionnement recette</b>	<b>908 341,00</b>	<b>373 998,09</b>		<b>534 342,91</b>
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>891 698,00</b>	<b>286 307,02</b>		<b>605 390,98</b>
71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	891 698,00	286 307,02		605 390,98
<b>043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC.</b>	<b>14 032,00</b>	<b>13 524,67</b>		<b>507,33</b>
791 : Trans. charges courantes		0,57		-0,57
796 : Transfert de charges financières	14 032,00	13 524,10		507,90
<b>74 DOTATIONS, SUBVENTIONS</b>		<b>74 166,40</b>		<b>-74 166,40</b>
748371 : Dotation d'équipement des territoires ruraux		74 166,40		-74 166,40
<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>	<b>2 611,00</b>			<b>2 611,00</b>
752 : Revenus des immeubles	2 611,00			2 611,00

### Budget Annexe Méthanéa

Exercice 2014	Prévu	Réalisé	Reste engagé	Disponible
<b>Investissement dépense</b>	397 910,00	147 656,84		250 253,16
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	397 910,00	147 656,84		250 253,16
3555 : Terrains aménagés	397 910,00	147 656,84		250 253,16
<b>Investissement recette</b>	397 909,17	88 131,83		309 777,34
<b>001 Excédent antérieur reporté</b>	309 777,17			309 777,17
001 : Solde d'exécution positif reporté de N-1	309 777,17			309 777,17
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	88 132,00	88 131,83		0,17
3555 : Terrains aménagés	88 132,00	88 131,83		0,17
<b>Fonctionnement dépense</b>	458 046,00	185 481,51		272 564,49
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	316 122,00	78 061,14		238 060,86
6015 : Terrains à aménager	86 000,00			86 000,00
6045 : Achats d'études, prestations de services (terra	165 622,00	8 068,58		157 553,42
605 : Achats de matériel, équipements et travaux	30 000,00	52 177,56		-22 177,56
627 : Services bancaires et assimilés	100,00			100,00
63512 : Taxes foncières	4 000,00			4 000,00
6358 : Autres droits	30 400,00	17 815,00		12 585,00
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	88 132,00	88 131,83		0,17
71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	88 132,00	88 131,83		0,17
<b>043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC.</b>	44 146,00	9 644,27		34 501,73
608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménaç	44 146,00	9 644,27		34 501,73
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	2,00	0,61		1,39
658 : Charges diverses de gestion courante	2,00	0,61		1,39
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	9 644,00	9 643,66		0,34
66111 : Intérêts réglés à l'échéance	9 644,00	9 643,66		0,34
<b>Fonctionnement recette</b>	458 046,83	175 837,24		282 209,59
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	397 910,00	147 656,84		250 253,16
71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	397 910,00	147 656,84		250 253,16
<b>043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC.</b>	44 146,00	9 644,27		34 501,73
791 : Trans. charges courantes	34 502,00	0,61		34 501,39
796 : Transfert de charges financières	9 644,00	9 643,66		0,34
<b>74 DOTATIONS, SUBVENTIONS</b>	15 990,83	18 536,13		-2 545,30
748371 : Dotation d'équipement des territoires ruraux	15 990,83	18 536,13		-2 545,30

### Budget Annexe Pont d'Ouilly

Exercice 2014	Prévu	Réalisé	Reste engagé	Disponible
<b>Investissement dépense</b>	35 000,00			35 000,00
<b>040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	35 000,00			35 000,00
3555 : Terrains aménagés	35 000,00			35 000,00
<b>Investissement recette</b>	35 000,00			35 000,00
<b>16 EMPRUNTS ET DETTES</b>	35 000,00			35 000,00
1641 : Emprunts en euros	35 000,00			35 000,00
<b>Fonctionnement dépense</b>	35 000,00			35 000,00
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	35 000,00			35 000,00
6015 : Terrains à aménager	35 000,00			35 000,00
<b>Fonctionnement recette</b>	35 000,00			35 000,00
<b>042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	35 000,00			35 000,00
71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	35 000,00			35 000,00

### Budget Annexe SPANC

#### *Section d'investissement*

Exercice 2014	Prévu	Réalisé	Reste engagé	Disponible
<b>Investissement dépense</b>	3 915,00	681,60		3 233,40
<b>020 DEPENSES IMPREVUES</b>	273,00			273,00
020 : Dépenses imprévues	273,00			273,00
<b>21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	3 642,00	681,60		2 960,40
21562 : Service d'assainissement	3 642,00	681,60		2 960,40
<b>Investissement recette</b>	3 915,00	2 027,05		1 887,95
<b>001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO</b>	1 887,32			1 887,32
001 : Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 887,32			1 887,32
<b>040 OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS</b>	2 027,68	2 027,05		0,63
2805 : Concessions et droits similaires, brevets, licen	2 027,68	2 027,05		0,63

Section de fonctionnement

<b>Fonctionnement dépense</b>	<b>213 197,00</b>	<b>101 716,03</b>	<b>111 480,97</b>
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>16 500,00</b>	<b>7 014,56</b>	<b>9 485,44</b>
6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500,00	488,12	1 011,88
6064 : Fournitures administratives	600,00		600,00
6066 : Carburants	900,00	325,31	574,69
61551 : Matériel roulant	2 000,00	283,58	1 716,42
61558 : Autres biens mobiliers	240,00		240,00
6156 : Maintenance	1 500,00	1 491,39	8,61
6161 : Multirisques	400,00	310,12	89,88
618 : Divers	700,00	690,00	10,00
6227 : Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	2 058,00	4 942,00
6236 : Catalogues et imprimés	200,00		200,00
6251 : Voyages et déplacements	150,00		150,00
6262 : Frais de télécommunications	500,00	113,52	386,48
627 : Services bancaires	50,00	7,42	42,58
6287 : Remboursements de frais	760,00	1 247,10	-487,10
<b>012 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>43 155,00</b>	<b>43 153,92</b>	<b>1,08</b>
6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	43 155,00	43 153,92	1,08
<b>022 DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>7 884,00</b>		<b>7 884,00</b>
022 : Dépenses imprévues	7 884,00		7 884,00
<b>042 OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS</b>	<b>2 028,00</b>	<b>2 027,05</b>	<b>0,95</b>
6811 : Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 028,00	2 027,05	0,95
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 500,00</b>		<b>2 500,00</b>
6541 : Créances admises en non-valeur	2 500,00		2 500,00
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>141 130,00</b>	<b>49 520,50</b>	<b>91 609,50</b>
673 : Reversement excédent	1 000,00	48,00	952,00
6743 : Subventions exceptionnelles de fonctionnement	140 130,00	49 472,50	90 657,50
<b>Fonctionnement recette</b>	<b>213 197,00</b>	<b>110 132,50</b>	<b>103 064,50</b>
<b>002 Excédent antérieur reporté</b>	<b>2 567,99</b>		<b>2 567,99</b>
002 : Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 567,99		2 567,99
<b>70 VENTES DE PRODUITS</b>	<b>67 700,00</b>	<b>57 660,00</b>	<b>10 040,00</b>
7062 : Redevances d'assainissement non collectif	67 700,00	57 660,00	10 040,00
<b>74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>141 930,00</b>	<b>49 472,50</b>	<b>92 457,50</b>
747 : Collectivités territoriales	141 930,00	49 472,50	92 457,50
<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>999,01</b>	<b>3 000,00</b>	<b>-2 000,99</b>
7711 : Dédits et pénalités perçus	999,01	3 000,00	-2 000,99